

# J'accuse, donc ... j'écris !

---

Suite française 5/2022

 <p><b>J'accuse ... donc j'écris!</b> <i>Suite française 5/2022</i></p>	<p>l'acte que j'accomplis ici n'est qu'un moyen révolutionnaire pour hâter l'explosion de la vérité et de la justice <small>(Émile Zola, <i>J'accuse...</i>, 13 janvier 1898)</small></p>
<p><b>Premessa</b></p> <p>Strumento d'opposizione, metodo di resistenza, forma di critica al potere, arma contundente (o di difesa) se utilizzata contro (o in favore di) qualcuno o qualcosa: la scrittura, la presa di parola per iscritto è stata anche questo nel corso della storia, soprattutto a partire dall'invenzione della stampa a caratteri mobili. Il quinto numero di «Suite française» - dal titolo <i>J'accuse ... donc j'écris!</i> - indaga questa particolare modalità di presa di parola, strettamente connessa tanto a precise forme espressive e generi letterari quanto alle peculiari circostanze storico-politiche in cui di volta in volta trova realizzazione.</p>	

SFI



---

## Suite française

rivista di cultura e politica

*on line, esce una volta l'anno*

---

*Direzione:*

Cristina Cassina (Università di Pisa)  
Michela Nacci (Università di Firenze)

ISSN: 2611-9757

*Comitato Editoriale:*

Giorgio Barberis (Università del Piemonte Orientale)  
Francesco Casales (Università di Pavia - Université Paris 8 - Vincennes/Saint Denis)  
Enrico Ciappi (Università Luiss, Roma)  
Roberto Colozza (Università della Tuscia)  
Steven Forti (Universitat Autònoma de Barcelona)  
Kostis Kometis (Universidad Autónoma de Madrid)  
Andrea Lanza (University of Toronto)  
Alessandra La Rosa (Università di Catania)  
Paola Lo Cascio (Universitat de Barcellona)  
Andrea Marchili (Università Niccolò Cusano)  
Michela Memmola (Università di Firenze)  
Emilia Musumeci (Università di Teramo)  
Giovanni Paoletti (Università di Pisa)  
Cristina Ronchieri (Istituto Ipsseo «Minuto», Massa)  
Giuseppe Sciarra (Università di Bologna)  
Gabriella Silvestrini (Università del Piemonte Orientale)  
Sara Svolacchia (Paris 3, Sorbonne Nouvelle)  
Mattia N. Torchia (Università di Pisa)

*Comitato Scientifico:*

Pierpaolo Antonello (University of Cambridge)  
Sylvie Aprile (Université Paris XII)  
Frédéric Attal (Université de Valenciennes)  
Jacques Berchtold (Fondation M. Bodmer – Cologny, Genève)  
Ming Chong (Université Normale de l'est de la Chine, Shanghai)  
Emanuele Coco (Università di Catania)  
Vittore Collina (Università di Firenze)  
Michael Drolet (University of Oxford)  
Sabine Du Crest (Université Bordeaux-Montaigne)  
Laurence Guellec (Université de Paris–Descartes)  
Lucien Jaume (Institut d'Études Politiques, Paris)  
Marc Lazar (Institut d'Études Politiques, Paris)  
He Ma (East China University of Political Science and Law, Shanghai)  
Nobutaka Miura (Université Chûô, Tokyo)  
Yasutake Miyashiro (Keio University Shonan Fujisawa Campus, Fujisawa, Kanagawa)  
Javier Muñoz Soro (Universidad Complutense de Madrid)  
Stefania Ricci (Museo Ferragamo, Firenze)  
Ana Cláudia Romano Ribeiro (Universidade Federal de São Paulo)  
Anna Scalfi Eghenter (Università di Trento)  
Luca Scarantino (Fisp, Fédération Internationale des sociétés de philosophie)  
Nadia Urbinati (Columbia University, New York)  
Michel Wiewiorka (Maison des sciences de l'homme, Paris)  
Hajime Yamamoto (University of Keio, Tokio)

---



---

## Suite française rivista di cultura e politica

Laboratorio di Cultura Digitale  
Via Collegio Ricci, 10 – 56126 Pisa

Cristina Cassina, responsabile intellettuale

---

email [redazione@suitefrancaise.it](mailto:redazione@suitefrancaise.it)  
web <https://suitefrancaise.labcd.unipi.it>  
tel 050.2215423

---

### Politica editoriale :

La rivista accoglie articoli sulla cultura e la politica francese lanciando una *call* che ogni anno verte su un tema diverso. Gli articoli proposti – in francese, inglese o italiano – sono selezionati dal Comitato Editoriale e sottoposti alla lettura di due studiosi per una valutazione anonima.

Il Codice Etico adottato da «Suite française» – pubblicato su <https://suitefrancaise.labcd.unipi.it/la-rivista-suite-francaise/> – si ispira al testo elaborato da COPE: Best Practice Guidelines for Journal Editors.

---

### Numero corrente:

Suite française 5/2022 – *J'accuse ... donc j'écris !*  
ISSN: 2611-9757  
DOI: 10.13131/unipi/2611-9757/kfae-vt06

---

Suite française 5/2022  
**J'accuse ... donc j'écris!**

*a cura di Cristina Cassina e Giuseppe Sciara*

---

Indice

---

- 7     *Premessa*  
Cristina Cassina, Giuseppe Sciara
- 11    *Poétiques de l'agression dans l'œuvre d'Agrippa d'Aubigné*  
Jean-Raymond Fanlo
- 23    *Femmes [...] quels sont les avantages que vous avez recueillis dans la Révolution?*  
*Olympe de Gouges interprete storica del suo tempo*  
Antonia Criscenti
- 37    *Madame de Staël e la scrittura come militanza politica: il pamphlet in difesa di*  
*Maria Antonietta*  
Giuseppe Sciara
- 53    *Virulento, paradossale, persino impertinente: Joseph de Maistre redattore di pamphlet*  
Cristina Cassina
- 67    *Sui caratteri del pamphlet*  
Vittore Collina
- 79    *Épanouissement d'une presse démocratique et affirmation d'une critique journalistique en*  
*France durant la révolution de 1848*  
Julien Contes



- 103 *Paroles et actes: l'opposition en exil sous le second Empire (1851-1870)*  
Sylvie Aprile
- 117 *Portrait d'un dictateur de Vincent Placoly: un éclairage sur l'année 1974 en Martinique*  
Julie Monrapha
- 129 *Les «f'accuse» historiques et contemporains variés en genres, en supports et en énonciation*  
Marge Käsper

---

## Premessa

Cristina Cassina, Giuseppe Sciara

---

l'acte que j'accomplis ici  
n'est qu'un moyen révolutionnaire  
pour hâter l'explosion  
de la vérité et de la justice

Émile Zola, *J'accuse*, 13 janvier 1898

Strumento d'opposizione, metodo di resistenza, forma di critica al potere, arma contundente (o di difesa) se utilizzata contro (o in favore di) qualcuno o qualcosa: la scrittura, la presa di parola per iscritto è stata anche questo nel corso della storia, soprattutto a partire dall'invenzione della stampa a caratteri mobili. Il quinto numero di «Suite française» – dal titolo *J'accuse ... donc j'écris!* – indaga questa particolare modalità di presa di parola, strettamente connessa tanto a precise forme espressive e generi letterari quanto alle peculiari circostanze storico-politiche in cui di volta in volta trova realizzazione.

Dalla poetica dell'aggressione in uno scritto del primo Seicento alle molteplici declinazioni anche contemporanee del *J'accuse* di Zola, passando per la grande Rivoluzione, per l'Ottocento fino a toccare un dipartimento d'oltremare francese nel secondo



Novecento, il numero propone una varietà di punti di vista arricchiti da alcuni incisi e approfondimenti di taglio teorico.

Si vede e si sente, in tutto questo, la mancanza di un contributo sulla Francia della restaurazione, epoca particolarmente ricca di scritti protestatari. Lo avrebbe dovuto stendere Flavien Bertrand de Balanda ed è a lui che il numero vogliamo dedicare.



*a Flavien Bertrand de Balanda*



---

## Poétiques de l'agression dans l'œuvre d'Agrippa d'Aubigné

Jean-Raymond Fanlo

In *Les Tragiques*, Agrippa d'Aubigné writes against the King at a time when royal authority has been re-established. In order to legitimize himself in the name of the Absolute, he must then situate himself outside the social space, and adopt an aesthetic of violence and provocation. Thereby, he affirms the freedom of poetry, condoning it by the violence of the enthusiasm, and opposing it to the political compromise, which he judges deleterious.

Keywords: *Provocation – Transgression – Prophetic Inspiration – Poetic Freedom – Satire*

---

Dès sa première publication, les *Vers funèbres [...] sur la mort d'Estienne Jodelle*<sup>1</sup>, Agrippa d'Aubigné se distingue par son agressivité. Au lieu des larmes et regrets élégiaques ou de la noble méditation sur la mort requises dans l'éloge funèbre, des « iambes étoffés / de crève-cœur et d'amertume », la « querelle », la « colère » contre des contemporains incapables de reconnaître le vrai poète<sup>2</sup>. Cette irruption furieuse autant qu'inédite sur la scène littéraire inaugure une veine polémique et satirique qui ne faiblira pas jusqu'à la mort du poète en 1630, qu'il s'agisse de pamphlets politiques, de controverse religieuse, de littérature comique ou de différents formes de poésie, du grand poème aux épigrammes satiriques. Un fait contribuera même à la renforcer: la très grande majorité des œuvres a été sinon conçue, au moins mise en forme, au XVII<sup>e</sup> siècle, sous Henri IV ou sous Louis XIII. À cette époque, la relative liberté qu'ont permise un temps les guerres religion, notamment dans les décennies 1580 et 1590, n'est plus de mise. Lorsqu'il publie *Les Tragiques* ou *L'Histoire universelle*, l'écrivain n'a pas le soutien d'un grand féodal et les auteurs sont tenus de respecter la monarchie. Aubigné est donc contraint de publier de manière anonyme, ou de ne pas publier. *Les Tragiques*, qu'il ne rééditera jamais, sont anonymes. Le tome III de *L'Histoire universelle*, publiée avec nom d'auteur et

---

<sup>1</sup> Paris, Lucas Breyer, 1574. Édit. J.-Raymond Fanlo dans Agrippa d'Aubigné, *Œuvres*, VIII, *Poésies politiques, satiriques, Poemata, poésies de Constant d'Aubigné*, Paris, Garnier, 2022.

<sup>2</sup> *Ivi*, p. 36. Je modernise partout l'orthographe des citations et parfois la ponctuation.

adresse d'impression, est condamné au feu par le Parlement de Paris en janvier 1620, et même si le livre est réimprimé en 1626 à Genève, il n'est pas « publié », diffusé et mis en vente faute d'avoir pu obtenir un privilège d'impression. Le recours à l'anonymat ou aux pseudonymes s'impose, ou bien les écrits restent manuscrits, comme la nouvelle version des *Tragiques*, comme un grand nombre de poésies politiques en latin ou en français. Dans tous les cas, le poète interdit et masqué, ou dans la libre solitude du manuscrit, se découvre de nouvelles ressources et s'arroge de nouveaux pouvoirs.

### 1. Au temps de la monarchie absolue

Les plumes ont été très acérées et l'encre très noire après la Saint-Barthélemy, à la fin du règne de Charles IX et sous celui de Henri III. C'est alors que paraît la littérature dite « monarchomane », qui reconnaît aux sujets le droit de se révolter contre le souverain dans certaines conditions, c'est alors que des satires d'une violence inédite attaquent Catherine de Médicis ou le Cardinal de Lorraine, que le mémorialiste Pierre de L'Estoile recueille avec un peu de dégoût et beaucoup de plaisir des pasquils ou pasquins contre la Cour. Quelques années plus tard, plus violemment encore, la Ligue se déchaîne contre Henri III. Ces violences deviennent beaucoup moins faciles sous Henri IV, lorsqu'il impose son pouvoir en faisant la paix civile. Alors, la polémique féroce n'a plus bonne presse, associée qu'elle est aux excès d'un passé récent qui ont failli perdre le pays, qui l'ont décimé, affamé et parfois soumis à l'étranger. Le plus grand historien des guerres civiles, le président Jacques-Auguste de Thou, oppose la rationalité dépassionnée du pouvoir royal aux factions criminelles qui ont failli perdre le royaume. Alors, il faut être « bon français »: l'expression récurrente dans les années 1595-1600, implique le rejet des influences étrangères (Rome, et surtout l'Espagne) et le respect de l'autorité royale. Le poème des *Tragiques* récupère sans doute des parties rédigées sous Henri III, mais il a pour l'essentiel été écrit dans les années 1600-1616, avec d'importantes additions jusqu'en 1630. Il faut tenir compte du nouveau contexte, et il se passe donc pour la poésie ce qui se passe pour la pensée politique: Aubigné défend dans ses écrits politiques le droit des sujets à se révolter en reprenant les grands traités des années 1570-1580, mais il le fait en

1620<sup>3</sup> ; Aubigné revendique la liberté poétique mais il le fait au temps de Malherbe et de la monarchie absolue, quand des normes, des conventions et des interdictions entendent se soumettre le poème.

## 2. Le choix du fantôme

Il refuse ces normes et ces interdictions en se disant d'un autre temps. *Les Tragiques* auraient été exhumés du passé: « Il y a trente-six ans et plus que cet œuvre est fait.<sup>4</sup> » Des « paperasses crottées et déchirées » auraient été tirées par un imprimeur de « derrière les coffres et dessous les armoires. » Et de fait le vieux livre se caractériserait par ses « vieux termes », par un « style [...] moins poli que les œuvres du siècle », par des rimes aussi démodées que les modèles poétiques anciens dont il se revendique: « Ronsard, Bèze, Du Bellay et Jodelle.<sup>5</sup> » Ce démodé n'est pas l'effet du passage du temps: l'œuvre est du XVII<sup>e</sup> siècle, elle vient d'être considérablement enrichie, mise en forme, et pour sa majeure partie, écrite<sup>6</sup>. Ce démodé est un choix. Il refuse le temps présent, lâche, délétère, la braderie des valeurs, l'oubli des massacres, la perte de la foi religieuse. Au nom de ce refus, Aubigné invente ce qu'on pourrait appeler une poétique du fantôme. Il se veut une manière de Hamlet père, criant « *Remember* » sur les remparts d'Elseneur, un mort qui revient pour ne pas qu'on oublie. C'est une constante de l'œuvre. La première publication, les *Vers funèbres* pour Jodelle, se voulait déjà le cri des « enfants » du poète « au tombeau de leur père.<sup>7</sup> » Des dizaines d'années après, le poète des *Tragiques* s'adresse à un noble protestant, Jacques Nompars de Caumont, qui enfant a échappé au massacre de la Saint-Barthélemy en se cachant sous les cadavres de son père et de son frère. De là ces vers terrifiants:

Tes père et frère sont dessus toi tous les jours,  
Nature vous forma d'une même substance,  
La mort vous assembla comme fit la naissance:  
Cousu mort avec eux, et vif, tu as de quoi

<sup>3</sup> Voir *Écrits politiques*, Paris, Classiques Garnier, 2020.

<sup>4</sup> Édit. Fanlo, Paris, Classiques Garnier, 2022, p. 257.

<sup>5</sup> *Ivi*, pp. 257, 258, 260.

<sup>6</sup> Voir *Ivi*, pp. 114-117.

<sup>7</sup> *Poésies politiques* cit., p. 40.

Tes compagnons de mort faire vivre par toi,  
Ton sein est pour jamais teint du sang de tes proches<sup>8</sup>.

La poésie est la voix des morts, des victimes, et des pères . Le poète les imagine contemplant du paradis le comportement de leurs enfants<sup>9</sup>, et jugeant. Le mort est figure de la loi et figure du jugement.

### 3. Le choix du désert

Le poète se veut hors de son époque. L'édition princeps des *Tragiques* s'orne d'un frontispice qui contient un médaillon vide en lieu et place de la figure de l'auteur. Manière d'utiliser la nécessité de l'anonymat en en faisant un mystère et une absence fascinants, de dire: je ne suis pas parmi vous. Au-dessous du frontispice, quatre initiales: « L.B.D.D. ». Elles signifient – mais qui peut le savoir ? – « *Le Bouc du désert* ». Mystère là encore, et pouvoir inquiétant et fascinant de celui qui n'appartient pas à la communauté, qui en est chassé, le bouc chargé de tous les péchés et qu'on envoie dans le désert. Aubigné prétend avoir été surnommé *Le bouc du désert* en raison de son intransigeance qui lui aurait valu l'hostilité de tous pendant la période des grandes assemblées protestantes qui ont négocié l'Édit de Nantes. S'il ne l'a pas inventé, le surnom fait de toute évidence ses délices. Au début des *Tragiques*, il résonne avec la thématique du désert développée dans la Préface, avec la *Vox clamantis in deserto* de l'annonce prophétique du Baptiste, avec le désert où fuit la Femme enceinte poursuivie par le Dragon dans le livre de l'Apocalypse. L'exclusion se renverse ainsi en puissance prophétique et apocalyptique. C'est ce qu'on retrouve à un degré moindre avec une autre figure de l'exclusion, le Paysan du Danube, venu du « Danube sauvage » apporter « hideux, effronté », la « mal plaisante vérité » devant le Sénat romain<sup>10</sup>. La laideur, la transgression, le choc sont un pouvoir.

Dans tous les cas, la poésie s'exclut et tire de cette exclusion une autorité nouvelle, morale et surtout religieuse et prophétique. Car tel est le problème de l'agression contre la cour et contre le roi. Le polémiste, et surtout le satiriste, est normatif. Il attaque au nom de valeurs partagées, de normes de comportement ou de gouvernement. Parmi ces valeurs, la fidélité à la couronne et aux princes

<sup>8</sup> *Les Tragiques*, V, v. 1152-1157, p. 697.

<sup>9</sup> *Ivi*, V, v. 281-294, p. 653.

<sup>10</sup> *Ivi*, Préface, v. 19-24, p. 274.

du sang. Le poète albinéen s'insurge. Il veut déranger, choquer, provoquer, sans se soumettre à la raison commune, à ces valeurs et à ces normes. Il doit alors s'accréditer par sa propre violence et par sa singularité irréductible.

#### 4. Agressions: Apollon furieux

Soit le début de la partie la plus satirique des *Tragiques*, le livre des *Princes*:

Je veux, à coups de traits de la vive lumière,  
Crever l'enflé Python au creux de sa tanière:  
Je veux ouvrir au vent l'Averne vicieux  
Qui d'air empoisonné fasse noircir les cieux,  
Percer de ses infects les pestes et les rognés,  
Ouvrir les fonds hideux, les horribles charognes  
Des sépulcres blanchis: ceux qui verront ceci  
En bouchant les naseaux fronceront le sourcil.

Cet exorde annonce le propos: révéler les vices, porter la « vive lumière » dans leur antre pour les combattre et les tuer. De savantes étymologies permettent la transposition mythologique: *Vive lumière* explique *Phébus*, *infects* ou *charognes* expliquent *Python*<sup>11</sup>: le poète devient le dieu de la poésie qui tue le serpent pour fonder le sanctuaire de Delphes, haut lieu de prophétie. La satire, souvent considérée comme genre mineur, devient un grand genre: le poète que Ronsard a divinisé pour en faire l'égal du roi dans l'acte de la célébration et du dévoilement des grands principes de la monarchie, est ici divinisé pour attaquer le roi. Mais la scène est allégorique. Allégorie « physique », comme disaient les mythographes, et allégorie morale. Phébus est le soleil dont la lumière purifie, il est la vérité purificatrice. Allégorie religieuse, aussi: la référence aux *sépulcres blanchis* rappelle aussi les paroles de Jésus contre les hypocrites, « semblables aux sépulcres blanchis », « beaux par dehors, mais par dedans [...] pleins d'os de morts, et de toute ordure<sup>12</sup>. » *Vive lumière* prend dans cette intertextualité un nouveau sens. Apollon devient christique puisque le Christ est lumière et vie

<sup>11</sup> Goulart, commentaire aux *Œuvres* de Du Bartas: *Commentaire à la Seconde Semaine*, Paris, Toussaint du Breuil, 1611, II, p. 43: « Giraldus au 7. liv. [Cinzio Giraldi, *De diis gentium*] tire ce mot [*Phébus*] de φῶς et βίος c. [c'est-à-dire] lumière et vie. » *Ivi*, p. 53: « Python est un mot qui semble dérivé du verbe, *Pytestay* [πυθέσθαι], qui signifie se pourrir. Apollon est le soleil qui par ses rayons comme flèches décochées étouffa ce serpent. »

<sup>12</sup> Matthieu, 23, 27, je cite la traduction de la *Bible de Genève*, Genève, Perrin, 1567.

dans le Nouveau Testament<sup>13</sup>, python devient le diable. À propos du « divin Phébus », c'est-à-dire du Christ, Goulart écrit:

Or le poète dit que ce n'est point le soleil créé qui illumine l'Univers, ains le divin Phébus, c'est-à-dire Dieu, auquel il donne ce nom Phébus, c. [c'est-à-dire] φῶς τοῦ βιοῦ, flambeau de la vie: comme aussi Christ, Dieu manifesté en chair est appelé la lumière du monde, l'Orient d'en haut, et le Soleil de justice.<sup>14</sup>

Et à propos de Python:

Ces fables contées par les païens sont les falsifications de la vérité des choses advenues au commencement [du monde]. Et l'Écriture sainte, en plusieurs endroits ayant égard [trait] à l'histoire du serpent, appelle Satan *Dragon*, et *serpent ancien*, spécialement au 12, 13 et 20 de l'Apocalypse. Satan donc est le vrai Python [...].<sup>15</sup>

L'autoportrait du poète en Apollon tuant Python condense donc une allégorie naturelle (le soleil purifie), morale (la vérité combat la corruption) et évangélique (Dieu triomphe de Satan)<sup>16</sup>. Mais ces polysémies procèdent d'une violence première: violence des mots, de l'accumulation, d'une décision autoritaire (*Je veux*, deux fois répétés). La fracassante entrée en matière ne se légitime par la mythologie, la morale, la médecine, la religion. Elle les impose dans une scène d'agression qui assimile le poète à un dieu vengeur, Apollon, ou encore le très catholique Saint Michel terrassant le dragon, et qui assimile les princes, les rois, à des charognes et à des infections.

## 5. Provocations anti-rhétoriques

Ces choix sont anti-rhétoriques, puisque la rhétorique implique un *ethos* rassembleur. Ils sont partout dans le poème. Des provocations terribles, même autorisées par la Bible<sup>17</sup>, comme ces vers justifiant le massacre de bébés arrachés à leur mère:

<sup>13</sup> Voir Jean, 8, 12, et 14, 6.

<sup>14</sup> *Du Bartas, Les Œuvres*, p. 12.

<sup>15</sup> *Ivi*, II, p. 534.

<sup>16</sup> Je reprend ici une analyse présentée en introduction aux *Tragiques*, *op. cit.* p. 60-62.

<sup>17</sup> *Ivi*, p. 92.



Juste le reître noir volant pour arracher  
 Tes enfants acharnés à ta mamelle impure,  
 Pour les froisser brisés contre la pierre dure<sup>18</sup>.

Des vociférations, comme cette apostrophe à ceux qui se convertissent au catholicisme, avec en ligne de mire aussi le prince de Condé ;

Je vous en veux à vous, apostats dégénères,  
 Qui léchez le sang frais tout fumant de vos pères  
 Sur les pieds des tueurs<sup>19</sup>.

Des jeux de mots cruels comme cette apostrophe au roi d'Espagne Philippe II, mort mangé par les poux:

Espagnol triomphant, Dieu vengeur à sa gloire  
 Peindra de vers ton corps, de mes vers ta mémoire<sup>20</sup>.

Les *vers* du poète sont les *vers* de la pourriture qui dévorent l'ennemi de Dieu en rappelant sa petitesse. Les étudiants, aujourd'hui, trouvent « nulle » cette pointe. Ils n'ont sans doute pas tout à fait tort. Mais le mauvais goût et la plaisanterie féroce font partie du choix d'une démesure et d'une violence qui refuse tous les cadres connus au nom d'un sacré sauvage.

Le christianisme a fréquemment recouru à la provocation. Des Pères de l'Église, des prédicateurs ont voulu choquer pour déstabiliser, réveiller les consciences, les arracher à l'horizon ordinaire des valeurs. Plus tard un certain nombre d'écrivains ont fait de même, Sade, Baudelaire, Bloy, Bukowski, Burroughs, Richard Millet, pour prendre des exemples très différents. L'agression ne se satisfait pas de démolir ses cibles: elle veut saper les valeurs qu'elle juge délétères. En ce sens, chez Agrippa d'Aubigné, qui reste un humaniste dans son esthétique et dans sa poétique citationnelle, elle implique aussi un anti-humanisme.

---

<sup>18</sup> VII, vv. 261-264, p. 689. Ces vers utilisent le Psaume 137 (136 dans le catholicisme), 7-9, dans la traduction de Clément Marot.

<sup>19</sup> VII, v. 107-109, p. 682.

<sup>20</sup> *Ivi*, VI, vv. 865-866, p. 663.

## 6. Le furor religieux contre le compromis: les «passions» contre les «principes éthiques»

Il l'a théorisé en opposant le transport religieux à l'éthique. L'éthique est raisonnable et porte au compromis, à ce qu'il appelle les « accommodements », qui font prévaloir une raison sociale et politique, des normes tout humaines, sur l'absolu. Il revendique la *hardiesse* et la transgression comme qualité morale et qualité littéraire: oser, c'est être capable du *furor poeticus* qui seul donne la capacité à inventer. La fiction est pour lui comme pour Ronsard<sup>21</sup> le privilège du poète. Mais pour lui elle défie le sens commun au nom d'une vérité religieuse. L'introduction des *Tragiques* rapporte ou peut-être invente un débat entre Rapin et Scévole de Sainte-Marthe, deux écrivains amis, à propos du cinquième livre du poème, qui est dit le « plus poétique et plus hardi » du poème à cause de l'invention des « tableaux célestes<sup>22</sup> »: le poète imagine que les anges aident les protestants dans leurs combats et leurs épreuves, puis, remontés au ciel, peignent ce qu'ils ont vu sur terre, et ce sont ces tableaux que la poésie dépeint. Rapin aurait blâmé cette fiction parce qu'il ne faut pas « peindre les affaires de la terre au ciel, [mais] bien les célestes en terre.<sup>23</sup> » Ne pas légitimer par la foi nos passions politiques, mais au contraire retenir de la foi des valeurs de raison et d'apaisement pour notre politique. Option inverse, celle du poète, celle que défend ici Scévole de Sainte-Marthe: « Vous vous égayez dans le ciel pour les affaires du ciel même. » La cause des combats soutenus et des martyres endurés est la cause de Dieu. Un intégrisme s'oppose au compromis raisonnable, et la paix n'est pas une valeur au regard de la cause de Dieu.

Tout cela est très lucidement pensé. Dans le livre des « Feux », des martyrs, Aubigné célèbre trois martyrs anglais qui seraient allés à Rome profaner l'hostie pour attaquer Satan dans son nid<sup>24</sup>, puisque le catholicisme romain s'identifie au diable. Il invente une polémique: certains auraient critiqué ce geste, le taxant de « témérité » et « de manie<sup>25</sup> », de folie. En arrière-plan, une condamnation humaine, celle de l'*Éthique de Nicomaque* qui définit la *témérité* comme un vice par excès de courage, et une condamnation religieuse, celle des martyres qu'endurent par rage ou désespoir, *mania* ou *ánoia*, des hérétiques, une critique développée dès l'époque de

<sup>21</sup> Voir Ronsard, *Œuvres complètes*, éd. Céard, Ménagier, Simonin, Paris, Bibliothèque de la Pléiade, 1993, II, pp. 1063 et 1175.

<sup>22</sup> « Aux lecteurs », p. 262.

<sup>23</sup> *Ivi.*

<sup>24</sup> IV, v. 1112, p. 531.

<sup>25</sup> *Ivi.*, vv. 1119 et 1122.

saint Augustin<sup>26</sup>. Tout cela est réfuté sur les deux plans: à la *témérité* est substituée la *magnanimité*, grande vertu aristotélicienne des âmes d'élite, mais ici considérée comme don du ciel (« ce que le ciel départ de magnanimité<sup>27</sup> »), véritable héroïsme chrétien<sup>28</sup> ; à la *manie* est opposé l'enthousiasme. L'opposition est précise:

Vous qui sans passion jugez les passions  
Dont l'esprit tout de feu éprouve nos motions,  
Liant le doigt de Dieu aux principes éthiques:  
Les témoignages saints ne sont pas politiques  
Assez à votre gré: vous ne connaissez point  
Combien peut l'Esprit saint quand les esprits il point<sup>29</sup>.

D'un côté les principes *éthiques*, les raisons *politiques*, tout ce qui permet de vivre ensemble et de faire la paix civile, tout ce qu'à l'époque d'Agrippa d'Aubigné le président Jacques-Auguste de Thou, partisan d'Henri IV, néo-stoïcien, oppose au *caecus... furor*<sup>30</sup> sénéquien qu'il condamne et juge responsables des guerres. De l'autre, les *passions*, les *motions* (les élans violents de l'âme), les inspirations divines: *l'esprit tout de feu* est celui qui a possédé les apôtres lors de la Pentecôte. Ici il *point*, il pique, comme Apollon pique la sibylle: « *stimulos sub pectore vertit Apollo*<sup>31</sup> », une image que Du Bellay a déjà employée à propos de ce « démon de Jodelle<sup>32</sup> », comme le sait Aubigné, qui identifie donc une poétique violente avec une politique sainte, avec en arrière-plan toute la polysémie du mot: transport poétique, colère, état de transe.

La poétique de l'agression se pense donc délibérément contre le compromis, contre une raison apaisée. Elle légitime du même geste une politique et une poétique mystiques. Ses excès sont à proprement parler sa raison d'être: ils lui permettent de s'exclure de la cité, de la prendre de front, de se prévaloir d'une vérité plus haute à laquelle la masse impressionnante des citations bibliques, souvent données dans la forme cultuelle du psautier pour parler directement à la mémoire des coreligionnaires, apporte une caution biblique.

---

<sup>26</sup> Voir Ph. Buc, *Guerre sainte, martyr et terreur. Les formes chrétiennes de la violence en Occident*, Paris, Gallimard, 2017, pp. 177 sq.

<sup>27</sup> IV, v. 1120, p. 1122.

<sup>28</sup> Voir M. Fumaroli, *Héros et orateurs*, Genève, Droz, 1996, pp. 323-349.

<sup>29</sup> IV, vv. 1121-1132, p. 531.

<sup>30</sup> Sénèque, *Thyeste*, v. 27.

<sup>31</sup> *Énéide*, VI, v. 101.

<sup>32</sup> Du Bellay, *Les Regrets*, 156, vv. 9-14.

## 7. Le *Discours par stances*: la poésie au tribunal du roi

En dehors des *Tragiques*, une seule pièce revendique de semblables ambitions, c'est le *Discours par stances Henri quatrième*. Commencée peu de temps après la mort dans le choc et la douleur que cette mort a provoquées, entre 1611 et 1613, la pièce, restée manuscrite, a été continuellement enrichie pendant presque deux décennies, et a triplé de volume, tant il est vrai que l'impossibilité de publier un tel poème fait qu'il n'est jamais fini, qu'il continue à s'enrichir en même temps qu'il trouve une violence que la publication aurait interdite. Elle commence comme un de ces innombrables *Regrets*, *Larmes funèbres*, *Déploration* parus après l'assassinat d'Henri IV. La rhétorique est majestueuse, d'amples périodes se développent:

Roi, clair astre de feu qui de haute naissance,  
Fis choir sur l'univers au branle de la France  
Ce qu'eut le firmament de guerres en son rond<sup>33</sup>...

Et le lecteur s'attend donc à une pièce d'éloge, de plainte et d'exécration de Ravailac. Mais rien de tel ne se produit. La pièce développe en fait un long réquisitoire moral, politique et surtout religieux contre le roi et se termine sur un jugement sans appel:

Tyrans à roide col, que les genoux on ploie  
Aux pieds de Dieu ! baisez le fils qu'il vous envoie,  
Ou la verge de fer qui fait fondre et pourrir  
Trônes, sceptres, états en l'oublieuse cendre !  
Rois, colère du ciel, qui ne pouvez apprendre  
À servir l'Éternel, apprenez à mourir<sup>34</sup> !

Entre l'éloge initial et l'attaque, une transition dit tout:

Ma plume ainsi volait, m'emplumant d'espérance  
D'animer plus qu'un autre à ses larmes la France,  
Mieux louer, mieux pleurer que nul autre mon roi,  
Quand un esprit de feu, mon docteur à prédire,  
Tourne mes yeux à voir par un grand doigt écrire  
MENE THEEL PERAS en funeste paroi.

Cet esprit de feu pur qui de son vent m'anime

<sup>33</sup> *Poésies politiques, satiriques, Poemata...*, Paris, Garnier, 2022, p. 60.

<sup>34</sup> *Ivi.*, p. 79.

Ne m'abaisse à polir quelques proses en rime  
 Pour travailler à moins qu'à la gloire de Dieu,  
 Me fait prendre mon ton dans le concert des anges,  
 De reproche m'emplit, tarissant mes louanges,  
 Dont le sujet a pris sa fin dans son milieu<sup>35</sup>.

Une subite inspiration pentecostale (*esprit de feu*) et prophétique (*mon docteur à prédire*) puisqu'Aubigné identifie les deux, met fin à l'éloge et aux larmes en révélant dans la mort du roi le jugement de Dieu, comme Balthazar a su voir le doigt de Dieu pendant le festin de Balthazar dans le livre de Daniel<sup>36</sup>. Ce prophétisme décide d'un nouveau ton de *reproche* en même temps qu'il apporte la vraie poésie: il remplace les « proses en rime », la fausse poésie telle que l'ont dénoncée Du Bellay et Ronsard, qui ne fait que *polir* « une prose en rime ou une rime en prose.<sup>37</sup> » L'irruption de l'esprit, l'avènement d'une véritable inspiration se marquent dans la discontinuité, le changement de sujet d'un poème qui prend « sa fin dans son milieu », voire dans la contradiction, puisque le *reproche* remplace l'éloge: l'esprit souffle où il veut, et comme il veut. « L'allure poétique » chère à Montaigne « à sauts et à gambades »<sup>38</sup>, la « libre contrainte » qui « promène » le poète ronsardien « où la Muse le mène », « errant de tous côtés<sup>39</sup> », se reformulent ici en termes bibliques et tragiques. Le poète est subitement et inopinément saisi par un souffle prophétique qui déchiffre la mort du roi au lieu de la plaindre, et qui condamne ce roi. La poésie religieuse l'oppose au roi. Agrippa d'Aubigné a voulu associer ce grand et ambitieux poème aux *Tragiques*, et il l'a progressivement conçu comme un double poétique de l'*Histoire universelle*.

Tous les écrits de polémique n'ont ni la violence, ni la portée religieuse de cette poésie. Le plus souvent, la satire exploite une vaste gamme de registres poétiques. Contre le jésuite Boulenger auquel il s'oppose dans deux controverses théologiques, ou contre le cardinal de Sourdis, un des chefs de file de la contre-réforme catholique en France, il cultive le genre macaronique. Sur le modèle du *Passavant* de Théodore de Bèze, un soi-disant catholique écrit une épître en latin qui paraît louer le théologien ou le prélat et qui en fait le démolit<sup>40</sup>. Ces variations sur le genre de l'éloge paradoxal sont des farces: latin de cuisine décalquant un français familier,

<sup>35</sup> *Ivi.*, pp. 61-62.

<sup>36</sup> Daniel, 5, 25 et 28.

<sup>37</sup> Du Bellay, *Les Regrets*, 2, v. 10. À l'époque d'Aubigné, Régnier ou Marie de Gournay reprennent contre Malherbe la distinction entre le *furor poeticus* et l'art de la rime.

<sup>38</sup> *Essais*, III, IX.

<sup>39</sup> Ronsard, *Réponse aux injures...*, *Œuvres complètes* cit., II, p. 1063.

<sup>40</sup> Voir les premier et troisième *Jambonika*, *Poésies politiques* cit., pp. 345 sq.

références à Rabelais, accusations sexuelles, anecdotes comiques, tout carnavalise le conflit religieux. Dans les *Epigrammata*, dans un grand nombre de satires françaises ou de « tombeaux du style de Saint innocent » (des épitaphes loufoques censées imiter les inscriptions du célèbre cimetière parisien), la satire trouve de nouvelles formes: parfois véhémence sinon violente contre les apostats ou contre les protestants qu'Aubigné juge trop tièdes ou compromis avec le pouvoir royale, elle se fait le plus souvent ironique pour épingler les puissants d'un jour ou les superstitions imputées aux catholiques. Mais dans toutes ces pièces; de la farce à l'ironie, la satire présuppose l'accord de l'auteur avec le lecteur. Boulenger ou Sourdis sont des bouffons dont on se gausse. De même, l'ironie des épigrammes, notamment latines, produit un personnage de gentilhomme distant, souriant, lettré, à l'opposé des fureurs des *Tragiques*. Dans la grosse plaisanterie farcesque comme dans le passetemps lettré, le poète se distingue avec le lecteur des clowns, des aberrations morales ou sexuelles, et sa maîtrise du latin ou de l'art de la pointe propose sa culture humaniste en partage au lecteur très au-dessus de ces aberrations. Dans tous les cas, le poète sourit avec le lecteur. Dans les *Tragiques* en revanche, le poète s'impose au lecteur par sa propre violence, par ses images, ses vociférations, son énergie. Il n'essaie pas de partager mais de contraindre. Une culture de l'esprit ici, une poétique de la terreur là, qui explique largement et la réprobation que l'œuvre peut susciter, et la fascination qu'elle peut inspirer, car Agrippa d'Aubigné est peut-être un des premiers écrivains de la transgression, avant Artaud ou Bataille.

Quant à cette opposition d'*ethos* et de style entre poésie prophétique et satire, elle correspond à deux visions de l'histoire: une comédie carnavalesque ici, un conflit tragique et religieux là. Toute l'œuvre d'Agrippa d'Aubigné hésite entre ces deux options, lourdes de conséquence puisque dans le second cas, l'histoire a un sens et que ce sens est théologique, et que dans le premier, elle n'en a peut-être pas.

---

*Femmes [...] quels sont les avantages que vous avez recueillis dans la Révolution.*<sup>1</sup> Olympe de Gouges interprete storica del suo tempo

Antonia Criscenti

In 1791, Olympe de Gouges accused and contested the Revolution which excluded by human rights women's rights, and she writes the *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne*, an egalitarian proposal for the enjoyment of fundamental rights, that France and Europe will take two centuries to implement (almost) fully. Olympe led her public battle with a pen; eventually, she was guillotined, as she "wished", to claim the equality of the right to be revolutionary.

Keywords: *French Revolution – Woman Rights – Gender Equality – Women's Liberation – Pamphlet*

---

## 1. Solo una donna

Olympe de Gouges ha una genesi singolare, come persona, come donna, come rivoluzionaria: accusa, protesta, critica. Dalla condizione familiare, al destino matrimoniale, alla partecipazione rivoluzionaria, Olympe sta sempre dalla parte opposta, sceglie un'altra via e un'altra vita.

Olympe dice "no": ad un nuovo matrimonio, al nome del padre, al sud emarginato della Francia. Ancora diciannovenne, vedova e madre, lascia la sua terra, la famiglia, gli amici, e col figlioletto si trasferisce al centro del mondo: Parigi dal 1767 sarà la sua casa. Sceglie con cura le relazioni, quelle che sosterranno le sue ambizioni di letterata e drammaturga. Lei, «brillante improvvisatrice del Mezzogiorno»<sup>2</sup>, pur se incolta cittadina *du Midi*, dove anche

---

<sup>1</sup> O. de Gouges, *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne, À décréter par l'Assemblée nationale dans ses dernières séances ou dans celle de la prochaine législature*, 1791, *Postambule*.

Il testo di riferimento in lingua originale è contenuto in Bibliotheca Augustana, [http://www.hsaugsburg.de/~harsch/gallica/Chronologie/18siecle/DeGouges/gou\\_decl.html](http://www.hsaugsburg.de/~harsch/gallica/Chronologie/18siecle/DeGouges/gou_decl.html); per l'edizione italiana: Olympe de Gouges, *Dichiarazione dei diritti della donna e della cittadina*, trad. A. Lo Monaco, Genova, Il Nuovo Melangolo, 2007, dall'originale World Copyright © Mille et Une Nuits, May 2003 Département de La Librairie Arthème Fayard.

<sup>2</sup> Come la definisce il suo contemporaneo Jules Michelet, fra i pochissimi ad occuparsi del posto donne nella rivoluzione; egli sembra scriverne quasi per dovere di cronaca, evidenziando la fragilità

la lingua, l'occitano, è considerata una specie di dialetto<sup>3</sup>, immagina – e costruisce – un sé alternativo alla sorte di nascita: diviene infatti compagna del delfino di Francia, Philippe d'Orléans<sup>4</sup>, favorendo, insieme, il proprio futuro entro le nuove élites borghesi e la carriera del giovanissimo, e ingrato figlio Pierre Aubry, che la rinnegherà fino alla ghigliottina.<sup>5</sup>

Nata nel 1748 da una famiglia di media borghesia di Montauban (sud-ovest della Francia), la piccola Marie Gouze, senza una vera istruzione, come tutte le donne del suo tempo e del suo ceto, segue la strada che le viene tracciata: viene sposata ad un anziano signore, che la lascia, vedova e madre, ad appena un anno dalle nozze. A soli diciotto anni, Marie decide di non risposarsi mai più, («Le mariage est le tombeau de la confiance et de l'amour»<sup>6</sup>), e di dare libero sfogo alle sue naturali inclinazioni artistiche e letterarie. Di più, decide di abbandonare il passato, senza rinnegare origini e affetti, e si dà una nuova identità, assumendo il nome proprio della madre *Olympe*, e nobilitando il cognome in *de Gouges*, certa ormai della sua ascendenza aristocratica. Il padre naturale<sup>7</sup>, infatti, pare sia stato il marchese Jean-Jacques Lefranc de Pompignan, scrittore di fama<sup>8</sup>.

intrinseca alla condizione di genere, palesando il proprio sguardo superiore, come fa anche con le altre donne, nel suo volume, restituendo un'immagine diversa da quella che i posteri hanno ricostruito; J. Michelet, *Les femmes de la révolution*, Paris, Adolphe Delahays Libraire-Éditeur (2e éd. rev. et corr.), 1855; qui citiamo l'edizione italiana *Le donne della rivoluzione*, introduzioni di B. Craveri, L. Sciascia, Palermo-Siracusa-Milano, Arnaldo Lombardi Editore, 1989, p. 57. Sul versante degli studi storico-educativi, le ricerche storiografiche hanno invece svelato l'incidenza, culturale e sociale, dell'impegno femminile nel Settecento; cfr. C. Pancera, *L'istruzione è per le donne un diritto? Polemiche durante l'Assemblea Costituente del 1790-91*, in D. Galligani (a cura di), *Letteratura francese della Rivoluzione*, Bologna, 1987 Clueb, vol. I, pp. 267-301; Id., *La tendre mère révolutionnaire*, in M.-F. Brive (éd.), *Les femmes et la Révolution Française*, Toulouse-le-Mirail, Presses Universitaires du Mirail, 1989, vol I, pp. 473-480.

<sup>3</sup> L'occitano, o lingua d'oc, è una lingua romanza, parlata in un'area specifica del sud-Europa chiamata Occitania, nella Francia meridionale.

<sup>4</sup> Luigi Filippo II d'Orléans, noto come Philippe Égalité (1747-1793), anti-realista e liberale, appoggiò attivamente la Rivoluzione, votando a favore della condanna a morte del cugino Luigi XVI, fu ghigliottinato durante il periodo giacobino del Terrore; con lui, il termine "orleanista" definisce un'idea di 'monarchia costituzionale'.

<sup>5</sup> Testimoniato anche da Michelet, *Le donne della rivoluzione* cit., 57.

<sup>6</sup> O. de Gouges, *Déclaration des droits*, cit., *Postamble*.

<sup>7</sup> Michelet scrive, senza citare la fonte, probabilmente orale, che «qualcuno la riteneva bastarda di Luigi XV[...]», cfr. Michelet, *Le donne della rivoluzione* cit., p. 57.

<sup>8</sup> Le note biografiche si possono desumere da: O. Blanc, *Olympe de Gouges: une femme de libertés*, Paris, Syros-Alternatives, 1989; S. Mousset, *Olympe de Gouges et les droits de la femme*, Paris, Édition du Féline, 2003 (trad. it. *Olympe de Gouges e i diritti della donna*, Lecce, Argo, 2005); M. De Leo, *Olympe de Gouges*, Venezia, Centro internazionale della grafica, 1990.



Le note sulla vita di Olympe, più che a definirne la personalità, servono qui a comporre un itinerario politico e culturale in linea con le circostanze storiche della Francia rivoluzionaria, senza indulgere in quell'operazione *evenemenziale*<sup>9</sup>, cui potrebbe prestarsi il racconto biografico intrecciato agli eventi scomposti del periodo in cui visse ed operò, tra il 1768 ed il 1793, appunto. L'elemento biografico ci è utile a sottolineare il profilo di una intellettuale militante *ante litteram*, che ha lottato, fino alla morte, per proteggere l'umanità dal folle tentativo di escludere le donne dalla scena sociale.

Oramai, di Olympe de Gouges si scrive e si sa abbastanza<sup>10</sup>, tuttavia, non se ne parla sottolineandone il ruolo di 'interprete storica' della generazione illuminista. È invece possibile 'storicamente raccontare' anche di un'altra Olympe, cioè di una donna che potrebbe occupare un posto, *malgré elle*, nella storiografia, non limitatamente illuminista, in quella dimensione definita da Jean Lacouture della "storia immediata"<sup>11</sup>: de Gouge, infatti, scrive la storia che si compie, interpretando aspirazioni e progetti, non tanto, non solo,

---

<sup>9</sup> Il 1929 è indicato come anno d'avvio della "nuova storia", o della fondazione delle «Annales d'histoire économique et sociale» ad opera di Lucien Febvre e Marc Bloch; la "nuova storia", nella varietà dei suoi orientamenti teorici e ideologici, e dei campi di ricerca, definisce la fondamentale unitarietà della propria impostazione in riferimento al rifiuto di una "storia evenemenziale", che scambia gli epifenomeni per cause, e al progetto di una storia "globale" o "totale", in grado di superare le barriere settoriali e di ambire a un'indagine interdisciplinare e generale delle trasformazioni delle società. Si rimanda, fra gli altri, a: J. Le Goff (a cura di), *La nuova storia*, tr. it. T. Capra, Milano, Mondadori, 1980; Ph. Ariès, *Histoire des populations françaises et leurs attitudes devant la vie, depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Self, 1948; M. Vovelle, *La scoperta della politica. Geopolitica della Rivoluzione francese*, tr. it. Bari, Edipuglia, 1995; F. Braudel, *Scritti sulla storia*, tr. it. Milano, Mondadori, 1973; N. Elias, *Il processo di civilizzazione*, trad. it. Bologna, il Mulino, 1988.

<sup>10</sup> Solo recentemente l'attenzione a De Gouges richiama studiosi italiani a leggere, per lo più, tratti giuridico-politici nelle sue opere: A. Cavaliere, *La comparsa delle donne. Uguaglianza, differenza, diritti*, Fattore Umano Edizioni, Roma, 2016; C. Ravera, *Olympe de Gouges*, Roma, Elemento 115, 2019; M. Boggio, *Olympe de Gouges al tempo della Rivoluzione*, Roma, Bulzoni, 2021; A. Loche, *La libertà o la morte. Il progetto politico e giuridico di Olympe de Gouges*, Modena, Mucchi editore, 2021; T. Casadei, L. Milazzo, *Un dialogo su Olympe de Gouges. Donne, schiavitù, cittadinanza*, Pisa, ETS, 2022. Interrogata pedagogicamente, attraverso le influenze di Condorcet e Sophie de Grouchy, De Gouges consente sguardi legati a quello spirito rivoluzionario che premia chi voglia votarsi alla causa della formazione del popolo attraverso l'istruzione diffusa e universale; cfr. A. Criscenti, *Donne in Rivoluzione: Olympe de Gouges, e la Declaration des droits de la femme et de la citoyenne (1791)*, in L. Cardullo, D. Iozzia (a cura di), *Bellezza e virtù. Studi per Maria Barbanti*, Roma-Acioreale, Bonanno, 2014, pp. 691-708; Ead., *Il contributo di Sophie de Grouchy e Olympe de Gouges agli intenti inclusivi della Grande Rivoluzione. Con il testo della Declaration des droits de la femme et de la citoyenne (France 1791)* in «Quaderni degli Annali del Dipartimento Jonico - Donne, Politica, Istituzioni» (2015), pp. 287-308; Ead., *Sophie de Grouchy et Olympe de Gouges: la pensée au féminin à l'origine d'un modèle éthico-politique et pédagogique complexe*, in «Cahiers de Narratologie» (2021), 40 [en ligne], consultato il 30 settembre 2022.

<sup>11</sup> J. Lacouture, *La storia immediata*, in *La nuova storia* cit., p. 209.

femminili, della Francia rivoluzionaria, ancora tutta, esasperatamente, *monosessuata*.

L'idea di questo saggio è di dare dell'attività saggistica e letteraria di Olympe una lettura storiografica secondo il *modello annalistico dell'immediatezza*, ritornando sulla rilevanza paradigmatica del fare “storia immediata” – «raccolgere fatti e produrre effetti»<sup>12</sup> –, quale tratto distintivo, uno dei molti, della “*nouvelle histoire*”<sup>13</sup>.

Mai sottolineata – ma neanche abbozzata – da alcuno studioso fin qui, avanziamo l'ipotesi che de Gouges possa avere svolto vera e propria attività storiografica, in quella particolare forma metodologica detta “*immediata*”:

vicina, partecipe, rapida nell'esecuzione e prodotta da un autore o da un testimone coinvolto nell'avvenimento o nella decisione analizzata, tale è l'operazione storica che qui vogliamo prendere in considerazione [...], ma quanto è difficile delimitare questo campo [... posto] tra l'apologia di un certo giornalismo e la difesa di un certo tipo d'indagine socio-storica, senza che il “corpo del delitto” possa essere in nessun momento chiaramente determinato<sup>14</sup>.

## 2. Donne, diritti, potere

La condizione femminile<sup>15</sup> nell'epoca moderna, e fino a tutto il Settecento, è stata segnata pesantemente dall'idea che la donna, in quanto tale, possieda una natura specifica, legata alla corporeità ed alla sua potenzialità riproduttiva, che ne determina il modo d'essere. La donna, diversamente dall'uomo, è definita, non già in base alle sue attitudini umane, bensì dalla sua identità biologica, che diviene, così, sinonimo di diseguaglianza e d'inferiorità. Alla diversità fra i due sessi si fa corrispondere una netta contrapposizione di compiti e di ambiti di appartenenza: alla donna competono, per natura, i ruoli di moglie e di madre, il suo valore si

<sup>12</sup> *Ivi*, p. 222.

<sup>13</sup> L'aggettivo “nouvelle” si riferisce al movimento parallelo della *New History* lanciato negli Stati Uniti nel 1912, e soprattutto rimanda a H.E. Barnes, che aveva pubblicato nel 1919 *Psychology ad History*, e presentato il movimento in *The New History and Social Sciences* (1925).

<sup>14</sup> Lacouture, *La storia immediata* cit., p. 210.

<sup>15</sup> Qualche segnalazione utile: A.M. Piettre, *La condition féminine à travers les âges*, Paris, Édition France-Empire, 1974, pp. 237-238; G. Fraisse, *Droit naturel et question de l'origine dans le pensée féministe au XIXe siècle*, in *Stratégies des femmes*, Paris, Tierce, 1984, p. 384; A. Rossi Doria, *Il pensiero politico delle suffragiste*, in *La sfera pubblica femminile. Percorsi di storia delle donne in età contemporanea*, a cura di D. Gagliani, M. Salvati, Bologna, Clueb, 1992, pp. 18-42; G. Bonacchi, A. Groppi (a cura di), *Il dilemma della cittadinanza. Diritti e doveri delle donne*, Roma-Bari, Laterza, 1993.

misura attraverso la capacità di prendersi cura della famiglia e della casa; non le vengono riconosciute capacità e possibilità di progettare in modo autonomo la propria esistenza. Nel secolo dei lumi, finanche Rousseau – fra i più convinti assertori della fondamentale eguaglianza di tutti gli uomini, e, nello stesso tempo, della subalternità femminile – scrive nell'*Emilio*:

Non c'è parità tra i due sessi per quanto riguarda le conseguenze del sesso. Il maschio è solo maschio in certi momenti; la femmina è femmina per tutta la vita [...]. Tutto le ricorda costantemente il suo sesso e, per svolgere bene le sue funzioni, ha bisogno di una costituzione che si riferisca ad esso<sup>16</sup>.

Il pensiero illuminista e rivoluzionario, proprio nel momento in cui crea lo spazio pubblico, fondato sul principio universalistico dell'eguaglianza, dove ci si può avvalere delle libertà finalmente conquistate, vieta di fatto alla donna (ad eccezione di Condorcet<sup>17</sup>) la possibilità di accedervi e non le riconosce il diritto ad avere diritti<sup>18</sup>, cosicché, dall'orizzonte egualitario viene esclusa l'altra metà del genere umano, e il nuovo ordine politico resta una prerogativa tutta maschile. Olympe ne scrive con straordinaria lucidità:

[l'uomo] quest'essere bizzarro, cieco, gonfio di scienza come un otre, quest'essere che, nel nostro sagace secolo dei lumi, è degenerato nella più crassa ignoranza, vuole comandare dispoticamente su un sesso che, avendo ricevuto in dote tutte le facoltà

---

<sup>16</sup> J.-J. Rousseau, *Émile ou de l'éducation*, Paris, sd Ernest Flammarion Éditeur, tome II, Livre V, *Sophie ou la femme*, p. 148; la traduzione è nostra.

<sup>17</sup> Condorcet, nel «Journal de la Société» (5, 1789) pubblica *Sull'ammissione delle donne al diritto di cittadinanza*, sostenendo l'assoluta parità uomo-donna, per natura e in virtù di tutti i diritti – civili, politici, economici e professionali – attribuiti agli uomini, senza distinzione di sesso, razza, credo, censo. Egli è affiancato (e affianca), nella battaglia per l'assunzione di una piena cittadinanza da parte delle donne, dalla moglie, Sophie de Grouchy, sodale di Olympe de Gouges. Cfr. G. Durante (a cura di), *Gli sguardi dell'illuminista* cit., particolarmente alle pp. 139-150; A. Criscenti, *Condorcet. Istruzione, potere, libertà nei Mémoires sur l'instruction publique*, in «Spazio filosofico», 10 (2014), pp. 163-172; Ead., *Culture mafieuse, imaginaire et rôle de la femme dans la société sicilienne. Une approche historique* in *L'imaginaire féminin, la femme et la féminité*, in «Symbolon», 9 (2014), pp. 33-44.

<sup>18</sup> Ancor oggi, il problema dei diritti diseguali: Stefano Rodotà rileva quanto, ancora insoddisfatto, il bisogno di diritti e di diritto si manifesti ovunque, sfidi ogni forma di repressione e di violenza, al punto che sempre più donne e uomini li combattono, denunciano le diseguaglianze, si organizzano su Internet, sfidano regimi politici autoritari. La loro azione è una quotidiana, planetaria, dichiarazione di diritti, che si oppone alla pretesa di far regolare tutto dal mercato, mette al centro la dignità delle persone, fa emergere i beni comuni, e guarda a un futuro dove la tecno-scienza sta costruendo una diversa immagine dell'uomo; di qui una nuova idea di cittadinanza, quale patrimonio universale di diritti umani; cfr. Id. *Il diritto di avere diritti*, Roma-Bari, Laterza, 2012; il classico riferimento rinvia a H. Arendt, *Le Origini del Totalitarismo*, tr. it. di A. Guadagnin, Milano, Edizioni Comunità, 1996.

intellettuali, pretende di godere i frutti della Rivoluzione, e reclama il proprio diritto all'uguaglianza [...]»<sup>19</sup>.

Per molti secoli la donna nel pensiero occidentale è soltanto *natura*, *materia*, contenitore di carne, corpo del desiderio e corpo del peccato, spesso corpo del reato, corpo imperfetto, oppure, corpo che genera altri corpi ma, anche, contemporaneamente e contraddittoriamente, per secoli, la donna funziona come pura *evanescenza*, figura dell'immateriale. Così, per molti secoli, le donne hanno adoperato la scrittura per 'attraversare' queste due linee di confine: da una parte, l'angusto della materialità e della contingenza, dall'altra, l'ampiezza dell'utopia. Attraversamento mai debole, eppure, timido e timoroso, taciuto o mentito sulle vere intenzioni, per nascondere la propria identità dietro lo scudo dello pseudonimo, usando immaginazione e fantasia, sogno e desiderio, volontà e 'potere', pur restando ai margini della cultura, della scienza, dell'arte, dell'accademia, della politica, del potere. Tuttavia, dai margini, così come dalle frontiere, nascono spesso cambiamenti epocali, genialità, forze. La scrittura, allora, diviene motivo di liberazione, cerca abbattimento delle pareti, sconfinamento, racconta quel che è rimasto silente, inespresso, censurato, rigettato, impossibilitato ad essere: il corpo delle donne, come corpo per sé, come corpo delle idee<sup>20</sup>.

Quella scrittura e il corpo usa Olympe de Gouges con coraggio e sfrontatezza, senza infingimenti, senza paure (dichiarate), senza limiti di cultura e natura; le sofferenze fisiche descritte nei giorni del carcere, gli ultimi della sua vita, lo testimoniano; malata, sofferente e umiliata, consapevole della fine, non smette di denunciare, scrivendo il proprio dissenso:

[...] due giorni prima del mio arresto, ero caduta ferendomi alla gamba sinistra; avevo la febbre, ero fuori di me, mi sentivo la più sventurata delle vittime. Venni rinchiusa in una soffitta lunga sei piedi e larga quattro, con nient'altro che un letto; un gendarme non mi lasciava né di giorno né di notte: un'indecenza questa di cui non si hanno esempi nella Bastiglia, né nelle prigioni dell'Inquisizione [...]. La febbre non mi lasciava, il versamento formatosi nella gamba, tutto richiedeva un aiuto benefico di santa umanità, fossi anche stata colpevole [...]. La loro ferocia [...] mi ha negato per sette giorni un medico e perfino un po' di biancheria pulita. Non so quante volte la mia camicia intrisa di sudore mi si è asciugata addosso [...]»<sup>21</sup>.

<sup>19</sup> De Gouges, *Dichiarazione*, tr. it. cit., p. 13.

<sup>20</sup> La scrittura di Alda Merini, per esempio, esprime bene il travaglio comune a molte donne esistenzialmente alienate; Cfr. M. Arriaga Florez, *Alda Merini: raccontarsi contro cultura e contro natura*, in I. Loidice-F. Pinto Minerva (a cura di), *Donne tra arte, tradizione e cultura. Mediterraneo e oltre*, Padova, Il Poligrafo, 2006, p. 51.

<sup>21</sup> De Gouges, *La musa barbara* cit., *Al tribunale rivoluzionario*, 21 settembre 1793<sup>2</sup>, pp. 121 -123.

Le vicende esistenziali rivelano un tipo di donna antesignano di abiti mentali e comportamentali che saranno investiti di popolarità, e dunque diffusi in Europa, solo dopo la seconda guerra mondiale, in qualche caso, come in Italia, ben più tardi<sup>22</sup>. Con oltre un secolo e mezzo di anticipo, rispetto alla “contestualizzazione” dei riconoscimenti giuridici e sociali, i temi trattati nei 70 scritti, fra *pamphlet*, libelli rivoluzionari, articoli, manifesti murali, 29 romanzi, 71 *pièces* teatrali<sup>23</sup>, riguardano rivendicazioni epocali: diritto al lavoro, diritto all’istruzione e alla carriera, diritto al divorzio, legislazione per le donne abbandonate e le ragazze madri, diritto per le donne sposate di disporre dei propri beni indipendentemente dal marito. L’opera più conosciuta, tuttavia, è la *Dichiarazione dei diritti della donna e della cittadina*, scritta nel 1791 e dedicata a Maria Antonietta, regina di Francia, che articola una Costituzione comprendente tali diritti *inalienabili*, al femminile<sup>24</sup>.

Il *pamphlet* è redatto un mese dopo la stesura della Costituzione francese del 1791 con cui l’Assemblea Nazionale, ratificando le idee inaugurati della Rivoluzione, cioè i principi di libertà, sicurezza e proprietà, in realtà, declassa ben oltre metà del corpo sociale francese: i meno abbienti, i bambini, i pazzi, gli attori, i colpevoli di reati infamanti, e tra costoro, le donne, ridotte, senza diritti giuridici, in assoluta passività civica, a non cittadine. La pubblicazione della *Dichiarazione dei diritti della donna* non sortisce alcun effetto; tuttavia, insieme ai testi di Nicolas de Condorcet, in particolare *Sull’ammissione delle donne al diritto di cittadinanza*<sup>25</sup>, del luglio 1790 e a quello del 1792 di Mary Wollstonecraft, *Rivendicazione dei diritti della*

<sup>22</sup> Opportuna, in tal senso, la riflessione di Cavaliere, *La comparsa delle donne. Uguaglianza, differenza, diritti* cit., che ricostruisce l’irruzione delle donne sulla scena pubblica, muovendo dal femminismo dell’uguaglianza, fino ad arrivare a un’analisi della cosiddetta seconda ondata femminista, segnata dalla riflessione sulla differenza.

<sup>23</sup> V. Stolfi, *Marie Gouze*, in *Enciclopedia delle donne*, consultato il 20 giugno 2022 su <https://www.enciclopediadelledonne.it/biografie/marie-gouze/>

<sup>24</sup> Emma Baeri, richiamando la *Déclaration* redatta da Olympe, pubblica un appello perché sia ricontestualizzata la Costituzione italiana, nel segno della rappresentazione esplicita della cittadinanza femminile, che ad oggi resta neutralizzata nell’universalità del soggetto maschile. La proposta, maturata nel confronto fra un gruppo di donne italiane, di un *Preambolo*, posto in apertura della nostra prima Costituzione, nel rispetto assoluto della sua integrità, servirebbe a portare a compimento la cittadinanza femminile. Cfr. E. Baeri, *Costituzione articolo zero. Come scrivere il genere femminile nella Costituzione italiana?*, in «d/D Il diritto delle donne», 23 gennaio 1998, p. 4.

<sup>25</sup> M.J.A.N. Caritat de Condorcet, *Sur l’admission des femmes au droit de cité*, in Id., *Oeuvres*, a cura di A. Condorcet O’Connor-M.F. Arago, Paris, Didot frères, 1847-49, vol. X, pp. 119-130; trad. it. in *Gli sguardi dell’illuminista* cit., pp. 139-150; Criscenti, *Istruzione ed educazione negli scritti giovanili di Condorcet (1773-1782)*, Cosenza, Pellegrini, 1996.

*donna*<sup>26</sup>, costituisce una tappa fondamentale nella storia del lungo processo emancipativo femminile. Si tratta di un testo risoluto e drammatico, in cui l'Autrice delegittima e sconfessa il dichiarato spirito egualitario dell'operato dell'Assemblea, in nome del genere femminile, sommerso e misconosciuto.

Si può ben dire che la *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne*, pubblicata fra il 4 e il 14 settembre 1791 nella Parigi rivoluzionaria, costituisca uno dei documenti fondativi del femminismo. Il progetto, presentato alla Convenzione, se approvato, avrebbe significato il riconoscimento per la donna degli stessi diritti naturali dell'uomo e quindi anche una sua presenza attiva nella sfera pubblica. Modellata sulla *Dichiarazione dei diritti* del 1789, suggerisce una collocazione della specificità femminile all'interno dell'universalità dei principi, e fa emergere la centralità del problema: perché i diritti universali, dichiarati solennemente in Francia, come già, nel 1776, negli Stati Uniti, riguardavano solo i cittadini di sesso maschile? Come mai l'ambigua parola 'uomo' definisce anche la donna quando si parla di tasse e di reati da punire e, invece, è circoscritta alla 'persona di sesso maschile', escludendo la donna, quando si parla di diritti politici e civili? Questi interrogativi risultano dirompenti e conflittuali nella Francia che si avvia verso la fase del Terrore. Olympe de Gouges, vista respinta dalla Convenzione la sua *Dichiarazione*, apre una dura polemica e ingaggia uno scontro diretto con Robespierre<sup>27</sup>.

La *Déclaration* è dedicata alla Regina di Francia, alla quale l'autrice chiede, con esplicita audacia, di farsi promotrice dei valori di libertà e di sviluppo, cui hanno diritto le donne:

Signora, poco avvezza al linguaggio che si tiene ai Re, non userò l'adulazione cortigiana per farvi omaggio di questa mia inconsueta produzione. Il mio scopo, Signora, è quello di parlarvi con franchezza; e non ho atteso, per esprimermi in tal modo, che giungesse l'epoca della libertà: mi sono esposta con la stessa energia al tempo in cui la cecità dei despoti usava punire una così nobile audacia. [...] sostenete, Signora, una causa così bella; difendete questo sesso infelice, e avrete presto dalla vostra parte una metà del Regno, e almeno un terzo dell'altra metà<sup>28</sup>.

---

<sup>26</sup> Non ci sono tracce di rimando reciproco tra le due donne, nonostante le comuni battaglie: Olympe non cita mai Mary e viceversa.

<sup>27</sup> Accusata di tradimento per aver proposto, attraverso la diffusione del manifesto *Les trois urnes*, un modello di governo inconciliabile con lo Stato Uno e Indivisibile, veniva ghigliottinata il 3 novembre 1793, qualche settimana dopo la decapitazione di Maria Antonietta.

<sup>28</sup> De Gouges, *Déclaration des droits*, cit., *À la Reine*; la traduzione è nostra.

Ella è convinta che Maria Antonietta non sia quella vittima dei vizi di cui tutti parlano, ma che saprà scegliere ciò che la farà ricordare come una grande donna. Risalta, nella *Dedica*, la grande lucidità di de Gouges nel sostenere come l'emancipazione femminile non possa che venire dalle donne, dalla personale coscienza della loro deplorabile condizione. Non avendo alcuna visione idealizzata del proprio sesso, ma, anzi, riconoscendone i difetti, si assume il compito di dare buoni consigli alle «sorelle»:

O donne, donne di qualunque specie, rango e condizione, fatevi più semplici, più modeste e più generose le une con le altre. Già vi vedo tutte schierate intorno a me [...] per farmi pagare cara l'audacia di volervi dare consigli: ma questi riguardano anche me; e, credetemi, dandovi i consigli che servono anche a me, mi prendo intera la mia parte. [...] sono la più imperfetta di tutte, conosco i miei difetti, e ad essi dichiaro apertamente guerra<sup>29</sup>.

I diciassette articoli della *Déclaration*<sup>30</sup> proclamano il riconoscimento delle donne, quali cittadine, attraverso la rivendicazione dei diritti civili, destinati unicamente ai cittadini attivi; conclude il documento uno straordinario modello di contratto matrimoniale, *Forma del contratto sociale fra l'uomo e la donna*<sup>31</sup>, stipulato secondo principi egualitari.

### 3. La lotta armata (di penna), nel contesto della storiografia immediata

A Parigi, fuori dall'Assemblea Nazionale risuona un brusio di voci escluse, che non è ancora un discorso: questa pressione dal basso, che deciderà le sorti della

<sup>29</sup> Non stupisca il tratto grammaticale, è il modo in cui scrive Olympe, o chi per lei: De Gouges, *Œuvres de madame de Gouges*, Cailleau, Imprimeur-libraire, 1788, 1, pp. 1-8, *PRÉFACE POUR LES DAMES Ou le Portrait des Femmes*, p. 6; la traduzione è nostra. Si può agevolmente consultare anche in [https://fr.wikisource.org/wiki/Page:Gouges\\_-\\_Oeuvres\\_de\\_madame\\_de\\_Gouges\\_-\\_1786.pdf/22](https://fr.wikisource.org/wiki/Page:Gouges_-_Oeuvres_de_madame_de_Gouges_-_1786.pdf/22)

<sup>30</sup> Gli articoli possono essere strutturati in due parti: i diritti delle donne e degli uomini, l'una, i diritti della nazione, l'altra; dieci articoli trattano della libertà, dell'uguaglianza, della proprietà di ciascuna persona, dei diritti delle donne e degli uomini all'interno di una nazione; gli altri sette trattano argomenti centrali dei diritti della nazione sulle donne e sugli uomini, e sviluppano tematiche concernenti la sovranità nazionale, il diritto di partecipazione all'organizzazione dei servizi pubblici, il diritto di rappresentanza e il principio della divisione delle forze governative.

<sup>31</sup> Datato 14 settembre 1791, così esordisce: «Noi sottoscritti, N e N, di nostra propria volontà ci uniamo per la vita, e per la durata della nostra reciproca inclinazione, alle seguenti condizioni: intendiamo e vogliamo mettere in comunione i nostri beni, riservandoci, tuttavia, il diritto di separarli a favore dei nostri figli, e di quelli che potremmo avere da altro legame [...]». Cfr. de Gouges, *Dichiarazione dei diritti della donna e della cittadina* cit., p. 33.

Rivoluzione, Olympe de Gouges ha saputo raccontarla, scrivendo una «*storia in formazione*»<sup>32</sup>: quella storia, nel suo farsi, non le passava accanto, ma la attraversava rendendola protagonista, *storica e storiografa* a un tempo. Perché, se è vero che «quando partecipi a un evento storico, non lo vedi, in realtà»<sup>33</sup>, allora, Olympe de Gouges ha intenzionalmente afferrato quegli eventi, per dirigerli, ha voluto fare storia. La sua è una voce che parla di umori, paure, rabbia, polvere, sofferenze proprie e altrui. La storia “in presa diretta” conferisce aderenza al flusso e riflusso degli eventi, ed è in grado, forse meglio della storia ‘passatista’, di analizzare e misurare il mutamento quando ne considera il corso indipendentemente dal risultato: conoscere l’esito di un combattimento induce invece a sottovalutare le risorse del vinto, il suo dinamismo<sup>34</sup>.

Nei vicoli di Parigi si muore, Olympe lo sa e per questo li percorre, raccoglie notizie, scrive i fatti, stampa i testi a proprie spese, poi li attacca personalmente sui muri della capitale (le sarà fatale chiedere l’aiuto a un attacchino per l’esposizione del manifesto più progressista che fosse stato scritto, *Les trois urnes, ou le salut de la patrie, par un voyageur aérien*<sup>35</sup>).

Spinta da una straordinaria volontà di militanza umanitaria e progettuale, nei suoi *pamphlet* politici riscrive la Rivoluzione alla sua maniera, inseguendo il «farsi ed il disfarsi degli eventi»<sup>36</sup>, senza trascurare la cronaca delle sue personali disavventure di donna ambiziosa e scomoda, la *microstoria della quotidianità* e della

<sup>32</sup> Qui ancora il rimando ad una fonte critica, di segno *annalistico*: cfr. Lacouture, *La storia immediata* cit., p. 210.

<sup>33</sup> La regina Elisabetta II, riferendo la propria estraneità ai fatti, lungo l’evento dell’incoronazione del 2 giugno 1953; da una intervista rilasciata alla BBC, 16 gennaio 2018.

<sup>34</sup> *Ivi*, p. 219.

<sup>35</sup> Si tratta del saggio/manifesto di stampo federalista in cui si propone che in ogni Dipartimento di Francia il Presidente dell’Assemblea abbia sul proprio tavolo tre urne, appunto: una per il Governo repubblicano, una per il Governo federale, l’altra per quello monarchico. Lo stesso Presidente avrebbe garantito ai Francesi la possibilità di scegliere liberamente, con scrutinio segreto, uno dei tre ordinamenti. La vittoria sarebbe andata alla maggioranza. Sospettata di essere controrivoluzionaria, proprio dall’attacchino, che si rifiuta di esporre il manifesto, ritenuto pericoloso, viene denunciata dalla figlia di questi, per attentato alla Repubblica. A marzo di quello stesso anno infatti era stata votata una legge che proclamava la “Repubblica Una e Indivisibile”, e prevedeva la condanna a morte per chiunque si dichiarasse contrario. Cfr. A. Criscenti, *Olympe de Gouges, Les trois urnes, ou le salut de la patrie (1793)*, in «SpazioFilosofico» (2017) 19, pp. 175-190. Si veda anche M. Vovelle, *La Francia rivoluzionaria. La caduta della monarchia 1787-1792*, trad. it. Roma-Bari, Laterza, 1987, pp. 192, 200.

<sup>36</sup> Benché *l’avvenimento* sia rimasto per un secolo la materia prima della storia positivista, oggettiva e passatista, prima di venire spazzato via dalla scuola delle «Annales» e inghiottito dalla “lunga durata”, la nuova irruzione che esso fa sulla scena della storia è legata al tentativo di “immediatezza storica”: «L’avvenimento trova una duplice definizione nel suo significato di *rottura e di conoscenza*, ha bisogno della diversità, dell’eco che suscita». Cfr. Lacouture, *La storia immediata* cit., *Il ritorno dell’avvenimento*, p. 226.



vita di strada, i sogni di una società ideale. Ciò che costituisce al tempo stesso la specificità e la debolezza di questo tipo di storia *in presa diretta*, è che il ricercatore immediato ignora, a differenza dello storico, l'epilogo. A poco a poco, la sua voce attraversa Parigi<sup>37</sup>, si fa udire nell'Assemblea Nazionale, nel palazzo reale delle Tuileries, nel cuore della Costituente, nelle aule del Tribunale Rivoluzionario; infine, è intercettata dal Tribunale di Salute pubblica, dove Robespierre decide di tacitarla per sempre, con l'accusa che attentanti con i suoi scritti alla sovranità popolare, ed il timore che possa fare adepti. Viene ghigliottinata perché riconosciuta colpevole di attentato alla Repubblica, tramite la pubblicazione di insidiosi manifesti a sua firma.

Olympe racconta e agisce, perché sa, e spera, che le sue parole e il suo comportamento sortiscano reazioni in grado di dare nuovo corso alla storia.

Dunque, de Gouges «raccolge fatti e produce effetti, e tali effetti sono immediati»<sup>38</sup>. Come ricordato in apertura, si tratta di una dimensione storiografica di non facile delimitazione, «l'immagine della "storia immediata", quale noi la percepiamo è in continuo movimento, si sottrae ad una vera definizione [...]»<sup>39</sup>. L'arco di tempo di cui dispone è ridotto, ma è compensato dalla diversificazione delle fonti di informazione: e questo è proprio il lavoro dello storico *immediatista*. Il discorso che qui si propone riguarda la necessità di non fermare l'attenzione su de Gouges letterata, capace di stare sulla scena della storia rivoluzionaria, come fin qui gli studi specialistici rilevano, quanto, di avvalorarne l'opera complessiva di saggistica storica, in grado di segnare una pagina della storiografia rivoluzionaria, *nel farsi stesso della storia*, secondo ciò che definiamo il *paradigma dell'immediatezza storiografica*.

Ecco, la formula di «storia immediata», divulgata all'inizio degli anni Sessanta del Novecento, di cui Lacouture delimita le irrinunciabili componenti – prossimità temporale della redazione dell'opera al soggetto trattato, e vicinanza materiale dell'autore ai fatti che esamina – tende a dare la parola a coloro che sono stati attori di questa storia, perché vuole basarsi su quegli *archivi viventi che*

---

<sup>37</sup> «Come le *tricoteuses*, Olympe assisterà [...] alle sedute dell'Assemblea, entrerà in tutti i luoghi consentiti alle donne, sedi di associazioni o caffè come il Procope, per sostenere le sue idee e rivaleggiare con i più celebri oratori dell'Assemblea Costituente [...]». Cfr. E. Gaulier, «Donna, svegliati!», in de Gouges, *Dichiarazione cit.*, p. 62; D. Godineau, *Citoyennes tricoteuses. Les femmes du peuple à Paris pendant la Révolution française*, Aix-en Provence, Alinéa, 1988.

<sup>38</sup> Cfr. Lacouture, *La storia immediata cit.*, pp. 209, 222.

<sup>39</sup> *Ibidem*.

*sono gli uomini*; il richiamo all'opera di Tucidide<sup>40</sup> vuole ricordare che l'operazione storica mira prima di tutto alla ricerca di una linea di intelligibilità, di una relazione tra cause ed effetti, fra mezzi e fini, fra rumore e significato. Lo storico *immediatista*, infatti, compie quella quadruplica operazione di *reperimento*, *classificazione*, *montaggio*, *razionalizzazione* che, partendo da un dato culturale, il suo, che determina tanto l'orientamento della ricerca quanto l'asse dell'interpretazione, gli detta l'opera in un tempo eccezionalmente breve. Poiché il *tempo* in cui lavora uno storico definisce il suo lavoro allo stesso modo del *luogo* in cui egli si colloca, l'*immediatista*, allora, «accumula sgranocchiando»<sup>41</sup>; ciò che qualifica, infatti, questo lavoro «dipende meno dal tempo che dallo spazio, vale a dire, meno dal ritmo istantaneità/distanza, che dall'apertura del compasso critico»<sup>42</sup>. E tuttavia, il rischio incombente della *distorsione della soggettività*, per l'*immediatista*, può e deve essere bilanciato dall'esplicitazione dei propri orientamenti; palesandosi per quello che è, si neutralizza, si apre, cioè, le vie dell'equità. Quando procede nell'ambiguità, il ricercatore dell'immediato corre il pericolo di allontanarsi dalla operazione storica, ma se dirige tale operazione con *chiarezza delle premesse e trasparenza delle intenzioni*, racconta un'esperienza ineguagliabile: «getta sul tavolo i documenti ottenuti a rischio della vita, egli proclama ciò che sa e ciò che crede. Per questo motivo egli è perfettamente comprensibile»<sup>43</sup>.

Insomma, «fare storia immediata significa essere George-Jacques Danton condotto al patibolo, che parla al popolo del proprio rapporto con la rivoluzione, e gli spiega il significato della propria morte»<sup>44</sup>.

È ciò di cui s'incarica Olympe de Gouges, per la posterità:

Lascio la mia probità agli uomini (ne hanno bisogno); la mia anima la lascio alle donne, e non è un dono da poco; [...] il mio disinteresse lo lascio gli ambiziosi, la mia filosofia ai perseguitati, il mio spirito ai fanatici, la mia religione agli atei, la mia franca allegria alle donne non più giovani [...] scelgo te, Danton, a difensore dei principi che in questo scritto ho svolto in fretta [...] non attaccherò sui muri questo mio testamento, non incendierò il popolo di Parigi, né i dipartimenti, mi rivolgo direttamente e

---

<sup>40</sup> *Ivi*, p. 211. «Che la storia sia la scienza del passato, che essa non trovi la sua ragion d'essere, la sua giustificazione, se non nel laborioso frugare tra le montagne di carta degli archivi, è un dogma di data abbastanza recente [...] dell'era positivista [...] che la storia può interessarsi solo a ciò che è finito, trascorso», *ivi*, p. 213.

<sup>41</sup> *Ivi*, p. 226.

<sup>42</sup> *Ivi*, p. 225.

<sup>43</sup> *Ivi*, pp. 232-233.

<sup>44</sup> *Ivi*, p. 209.

fermamente ai giacobini, al dipartimento, alla Comune, alle sezioni di Parigi in cui si raccoglie ancora la maggioranza sana dei buoni cittadini. E questi, quali che siano gli sforzi dei malvagi, salveranno la cosa pubblica [...].

Olympe de Gouges, 9 giugno 1793<sup>45</sup>

---

<sup>45</sup> *Testamento politico di Olympe de Gouges*; cfr. de Gouges, *Écrits politiques* cit., tome II, 1792-1793, p. 187.

SFI

---

## Madame de Staël e la scrittura come militanza politica: il *pamphlet* in difesa di Maria Antonietta

Giuseppe Sciara

During the years of the French Revolution, writing was Madame de Staël's main weapon to influence political events. Although theoretical and practical intentions are inextricably linked in her production, the work *Réflexions sur le procès de la reine*, composed in 1793, a few weeks before the trial that would lead to Marie Antoinette's death sentence, constitutes a perfect example of a pamphlet due to its polemical, sometimes aggressive and, in any case, denunciatory character. Identifying a target audience of women only, the work aims on the one hand to defend and to redefine the queen's image in the face of public opinion, and on the other hand to condemn the Terror, to unmask the mechanisms through which the Jacobins are able to mobilise and manipulate the people by appealing to their passions, first and foremost envy and partisan spirit.

Keywords: *Madame de Staël – Pamphlet – French Revolution – Women – Democracy*

---

Dopo essere stata a lungo studiata quasi esclusivamente come romanziera e letterata, Madame de Staël ha riconquistato negli ultimi decenni una sua rilevanza anche come pensatrice politica<sup>1</sup>, in quanto figura capace nell'ultimo decennio del Settecento di osservare da una posizione privilegiata – è figlia dell'ultimo ministro delle finanze di Luigi XVI, Jacques Necker, e moglie dell'ambasciatore di Svezia, Erik Magnus von Holstein – la disgregazione del sistema d'*Ancien régime*, di assistere alla faticosa nascita

---

<sup>1</sup> Su Madame de Staël pensatrice politica mi limito a segnalare gli studi più recenti: K. Szmurlo (ed. by), *Germaine de Staël: Forging a Politics of Mediation*, Oxford, Voltaire Foundation, 2011, in particolare la parte I “Revolutionary engagements”; A. Craiutu, *Moderation after the Terror. Mme de Staël elusive center*, in Id., *A Virtue for Courageous Minds: Moderation in French Political Thought, 1748-1830*, Princeton (N.J.), Princeton University Press, 2012, pp. 158-197; B. Fontana, *Germaine de Staël: A Political Portrait*, Princeton-Oxford, Princeton University Press, 2016; S. De Luca, *Guardando oltre Manica e oltre Oceano: Madame de Staël (1791-1798)*, in Id., *La traduzione impossibile. Il modello inglese nel costituzionalismo francese dalla Rivoluzione alla Restaurazione*, Canterano, Aracne, 2017, pp. 75-91; C. Takeda, *Mme de Staël and Political Liberalism in France*, Singapore, Palgrave Macmillan, 2018; S. De Luca e G. Sciara (a cura di), *Germaine, ou la politique. Mme de Staël pensatrice politica*, «Storia del Pensiero politico», 7 (2018), pp. 345-463. Per una rassegna sulla riscoperta di Madame de Staël come pensatrice politica cfr. G. Sciara, *Pregiudizi duri a morire: la lenta riscoperta del pensiero politico di Germaine de Staël negli ultimi quarant'anni*, in ivi, pp. 349-368.

del governo rappresentativo e di mettere a fuoco le aporie della nascente democrazia sul continente europeo. Ma il suo ruolo non si esaurisce di certo in quello della semplice osservatrice: per quanto non sempre valorizzato dalla critica, Madame de Staël ha anche un significativo profilo di “attivista” politica dato che, soprattutto tra il 1789 e il 1803, anno in cui è costretta all’esilio da Napoleone, svolge un ruolo di primo piano nelle vicende politiche del proprio tempo ed è capace di incidere su di esse<sup>2</sup>.

Certo, non potendo ricoprire alcuna carica politica ufficiale, per realizzare le proprie aspirazioni di donna d’azione è costretta a sfruttare le uniche possibilità offerte dalla società dell’epoca: dare vita a salotti intellettuali e scrivere. Il suo ruolo di *salonnière* è stato al centro di numerosi studi negli ultimi decenni ed è ormai nota, grazie ad opere come *Lettres sur les écrits et le caractère de J.-J. Rousseau* e soprattutto *Corinne, ou l’Italie*, la particolare concezione che Staël ha della figura sociale, di cui lei stessa è l’incarnazione ideale, della donna animatrice di salotti intellettuali, capace di fungere da esempio morale per gli ospiti di sesso maschile e di concorrere in maniera sostanziale alla formazione dell’opinione pubblica<sup>3</sup>. In questa sede, però, vorrei concentrarmi sull’altro aspetto della sua militanza, sullo strumento che Madame de Staël è in grado di utilizzare per influire sugli eventi della propria epoca: la “presa di parola” per iscritto.

## 1. La scrittura come atto politico, tra teoria e pratica

Impugnare la penna, dando alle stampe ciò che si scrive o talvolta limitandosi a far circolare in forma manoscritta le proprie opere, per una donna vissuta a cavaliere tra Sette e Ottocento è già di per sé un dirimpente atto politico la cui portata emerge nel corso della vita di Madame de Staël soprattutto nei momenti di maggiore difficoltà personale e collettiva; se si considerano poi gli ambiti di scrittura in cui è in grado di cimentarsi, si può ulteriormente comprendere come la scelta di scrivere sia per lei un vero e proprio guanto di sfida lanciato alla società dell’epoca: alle opere di

<sup>2</sup> Cfr. M.-È. Beausoleil, *Germaine de Staël as Political Activist: Print, Privacy and Opinion in the French Revolution (1789-1799)*, in K. Szmurlo (ed. by), *Germaine de Staël: Forging a Politics of Mediation* cit., pp. 23-34.

<sup>3</sup> C. Takeda, *Mme de Staël and Political Liberalism in France* cit., p. 50. Sul tema cfr. S.D. Kale, *Women, Salons and Sociability as Constitutional Problems in the Political Writings of Madame de Staël*, «Historical Reflections/Réflexions Historiques», 32 (2006) n. 2, pp. 309-338.

*fiction* sa infatti affiancare la critica letteraria, la filosofia e soprattutto la politica, campi tradizionalmente di appannaggio maschile<sup>4</sup>.

In quest'ultimo ambito, Madame de Staël è senz'altro una grande scrittrice di opere di circostanza. Basta dare uno sguardo ai titoli delle sue opere del periodo rivoluzionario per rendersi conto di come la sua produzione politica abbia sempre un valore immediato, fortemente legato alle congiunture storico-politiche e sia sempre finalizzata all'obiettivo di prendere posizione sulla scena pubblica, di attaccare uomini di potere, governanti e avversari politici, di difendere amici o alleati e di creare consenso intorno a un certo progetto politico. E gli effetti di questi scritti non sono mai marginali, se è vero che Staël viene duramente attaccata e spesso calunniata dalla stampa durante tutto l'arco della sua vita, considerata persona non gradita, ostracizzata e sovente esiliata da quasi tutti i regimi politici che la Francia si trova a sperimentare.

Certo, la dimensione congiunturale convive e si coniuga quasi sempre nelle sue opere del decennio rivoluzionario con una dimensione teorica tutt'altro che irrilevante: questa tendenza, lungi dall'essere una mera questione di stile di scrittura, è in realtà una vera e propria «questione di metodo»<sup>5</sup> che innerva la sua intera esistenza in quanto principio su cui l'«*homme de génie en politique*»<sup>6</sup> deve fondare il proprio agire. È lei stessa, del resto, a tracciare nel *Des circonstances actuelles qui peuvent terminer la Révolution et des principes qui doivent fonder la République en France* (1798) l'identikit dell'uomo politico esemplare, coincidente con la figura dell'intellettuale che nell'occuparsi di politica è in grado di trovare una sintesi tra l'approccio del «*rêveur*», dell'utopista che «*conçoit un système et ne le constate point par aucune preuve matérielle*», e quello dell'«*homme de pratique*» che «*voit les faits et ne les enchaîne point à la cause*»<sup>7</sup>.

Si può dire che Madame de Staël abbia tentato, per gran parte della sua carriera di autrice, di incarnare questa figura ideale di intellettuale militante capace di coniugare teoria e pratica. Proprio il *Des circonstances actuelles* e le *Réflexions sur la paix intérieure* (1795), cioè le due opere politiche scritte – ma lasciate inedite e fatte circolare nella ristretta cerchia degli affetti e degli amici – durante il periodo termidoriano, costituiscono senza dubbio i due esempi migliori in questo senso, dal

<sup>4</sup> Cfr. S. Balayé, *Madame de Staël, ou comment être femme et écrivain*, in Ead., *Madame de Staël. Écrire, lutter, vivre*, Genève, Droz, 1994, pp. 13-23.

<sup>5</sup> B. Fontana, *Germaine de Staël* cit., p. 162.

<sup>6</sup> G. de Staël, *Des circonstances actuelles qui peuvent terminer la Révolution et des principes qui doivent fonder la République en France*, in in Ead., *Œuvres complètes, série III, Œuvres historiques, tome 1*, sous la direction de L. Omacini, Paris, Honoré Champion, 2009 (di seguito *OC, III-1*), pp. 285-549: 308.

<sup>7</sup> *Ibidem*.

momento che soprattutto la prima opera può essere considerata tanto un testo finalizzato ad esprimere una certa linea politica alla luce degli eventi coevi, quanto un vero e proprio trattato di scienza politica e costituzionale.

Al contrario, nella prima opera politica pubblicata da Madame de Staël nel 1793, *Réflexions sur le procès de la reine*, prevale maggiormente l'intento pratico, mentre la dimensione teorica appare più limitata; sono inoltre presenti tutte le caratteristiche che potremmo considerare “classiche” del *pamphlet*, ossia dello scritto che per eccellenza nasce per prendere posizione nell'agone politico, per incidere sugli eventi, spesso utilizzando toni mordaci e polemici<sup>8</sup>. Quale esempio migliore, quindi, per affrontare il tema della scrittura come arma di protesta e di opposizione, di quello offerto da Madame de Staël in questo breve scritto, in cui la *vis* polemica e il sagace uso dell'arte di argomentare vengono impiegati, in pieno periodo del Terrore, per difendere la regina Maria Antonietta sempre più prossima alla ghigliottina, e al contempo per attaccare i suoi esecutori, cioè i giacobini? Difendere qualcuno da una condanna ritenuta ingiusta, attaccare pubblicamente i responsabili di una tale ingiustizia e al contempo denunciare, oltre che un certo clima sociale e politico, anche i meccanismi di manipolazione dell'opinione pubblica: nel *pamphlet* di Madame de Staël ci sono già tutti gli elementi che più di un secolo dopo caratterizzeranno il «j'accuse» per antonomasia, quello di Zola.

## 2. Le *Réflexions sur le procès de la reine*, l'opera di una monarchica esiliata

È l'agosto del 1793 quando Madame de Staël concepisce l'idea di esporsi in favore di Maria Antonietta. Fino a quel momento ha scritto molto, anche in ambito politico<sup>9</sup>, ma pubblicato poco. Il suo esordio nel mondo editoriale è avvenuto qualche anno prima, alla vigilia della Rivoluzione, con le *Lettres sur Rousseau*, in cui al di là dei risvolti politici dell'opera, l'obiettivo principale è stato soprattutto quello di fare i conti con il lascito filosofico-letterario del grande pensatore ginevrino. Ha poi pubblicato un breve articolo di giornale nell'aprile del 1791<sup>10</sup> che testimonia il suo posizionamento politico: durante la prima fase “liberale” della Rivoluzione, abbracciati i principi della *Dichiarazione dei diritti dell'uomo e del cittadino*, ha dapprima sostenuto, come Necker, la linea politica dei *monarchiens* e il loro tentativo di

<sup>8</sup> Cfr. V. Collina, *Sui caratteri del pamphlet*, in questo stesso fascicolo di «Suite française».

<sup>9</sup> Cfr. L. Omacini, *Introduction générale*, in G. de Staël, *OC, III-1*, pp. 7-15: 8.

<sup>10</sup> G. de Staël, *À quels signes peut-on connaître quelle est l'opinion de la majorité de la nation?*, in Ead., *OC, III-1*, pp. 83-119.



importare in Francia il modello inglese e si è poi fatta portavoce delle istanze dei *constitutionnels*, cioè di coloro che mirano al mantenimento dell'istituto monarchico e al contempo a una limitazione per via costituzionale del potere della corona. Quando l'attacco al palazzo delle Tuileries dell'agosto del 1792 e la conseguente caduta della monarchia danno una svolta radicale alla Rivoluzione, anche la vicenda biografica di Madame de Staël ne rimane inevitabilmente segnata: scampata ai massacri di settembre, si rifugia prima in Svizzera e poi in Inghilterra e da quel momento in poi l'immagine che si ha di lei in Francia non è tanto quella della paladina dei principi dell'Ottantanove, che comunque non abiurerà mai, ma quella della nostalgica monarchica che con la fuga conferma la propria ostilità per la Rivoluzione. Nei mesi in cui il Paese vede la proclamazione della Repubblica, la nascita della Convenzione nazionale, la messa a morte di Luigi XVI e per tutta la durata dell'esperienza del Terrore che ha termine soltanto con la morte di Robespierre, la condizione di vita della scrittrice è a tutti gli effetti quello di un'esiliata politica<sup>11</sup>: sono anni in cui segue le vicende del Paese amato, della propria patria, da lontano, con tutto il carico di sofferenze che ciò comporta, soprattutto per una donna che è abituata a esercitare una certa influenza sulle azioni dei propri amici e conoscenti, grazie soprattutto ai rapporti interpersonali intessuti all'interno del suo salotto in rue du Bac, sede dell'ambasciata svedese a Parigi.

Dopo il soggiorno in Inghilterra, dove apprende della morte sulla ghigliottina di Luigi XVI, Germaine de Staël torna a Coppet nel maggio del 1793 e qui ritrova il marito e soprattutto il padre Jacques Necker. Quest'ultimo durante il processo al re ha pubblicato un *pamphlet* in difesa del sovrano che ha avuto un unico drammatico effetto: il suo nome è stato inserito nella lista degli *émigrés* – nonostante la sua partenza due anni prima, dopo la fine del suo incarico di ministro, sia stata regolarmente autorizzata – e i suoi beni confiscati. Madame de Staël vive dunque mesi assai difficili: costretta a ridimensionare fortemente il proprio tenore di vita per via delle ristrettezze economiche e insofferente nei confronti del marito e della vita in provincia, non abbandona tuttavia l'ambizione di influire, seppur da lontano sugli eventi rivoluzionari. Scrivere le appare, in questo momento della sua vita, una vera e propria necessità e l'unica possibilità di realizzazione.

---

<sup>11</sup> Si tratta del primo momento di vera difficoltà nella vita di Madame de Staël. Cfr. G. de Diesbach, *Madame de Staël*, Paris, Perrin, 1983, pp. 153-205. Quella di esiliata è una condizione che sarà costretta a sperimentare diverse volte nel corso della sua vita – durante il periodo del Direttorio e soprattutto a partire dal 1803 per tutto il periodo napoleonico – e che segnerà in modo indelebile il suo percorso intellettuale.

Così, nell'agosto del 1793, mentre in Francia Robespierre è entrato da pochi giorni a far parte del Comitato di Salute pubblica, decide di compiere un'operazione simile a quella di Necker in favore di Luigi XVI e di scrivere le *Réflexions sur le procès de la reine*. L'opera, frutto di una brevissima gestazione, come si conviene a un *pamphlet*, viene pubblicata in Svizzera all'inizio di settembre e in Inghilterra un paio di settimane prima dell'inizio del processo a Maria Antonietta; le copie edite in Francia, invece, vengono subito confiscate e distrutte. Benché la pubblicazione avvenga in forma anonima, si viene immediatamente a sapere, come già successo quattro anni prima per le *Lettres sur Rousseau*, chi sia l'autrice.

Prendere posizione in favore della regina è certo una scelta coraggiosa in quel preciso momento storico, è un atto di opposizione che però non sortirà alcun effetto sul piano pratico, dal momento che il 16 ottobre Maria Antonietta verrà giustiziata; la stessa autrice non si fa alcuna illusione in questo senso, pur ritenendo il suo intervento un «obbligo morale»<sup>12</sup>. Questa decisione, però, non è per lei priva di conseguenze personali: nell'immediato annulla le sue speranze di tornare in patria finché al governo ci saranno i giacobini; il 29 ottobre 1793, infatti, il Comitato di sicurezza generale, dopo aver perquisito i locali dell'ambasciata svedese a Parigi, decreta l'arresto di Madame de Staël nel caso osi mettere piede sul suolo francese, di fatto trasformando in esilio forzato quello che fino a quel momento era stato un esilio volontario. Sul medio e lungo periodo, poi, la pubblicazione di questo scritto avrà l'effetto di metterla in cattiva luce di fronte all'intero movimento rivoluzionario, persino agli occhi dell'ala più moderata in cui lei stessa si riconosce: anche se Madame de Staël prenderà pubblicamente posizione in favore della Repubblica a partire dal 1795, durante il periodo termidoriano e per tutta la fase del Direttorio i suoi avversari politici troveranno in questo scritto una delle prove più evidenti del suo opportunismo politico, una delle più utili ad alimentare i sospetti nei suoi confronti.

Al di là della scelta in sé di difendere l'ultimo simbolo della monarchia borbonica, questo *pamphlet* costituisce un «atto politico»<sup>13</sup> essenzialmente per due motivi: in primo luogo perché si tratta della presa di parola di una donna che, rivolgendosi a un pubblico tutto femminile, prende le difese di un'altra donna; in secondo luogo perché l'autrice, nell'attaccare coloro che intendono mettere a morte la regina, cioè i giacobini, denuncia anche una serie di dinamiche politiche e mette a fuoco alcuni meccanismi che stanno alla base del regime del Terrore. Nei prossimi due paragrafi

<sup>12</sup> Fontana, *Germaine de Staël* cit., p. 63.

<sup>13</sup> S. Balayé, *Madame de Staël. Lumières et liberté*, Paris, Klincksieck, 1979, p. 45.

tratterò separatamente questi due aspetti che, ovviamente, nello sviluppo dell'argomentazione *staëlienne* sono complementari.

### 3. Un *affaire* tra donne

Com'è noto, il movimento di emancipazione del Terzo Stato contro i privilegi soffre fin dai suoi esordi di un limite non da poco: riguarda espressamente ed esclusivamente gli uomini. La *Dichiarazione dei diritti dell'uomo e del cittadino* del 1789, ripresa e riproposta con alcune modifiche come preambolo alla nuova costituzione giacobina del giugno del 1793 (mai entrata in vigore), enuncia i diritti e le conseguenti libertà di cui soltanto gli individui di sesso maschile sono titolari. Già nel settembre del 1791 Olympe des Gouges ha denunciato pubblicamente la grande assenza delle donne nel progetto di conquista della libertà e dell'eguaglianza formale, proponendo una speculare *Dichiarazione dei diritti della donna e della cittadina*: un documento che, insieme alle sue ripetute prese di posizione filo-girondine, le provoca l'ostilità del governo rivoluzionario e di Robespierre e la morte sulla ghigliottina nel novembre del 1793. L'opera di Madame de Staël deve quindi essere letta anzitutto alla luce della questione di genere sollevata all'interno del fronte rivoluzionario, prendendo in considerazione tre aspetti: il ruolo che l'autrice assegna a sé stessa, la definizione del pubblico a cui il *pamphlet* si rivolge e il ritratto della regina che viene delineato.

Non è un caso che il titolo completo sia *Réflexions sur le procès de la reine, par une femme*, per evidenziare che a prendere la parola è anzitutto una donna; e, come chiarisce l'*avertissement* iniziale, una donna che ha certo potuto conoscere di persona l'accusata, ma tra tutte coloro che hanno avuto accesso alla sua dimora, ha intrattenuto con lei «de moins de relations personnelles»<sup>14</sup>. È al contempo un tentativo di rivendicare una certa autorevolezza nell'affrontare l'argomento, un modo per sottolineare la genuinità e la non partigianeria delle sue riflessioni e una richiesta di fiducia da parte di un'autrice, Madame de Staël, che non serba alcun rancore, dal momento che i suoi rapporti con la regina non sono stati certo idilliaci: Maria Antonietta, infatti, ha svolto un ruolo decisivo nel combinare il suo infelice matrimonio con l'ambasciatore di Svezia<sup>15</sup>, ha accolto con freddezza il ritorno di Necker come ministro delle finanze nel 1788<sup>16</sup> e non ha visto di buon occhio, nel

<sup>14</sup> G. de Staël, *Réflexions sur le procès de la reine*, in Ead., *OC, III-1*, pp. 29-66: 31.

<sup>15</sup> G. de Diesbach, *Madame de Staël*, Paris, Perrin, 1983, pp. 70 e sgg.

<sup>16</sup> *Ivi*, pp. 94-97.

dicembre 1791, l'azione di pressione di Madame de Staël per fare eleggere ministro della guerra il suo amante Narbonne<sup>17</sup>; in generale, durante gli anni della Costituente e dell'Assemblea legislativa, la regina non ha nascosto la propria antipatia verso Staël e verso i *constitutionnels*<sup>18</sup>.

Tutto questo, però, è ormai alle spalle per Madame de Staël che, anzi, per la triste situazione in cui versa la regina, si sente a lei vicina e in una condizione per molti versi simile: proprio come Maria Antonietta, anche Staël è «straniera e donna»<sup>19</sup> e continua ad essere attaccata sulla stampa per via delle sue origini svizzere, ma anche perché il matrimonio le ha fatto acquisire la cittadinanza svedese; entrambe sono accusate di essere donne «facili, il cui scopo è esercitare potere», entrambe sono nell'occhio del ciclone per aver abbandonato la sfera domestica, «divenendo figure pubbliche» e osando mettere in discussione il dominio maschile<sup>20</sup>. Ciò che per Staël più conta, quindi, è riabilitare Maria Antonietta di fronte all'opinione pubblica, suscitando empatia e parlando il linguaggio dei sentimenti: è senza dubbio questo lo stile adottato dall'autrice per gran parte del testo, sebbene non manchino, come vedremo, passaggi in cui il linguaggio si fa più duro e intransigente nei confronti della politica giacobina. Il ruolo che l'autrice si auto-assegna, comunque, è soprattutto quello della mediatrice, cioè di colei che invita a lasciare da parte qualsiasi contrapposizione politica al fine di salvare la vita di un'innocente, e quello della portatrice di un messaggio di umanità, all'interno di un contesto in cui tutti i suoi compatrioti sembrano aver perso qualsiasi capacità di empatizzare con il prossimo: «Qu'est il donc arrivé à l'homme», domanda severamente Madame de Staël, «pour abjurer ainsi tout sentiment d'humanité?»<sup>21</sup>.

Non è un caso che il pubblico a cui si rivolge sia quello che, a suo parere, è il più sensibile a questo tipo di argomenti. Fin dalle prime righe del testo, infatti, Staël individua come destinatari del suo *pamphlet* le «femmes de tous les pays, de toutes les classes de la société», invitate a prendere a cuore la sorte di Maria Antonietta:

si vous êtes heureuses, elle l'a été; si vous souffrez, depuis un an, depuis plus longtemps encore toutes les peines de la vie ont déchiré son cœur; si vous êtes sensibles, si vous êtes mères, elle a aimé de toutes les puissances de l'âme; et l'existence a pour elle encore le prix qu'elle conserve, tant qu'il peut nous rester des objets qui nous sont chers<sup>22</sup>.

<sup>17</sup> *Ivi*, pp. 142-147.

<sup>18</sup> *Ivi*, pp. 135-136.

<sup>19</sup> G. de Staël, *Réflexions sur le procès de la reine*, in G. de Staël, *OC, III-1*, pp. 29-66: 33.

<sup>20</sup> C. Seth, *Germaine de Staël and Marie-Antoinette*, in K. Szmurlo (ed. by), *Germaine de Staël: Forging a Politics of Mediation*, cit., pp. 47-62: 60-61.

<sup>21</sup> Staël, *Réflexions sur le procès de la reine* cit., p. 44.

<sup>22</sup> *Ivi*, p. 33.

Il primo intento dello scritto è dunque quello di individuare un pubblico ben definito, ampio, ma compatto, privo al suo interno di distinzioni di carattere socio-economico e caratterizzato da un unico criterio unificante, l'essere donna; questa scelta ha un chiaro obiettivo per Staël: dare un'impostazione "trasversale" alla propria opera di sensibilizzazione sull'*affaire* Maria Antonietta, suscitare non solo la compassione, scontata, delle donne aristocratiche, ma anche di quelle appartenenti agli strati più umili della popolazione; insomma, l'obiettivo è andare oltre le contrapposizioni politiche, superare gli interessi di partito nell'ottica della «mediazione» tra posizioni opposte<sup>23</sup>, a conferma di quella tendenza alla «moderazione» che è una costante nelle opere politiche di Staël<sup>24</sup>. Per fare ciò si appella alla pietà, un sentimento che accomuna o dovrebbe accomunare tutti, ma che, come denuncerà anche nel *De l'influence des passions*, opera che proprio negli stessi mesi comincia ad essere redatta, sembra non trovare più posto nella Francia del suo tempo: «Républicains, constitutionnels, aristocrates, si vous avez connu le malheur, si vous avez eu le besoin de la pitié, si l'avenir offre à votre pensée une crainte quelconque, réunissez-vous tous pour la sauver!»<sup>25</sup>.

Individuare un pubblico di sole donne significa anche rivendicare una loro influenza sul piano politico, la possibilità per loro di giocare un ruolo di primo piano nella formazione dell'opinione pubblica: quest'ultima è per Madame de Staël un elemento fondamentale in qualsiasi regime politico – sul punto è enorme l'influenza della concezione politica di Jacques Necker – poiché si configura come l'asse portante delle istituzioni, superiore anche all'insieme delle soluzioni costituzionali. Si tratta di una forza non omogenea soggetta ad essere pesantemente manovrata dai leader politici e all'interno della quale anche le donne possono giocare un ruolo importante, soprattutto per via dell'influenza che sono in grado di esercitare sugli uomini grazie alle caratteristiche che le contraddistinguono.

Lungo tutto il testo, infatti, i frequenti appelli alle donne destinatarie del discorso delineano una precisa idea di femminilità, le cui caratteristiche principali sono soprattutto la sensibilità – il rimando alla sofferenza e alla felicità delle donne nel passo citato poco sopra –, la devozione al proprio sposo e soprattutto la maternità («vous, mères de famille»<sup>26</sup>). È la dimostrazione che Staël non si emancipa, in questo

---

<sup>23</sup> K. Szmurlo, *Introduction*, in Ead. (ed. by), *Germaine de Staël: Forging a Politics of Mediation*, cit., pp. 1-22.

<sup>24</sup> Craiutu, *Moderation after the Terror. Mme de Staël elusive center* cit.

<sup>25</sup> Staël, *Réflexions sur le procès de la reine* cit., p. 34.

<sup>26</sup> *Ivi*, p. 37.

scritto come in altri, dal paradigma classico della donna custode del focolare domestico e titolare di una sfera affettiva e sentimentale che ne indirizza in maniera esclusiva le azioni. Nell'ottica di Madame de Staël, tuttavia, queste peculiarità non sono fattori di debolezza, ma rendono le donne le uniche in grado di riportare la Francia sui binari dell'umanità e della compassione reciproca: «c'en est fait de votre empire, si la férocité règne; c'en est fait de votre destinée, si vos pleurs coulent en vain: défendez la reine par toutes les armes de la nature»<sup>27</sup>. E riferendosi alla sorte del giovanissimo Luigi XVII, l'appello nelle pagine finali, ancora una volta, mira a sollecitare l'istinto materno delle destinatarie del *pamphlet*: «allez chercher cet enfant, qui périra s'il faut qu'il perde celle qui l'a tant aimé»<sup>28</sup>.

Questa concezione della femminilità trova conferma anche nel modo in cui viene tratteggiata la figura di Maria Antonietta. Utilizzando lo stile di un «romanzo sentimentale»<sup>29</sup>, Madame de Staël la descrive soprattutto come madre amorevole e sposa devota, come donna innocente e sovrana mite, che in fondo ha giocato un ruolo subordinato nelle vicende della Francia. Non manca di sottolinearne le caratteristiche fisiche e caratteriali: al momento del suo arrivo in Francia è «jeune, belle, réunissant à la fois la grâce et la dignité», «imposante et douce»<sup>30</sup>, «brillante et frivole comme le bonheur et la beauté», ma con «traits de courage et de sensibilité»<sup>31</sup>, buona di natura e al contempo fiera nella sua «majesté». Nel corso dei suoi anni al fianco di Luigi XVI, che l'ha amata «avec tendresse», ha dimostrato sempre «son dévouement pour lui» e «ses vertus maternelles»<sup>32</sup>: «toute sa vie est une preuve de son respect pour les liens de la nature»<sup>33</sup>. Insistere sulla moralità della regina, sottolinearne il comportamento virtuoso secondo le leggi della natura non è certo casuale: la scrittrice sa bene che accuse infamanti, tra cui quella di incesto, vengono addotte per giustificare la condanna a morte.

Quanto al piano politico, Madame de Staël dipinge la regina come una vittima delle circostanze esterne e, ricostruendo la sua condotta durante le fasi politiche più complesse e durante le principali giornate rivoluzionarie, ridimensiona il suo ruolo pubblico, minimizza le sue responsabilità, sottolinea che il sovrano «ne la consulta presque jamais sur les choix de ses ministres»<sup>34</sup>. In riferimento agli ultimi mesi, quelli

---

<sup>27</sup> *Ivi*, p. 59.

<sup>28</sup> *Ivi*, p. 60.

<sup>29</sup> Fontana, *Germaine de Staël* cit., p. 67.

<sup>30</sup> Staël, *Réflexions sur le procès de la reine* cit., p. 35.

<sup>31</sup> *Ivi*, p. 41.

<sup>32</sup> *Ivi*, p. 37.

<sup>33</sup> *Ivi*, p. 42.

<sup>34</sup> *Ibidem*.

della prigionia, Maria Antonietta viene rappresentata essenzialmente come una donna sola di fronte ai grandi drammi che la vita le ha messo davanti – la condanna a morte del marito, l’allontanamento del figlio; appare però come un’anima fiera, che non si piega di fronte alle difficoltà e ai soprusi, «courageuse en présence de la mort»<sup>35</sup>, virtuosa e, cosa assai sorprendente, amante della «libertà romana»<sup>36</sup>. È in effetti questo uno degli elementi più controversi dell’intero *pamphlet* e uno degli obiettivi più ambiziosi di Madame de Staël: presentare la regina non solo come non ostile ai principi rivoluzionari, ma come una sorta di eroina repubblicana che, nell’unica occasione in cui ha avuto voce in capitolo, ha agevolato il movimento rivoluzionario attraverso la nomina al ministero di Loménie de Brienne:

quand le seul ministre qu’elle a fait nommer s’est montré démocrate, quand la seule époque, dans laquelle elle ait pris quelque part aux affaires est celle où les principes de ce jour ont commencé à être admis, comment peut-on l’accuser d’être ennemie de la liberté?

Si tratta chiaramente di una strategia retorica finalizzata a «catturare la simpatia dei lettori», ma al contempo di un modo per «spostare l’argomentazione dalla questione particolare della responsabilità personale di Maria Antonietta a quella generale delle conseguenze del terrore e dei costi umani della Rivoluzione»<sup>37</sup>.

#### 4. Contro gli accusatori: tra “fake news” e dinamiche “populiste”

Accanto al pubblico femminile invitato a empatizzare con la regina, i destinatari del *pamphlet* sono anche i giacobini al governo, nei confronti dei quali Madame de Staël assume tutt’altro atteggiamento. Sebbene non manchi di provare a risvegliare la loro umanità facendo appello alla clemenza – «arbitres de la vie de la reine, je veux vous implorer: soyez justes, soyez généreux envers Marie-Antoinette»<sup>38</sup> –, nel perorare la causa della regina l’autrice si rivolge loro ricorrendo per lo più ad argomentazioni razionali che chiamano in causa interessi reali e motivi di opportunità politica. Da una parte sottolinea quanto sia assurdo che i giacobini spingano per condannare una persona che in realtà ha fin dall’inizio assecondato il movimento rivoluzionario, dall’altra tenta di dimostrare che la messa a morte della regina non solo violerebbe

<sup>35</sup> *Ivi*, p. 36.

<sup>36</sup> *Ivi*, p. 48.

<sup>37</sup> Fontana, *Germaine de Staël cit.*, p. 68.

<sup>38</sup> Staël, *Réflexions sur le procès de la reine cit.*, p. 54.

«et les lois de l'hospitalité et celle de la nature», ma sarebbe soprattutto un «crime inutile»<sup>39</sup> e per molti versi controproducente per gli stessi esecutori, perché destinato a rendere Maria Antonietta una martire: «en l'immolant, vous la consacrez à jamais»<sup>40</sup>.

Infine, la condanna a morte avrebbe gravi ripercussioni sul piano internazionale, perché se è vero che ciò che irrita «les gouvernements de l'Europe» è l'abbattimento della monarchia, ciò che «soulève les nations, c'est la barbarie de vos décisions»<sup>41</sup>. È su questo punto che i toni di Madame de Staël si fanno più duri, il linguaggio più mordace e il tentativo di smuovere l'animo dei giacobini si trasforma in un attacco in piena regola alla loro politica del Terrore, tanto da assumere le sembianze della protesta intransigente e della condanna sul piano politico e morale: «vous gouvernez par la mort; la force qui manque à la nature de votre gouvernement, vous la retrouvez dans la terreur; et là où il existait un trône, vous avez élevé un échafaud!»<sup>42</sup>.

Madame de Staël, però, non si ferma alla condanna sprezzante. Quando fa notare che Maria Antonietta è passata in pochi anni dall'essere amata e acclamata all'essere insultata e odiata, imputa le cause di questo repentino mutamento di popolarità da una parte a un modo d'essere tipico dell'essere umano, dall'altra a un certo modo di fare politica. Anzitutto, l'ammirazione iniziale per la regina si è trasformata in maniera quasi naturale, già prima del 1789, in un sentimento di invidia nei confronti della «plus heureuse des femmes», la cui «éclatante prospérité pèse sur le cœur de tous»<sup>43</sup>; tuttavia, è soprattutto con lo scoppio della Rivoluzione che «toutes les passions humaines ont été mises en liberté pour se diriger toutes contre la puissance passée»<sup>44</sup>. Al di là di questo sprigionarsi di antichi e sopiti sentimenti, per la verità insiti nella stessa natura umana, l'odio contro Maria Antonietta è da ricondurre al fatto che «la calomnie s'est attachée à poursuivre la reine, même avant cette époque où l'esprit de parti a fait disparaître la vérité de sur la terre»<sup>45</sup>. Proprio facendo leva sull'invidia, i giacobini hanno potuto mettere in atto un'aggressiva campagna di propaganda contro di lei, fatta di menzogne e di

<sup>39</sup> *Ivi*, p. 49.

<sup>40</sup> *Ivi*, p. 55.

<sup>41</sup> *Ivi*, p. 54. L'attenzione per le ripercussioni sul piano internazionale delle vicende francesi è sempre presente nelle opere politiche di Staël; basti pensare al *pamphlet* pubblicato circa un anno dopo le *Réflexions sur le procès de la reine*, nel novembre del 1794, *Réflexions sur la paix adressées à M. Pitt et aux Français*.

<sup>42</sup> Staël, *Réflexions sur le procès de la reine* cit., p. 54.

<sup>43</sup> *Ivi*, p. 35.

<sup>44</sup> *Ivi*, p. 43.

<sup>45</sup> *Ivi*, p. 34.



calunnie: «l'envie voyait que tous les cœurs étaient prêts à chérir Marie-Antoinette: le plus sûr moyen de les éloigner était de leur persuader qu'ils n'obtiendraient que haine pour prix de leur amour»<sup>46</sup>. La strategia messa in atto dai giacobini per «exciter la multitude» si è basata sul ripetere che «la reine était l'ennemie des Français» e sul dare «à cette inculpation les formes plus féroces»<sup>47</sup>. Essi hanno fatto ricorso all'arma dell'eloquenza e utilizzato il linguaggio delle passioni: «rien de plus coupable que de s'adresser au peuple avec des mouvements passionnés: on peut les pardonner à l'accusé; mais dans l'accusateur, l'éloquence même est un assassinat»<sup>48</sup>.

A questo punto, è opportuno sottolineare tre aspetti importanti nell'argomentazione che Madame de Staël sviluppa per condannare la politica giacobina: il primo è il potere enorme che la scrittrice riconosce alla parola e all'uso che è possibile farne. L'intero testo è pervaso da questa idea, ad esempio quando l'autrice fa notare la potenza dell'appellativo «*Autrichienne*» assegnato alla regina dai suoi detrattori, perfettamente consapevoli del fatto «qu'un mot égare, qu'un mot rallie»<sup>49</sup>. Quando Staël scrive che il popolo «ne se passionne jamais que pour les idées qui s'expriment par un seul mot»<sup>50</sup>, non solo conferma la sua fede, onnipresente nei suoi testi politici e letterari, nella *puissance des idées*, ma sembra già cogliere una caratteristica tipica della politica moderna, fatta di messaggi brevi e incisivi, diremmo oggi di *slogan*, assai più efficaci di qualsiasi ragionamento per smuovere ed eccitare gli animi popolari.

In secondo luogo, Madame de Staël propone un'immagine della moltitudine che rispecchia le preoccupazioni di quella parte del fronte rivoluzionario, quello più moderato, che teme le derive democratiche e demagogiche della Rivoluzione; è un popolo volubile, per molti versi incontrollabile, quello che viene tratteggiato e sono diversi i passi del *pamphlet* in cui la scrittrice fa riferimento all'irrazionalità della moltitudine, alla sua «ivresse»: com'è stato sottolineato, questo modo di descrivere le masse popolari «come soggette a stati di alterazione»<sup>51</sup> si ritrova anche nella sua opera di carattere storico, le *Considérations sur la Révolution française*, che in questo senso anticipano la concezione che Gustave Le Bon avrà delle folle rivoluzionarie<sup>52</sup>.

---

<sup>46</sup> *Ivi*, p. 41.

<sup>47</sup> *Ivi*, p. 43.

<sup>48</sup> *Ivi*, pp. 43-44.

<sup>49</sup> *Ivi*, p. 41.

<sup>50</sup> *Ibidem*.

<sup>51</sup> A. Marchili, *Aspettando i barbari. Democrazia e crisi della società nella Francia dell'Ottocento*, Mimesis, Milano, 2021, pp. 56-57.

<sup>52</sup> G. Le Bon, *Psychologie des foules*, Paris, Alcan, 1895; Id., *La Révolution française et la psychologie des révolutions*, Paris, Flammarion, 1912.

Infine, buona parte del testo si snoda su una continua contrapposizione tra «vérité» e false notizie prodotte ad arte da una certa parte politica per screditare la regina. Anche su questo punto l'analisi di Madame de Staël è quanto mai attuale nell'individuare come indiscutibile problema politico il fatto che una buona parte dell'opinione pubblica, quella meno istruita, sia priva di strumenti intellettuali per riconoscere quelle che oggi siamo soliti chiamare *fake news*:

cette classe de la société, qui n'a pas le temps d'opposer l'analyse à l'assertion, l'examen à l'émotion, gouvernera comme elle est entraînée, si, en lui accordant un grand pouvoir, on ne fait pas un crime national de tous les genres d'altération à la vérité.

Le dinamiche descritte da Madame de Staël richiamano per molti versi quelle presenti nelle nostre attuali democrazie occidentali, realtà in cui è sempre più evidente l'approccio populista alla politica. A conferma di ciò, la scrittrice coglie nella politica giacobina un ulteriore perverso meccanismo, quello che porta i leader di un partito popolare, desiderosi di «lier le peuple indissolublement à leur propre cause», a identificarsi con esso. Poiché sanno che in una rivoluzione tanto i successi quanto i fallimenti vengono imputati «aux chefs» e «craignant que le peuple ne se fie à cette certitude, ils veulent s'identifier avec lui de toutes les manières» e tentano di convincerlo «qu'il est le véritable auteur» delle azioni più scellerate<sup>53</sup>. Lo dimostra, ad esempio, il processo intentato contro il re, durante il quale «pour multiplier les juges de Louis XVI, et perdre la trace de sa condamnation dans la multitude qui l'aurait porté, la Convention s'est fait applaudir par des spectateurs nombreux»<sup>54</sup>.

In definitiva, le *Réflexions sur le procès de la reine*, oltre a perorare la causa di Maria Antonietta, hanno l'obiettivo di denunciare la politica del Terrore, di smascherare i meccanismi attraverso i quali i giacobini sono in grado di mobilitare e manipolare il popolo facendo leva sulle sue passioni, prime fra tutte l'invidia e lo spirito di parte o, «fanatisme des opinions politiques»<sup>55</sup>. Non è un caso che Madame de Staël, negli stessi mesi in cui scrive questo *pamphlet*, avvii anche la sua riflessione sulle passioni e inizi ad abbozzare il *De l'influence des passions*<sup>56</sup>.

Insomma, al di là del suo carattere immediato come strumento di lotta politica nel contesto del periodo del Terrore, il *pamphlet* in favore di Maria Antonietta ci appare oggi come un testo capace di cogliere in presa diretta tutte le contraddizioni

<sup>53</sup> Staël, *Réflexions sur le procès de la reine* cit., p. 48.

<sup>54</sup> *Ibidem*.

<sup>55</sup> *Ivi*, p. 53.

<sup>56</sup> Cfr. G. Sciara, *Madame de Staël e il ruolo delle passioni nella Rivoluzione francese*, «Storia del pensiero politico», 11 (2022), pp. 179-206.

di una Rivoluzione che, nata sotto le insegne dei diritti umani, contravviene ai propri principi mandando a morte persone innocenti per motivazioni politiche; ma è anche un testo in cui Madame de Staël già intravede molte delle patologie delle moderne democrazie, dai pericoli derivanti dall'estremizzazione del panorama politico quando il fanatismo prende il sopravvento, alla capacità dei leader politici di strumentalizzare la sovranità popolare.

SFI

---

## *Virulento, paradossale, persino impertinente: Joseph de Maistre redattore di pamphlet*

Cristina Cassina

Including Joseph de Maistre among the authors who have performed the art of the pamphlet is one of the latest proposals from Maistrian studies, always in turmoil and great activity. Two representative examples will be examined among the writings of this narrative genre. The goal is to cover both the essays published in his lifetime – this is the case of *Considerations on France* the first to know a considerable diffusion – and those published posthumously, such as the concise essay *Sur le protestantisme*<sup>1</sup>.

Keywords: *J. de Maistre – Pamphlet – French Revolution – Protestantism – Truth*

---

### 1. Dal principio

Una tentazione ricorrente nel campo delle scienze umane e sociali è quella di cominciare “dal principio”. Magari non sempre è detto in modo esplicito; anzi, il più delle volte è la forma allusiva, o semi-nascosta, a prevalere; nondimeno capita, e non di rado, che si proceda con l’intenzione di gettare luce sul momento aurorale: la provenienza, la nascita, la formazione, i primi passi nel caso di un autore o di un’autrice; le premesse, i prodromi, i debiti nel caso di concetti, di problemi, di idee. Sul punto aveva messo in guardia, fin dagli anni Quaranta del secolo passato, Marc Bloch: lo studioso dell’età di mezzo invitava a diffidare di quella luce che puntando sull’inizio finiva per sovraccaricare la fase illuminata di un eccessivo valore esplicativo<sup>2</sup>. Dire le origini non è detto che serva a spiegare ciò che accade dopo. Questo, in sintesi, il suo ammonimento.

A dire il vero non è in questa direzione che mi muoverò. O meglio: pur affrontando testi del primo periodo, non è agli esordi della biografia intellettuale di Maistre che intendo alludere.

---

<sup>1</sup> Questo articolo è un prodotto del PRA 2020 dell’Università di Pisa intitolato «Declinazioni europee del lessico politico-religioso di Lutero: Germania e Baltico, Francia e Russia».

<sup>2</sup> Cfr. M. Bloch, *Apologia della storia o Mestiere di storico* (1993), trad. di G. Gouhier, Torino, Einaudi 1998.

A cosa, allora? È sulle parole scelte per i titoli dei cosiddetti *Écrits sur la révolution*<sup>3</sup> che vorrei invitare a riflettere. Per andare dritta al punto riporto in nota i titoli per esteso corredati da qualche informazione editoriale<sup>4</sup>. Qui, in corpo maggiore, isolo le singole parole con cui iniziano: sfogliando l'indice incontriamo *Lettres, Fragments, Considérations, Réflexions*.

Rileggerle una a una aiuta a cogliere un aspetto comune a questi scritti. Si ha l'impressione che i titoli siano stati scelti per rendere manifesto un andamento il più possibile libero, sciolto dai lacci della trattatistica, pensato all'insegna della rapidità e contraddistinto da un tono apparentemente poco formale. Quale differenza, ad esempio, con il titolo del primo grande scritto di Louis de Bonald, uscito nel 1796: quella *Théorie du pouvoir politique et religieux démontrée par le raisonnement et par l'histoire* che fin dall'intestazione genera in chi legge un certo disagio.

La leggerezza che contraddistingue i titoli maistriani sembra pensata per un altro fine. Quasi ad annunciare un *en garde* cui, immediatamente, segue un affondo. A dire il vero non so se Joseph de Maistre se la cavasse come spadaccino, e a dirla tutta la cosa non m'interessa né mi appassiona. Ma la musica cambia (eccome!) quando si passa al piano della scrittura. Brandire la penna per un affondo nelle carni degli avversari è un esercizio a cui il conte si è prestato con grande abilità a partire dagli eventi che hanno rivoluzionato l'Europa sul finire del Settecento.

## 2. Un genere tra i generi

Affermare che Joseph de Maistre è stato (anche) un *pamphlétaire* chiede in prima battuta di comprendere cosa significasse allora, prima ancora di oggi, scrivere *pamphlets*. Non solo. Poiché è negli anni della grande rivoluzione che ha cominciato a praticare il genere, dunque nel corso della cosiddetta epoca-sella di cui Reinhart

---

<sup>3</sup> È il titolo di una fortunata raccolta di scritti maistriani edita in occasione del bicentenario della Rivoluzione a cura di Joseph-Louis Darcel (Paris, Presses universitaires de France, 1989).

<sup>4</sup> Il volume raccoglie quattro testi. 1. *Quatrième lettre d'un Royaliste savoisien à ses compatriotes* pubblicata anonima (come le prime tre) a Losanna tra maggio e agosto 1793. 2. *Trois fragments sur la France* abbozzati tra il 1794 e il 1796 e pubblicati negli anni Settanta dell'Ottocento. 3. *Considérations sur la France* stese tra luglio e novembre del 1796 e pubblicate anonime, nell'aprile del 1797, a Neuchâtel presso l'editore Fauche-Borel; seguiranno numerose edizioni. 4. *Réflexions sur le protestantisme dans ses rapports avec la souveraineté*: l'edizione a cura di Darcel continua a riportare questo lungo titolo e indica il 1798 come data della composizione del testo, rimasto inedito fino al 1870. Ma su questo, si vedrà, ci sono aggiornamenti.

Koselleck ha messo in luce l'importanza, non è nemmeno da escludere che il termine possa essere stato oggetto d'importanti variazioni di significato.

Il dizionario dell'Académie Française non è di grande aiuto sotto questo profilo. Se l'edizione del 1762 attesta l'entrata della parola attraverso la Manica, nell'accezione neutra di sinonimo di *brochure*, bisogna attendere il 1835 perché la prestigiosa istituzione arrivi a registrare il cambiamento avvenuto sul piano semantico in senso peggiorativo.

Più attenti a un significato in rapida trasformazione, nonché più veloci a cogliere il mutamento, si rivelano altri repertori. Se una traccia significativa appare nell'opera dell'abate Féraud, il quale presenta *PAMPHLET* o *PAMFLET* come un *mot à la mode* e cita un esempio che chiama in causa gli scritti di Voltaire<sup>5</sup>, è tuttavia il *Nouveau Dictionnaire français contenant les expressions de nouvelle création du peuple français* che conviene consultare. Questo strumento dichiaratamente repubblicano definisce *PAMFLETAIRE* «l'*écrivain* de brochures pris dans un sens odieux et ridicule. (La honte est pour les *pamfletaires* et l'honneur et la gloire pour les écrivains, défenseurs de la Patrie)»<sup>6</sup>. L'accezione peggiorativa, per altro, è rincarata dalla scelta di ricorrere a un derivato del verbo *écrivain* che indica senz'altro una scrittura rapida e senza particolare cura, ma – ciò che più importa – con segno inequivocabilmente negativo.

Naturalmente su questo tema la critica letteraria avrebbe molto da dire. Taglierò invece corto e, senza perdermi tra le mille sfumature dell'analisi del genere letterario, seguirò un testo non recentissimo ma nondimeno puntuale ed efficace nell'individuare i temi caldi della questione. Anche se il nome di Joseph de Maistre è evocato di sfuggita, in fondo a una nota in cui in realtà si parla di altro, Yves Avril, latinista e studioso di lingue slave, ha messo a fuoco un paio di punti che a mio parere ben rispondono al caso che esamino.

A partire dal fatto che la lunghezza è un aspetto subito archiviato. Che un testo presenti centinaia di pagine o qualche manciata poco vuol dire per questo studioso;

---

<sup>5</sup> «C'est un mot à la mode. On le dit souvent par mépris et dans le st. critiq. M. l'Ab. Grosier, comparant Voltaire à Sénèque, dit: "Que pensera la postérité, quand elle comparera ses maximes de bienfaisance, d'humanité, de modération avec les satires amères et les pamphlets calomnieux qu'il (Voltaire) s'est si souvent permis dans le cours de ses querelles."». Da *Dictionnaire critique de la langue française par M. l'abbé Féraud*, Marseille, chez Moissy, 1788, t. III, p. 58.

<sup>6</sup> *Nouveau Dictionnaire français contenant les expressions de nouvelle création du peuple français par Leonard Snetlage*, Gottingue, chez J.-C. Dieterich, 1795, p. 266. Questa voce anticipa, per altro di parecchio, il primato che ancora di recente è stato attribuito al *Dictionnaire de l'Académie française* del 1835: si veda L. Saintes, «Pamphlet». *Le qualificatif de la discorde*, in A. Déroutelle, C. Légoy (éds.), *Les Mots du politique 1815-1848*, Paris, Garnier, 2021, p. 137.

il quale, a riprova, evoca vari scritti<sup>7</sup>, ma non le celebri *Reflections on Revolution in France* di Edmund Burke – il testo apripista della letteratura controrivoluzionaria, citato e ammirato anche dal conte savoiano – richiamate invece da Richard Lebrun<sup>8</sup> per dire, in sostanza, la stessa cosa: il dato quantitativo non può rappresentare un criterio attraverso cui distinguere il *pamphlet* da altri generi di scrittura.

Più utile e più persuasivo è iscrivere il genere sotto la ferma e salda convinzione di possedere una verità: se il *pamphlet* è un'arma affilata quanto una spada e come una spada è capace di ferire, quando viene sguainato è per affermare o ri-affermare una sacrosanta verità, a giudizio di chi lo brandisce. Di fatto i *pamphlets* sono scritti di circostanza, messi a punto sul filo di un'urgenza avvertita in modo bruciante. Dopo di che si apre l'infinito mondo su cui regna, sovrana, la critica letteraria. «La palette du pamphlétaire est redoutablement variée» nota ancora Yves Avril, tant'è che essa «joue de l'antiphrase, de la litote, de l'hyperbole, aussi bien que de l'épopée, de la parabole, de la fable, de la chanson populaire, du thrène»<sup>9</sup> e si potrebbe continuare a lungo. Ma non è il caso, per cui provo a riassumere in questo modo: il genere del *pamphlet* ha un suo proprio fine (affermare la verità) e si esprime attraverso molti modi (a scelta dell'autore e dell'autrice).

Non sarà inutile, prima di proseguire, chiedersi se il conte de Maistre vedesse se stesso nei panni del *pamphlétaire*. E anticipiamo che a questa domanda non c'è una sola risposta.

Senz'altro conosce la parola perché la utilizza. Non ho fatto una ricerca a fondo, completa, esauriente. Tuttavia, mentre leggevo scritti di Maistre e scritti su Maistre ho tenuto acceso il campanello, sicché non ho potuto fare a meno di notare, in particolare, due occorrenze. La prima si trova in una lettera indirizzata al conte d'Avary<sup>10</sup>, consigliere di Luigi XVIII, nota agli studiosi perché l'autore ritorna su

<sup>7</sup> «Courier excelle dans le libelle de dix pages, mais les pamphlets de Bernanos, *la Grande Peur des bien-pensants* ou *Les Grands cimetières sous la Lune* ont plus de quatre cents pages. Sans parler des énormes *Décobres* de Lucien Rebatet qui approchent de sept cents pages». Y. Avril, *Le pamphlet: essai de définition et analyse de quelques-uns de ses procédés*, in «Études littéraires», 11 (1978), n. 2, p. 267; <https://doi.org/10.7202/500463ar> consultato il 13.06.2022.

<sup>8</sup> R.A. Lebrun, *Joseph de Maistre as a pamphleteer*, in C. Armenteros, R. Lebrun (eds.), *The New enfant du siècle: Joseph de Maistre as a Writer*, University of St Andrews, 2010, pp. 19-46. Si veda in particolare p. 20.

<sup>9</sup> Avril, *Le pamphlet* cit., p. 271.

<sup>10</sup> «Me trouvant séparé de mes livres, il me fallait un recueil quelconque pour former le tableau rétréci qui entrait dans mon plan. Je m'en suis servi comme d'une table de matière, qui me fut indiquée par le mal qu'en disait ce petit drôle de Constant, dans son vilain pamphlet: *De la force du gouvernement actuel*» E. Daudet, *Lettres inédites de Joseph de Maistre: I: Joseph de Maistre et Louis XVIII*, in



aspetti centrali delle *Considérations sur la France* e scioglie alcuni dubbi in merito a certi passaggi. L'altra è invece all'interno di *Sur le protestantisme*<sup>11</sup>. Entrambe le occorrenze rimandano all'accezione attestata nel dizionario dell'abate Féraud, quella di libello combattivo ed *engagé*. Certo, l'utilizzo non è disgiunto a una punta di disprezzo, dato che l'autore riserva il termine *pamphlet* per i libelli degli avversari e non certo per i suoi. Non sempre, però. Nel ritornare con il pensiero alla genesi di uno scritto minore, Maistre si esprime in questi termini: «les prêtres qui rentraient en foule [...] me demandèrent un pamphlet qui fût à la portée de tout le monde, et qu'on pût répandre à profusion pour rassainir et diriger l'esprit public»<sup>12</sup>. E difatti nell'agosto del 1795, sotto il velo dell'anonimato, avrebbe dato alle stampe l'*Adresse du maire de Montagnole à ses concitoyens*, oggi considerato «un pamphlet destiné à soutenir l'opposition à la nouvelle constitution»<sup>13</sup>, quella dell'anno III.

Tutto questo, d'altra parte, conferma l'immagine di uno scrittore sempre molto informato sulle pubblicazioni, sui neologismi, sui modi di dire e particolarmente attento alle trasformazioni lessicali e ai registri comunicativi di parte avversaria. Un'attenzione che ha lasciato un'impronta sui suoi stessi scritti; ma così dicendo siamo già dentro i testi.

### 3. «Sublime pamphlet»

Andrò veloce sulle *Considérations sur la France*, scritto di cui oggi sappiamo parecchie cose. Un insieme considerevole di ricerche, basate su diverse tracce che l'autore ha lasciato nei suoi *Carnets* e nella corrispondenza, consente infatti di tratteggiare una ricostruzione ben fondata riguardo al contesto delle origini e alle sue peculiarità.

La grande risonanza che conoscerà questo testo, scritto nel 1796 e pubblicato nel 1797, non deve far dimenticare che l'esordio di Joseph de Maistre come scrittore della controrivoluzione risale a qualche anno prima. A quando, emigrato clandestinamente dalla Savoia invasa dai francesi e giunto a Losanna nell'aprile del 1793, conosce Jacques Mallet du Pan. È grazie all'incontro con «la tête pensante de

---

«Revue des Deux Mondes», 37 (1907) n. 3, p. 608 (<http://www.jstor.com/stable/44799466> consultato il 15.06.2022).

<sup>11</sup> J. de Maistre, *Sur le protestantisme*, in Id., *Œuvres*, édition établie par P. Glaudes, Paris, Laffont, 2007, p. 323.

<sup>12</sup> *Œuvres complètes de Joseph de Maistre*, Lyon, Vitte & Perrussel, 1884, t. VII, p. 350.

<sup>13</sup> P. Glaudes, *Chronologie*, in Maistre, *Œuvres cit.*, p. 64.

la contre-révolution européenne»<sup>14</sup> che l'esule savoiaro comincia a scrivere una serie di libelli militanti. Alcuni vedranno le stampe di lì a poco, per lo più sotto anonimato, ottenendo una discreta diffusione tra i circoli degli emigrati e tra i monarchici. Altri resteranno tra le sue carte e vedranno la luce in tempi più o meno lontani, a seconda delle circostanze.

In realtà tutti i cosiddetti *Écrits sur la révolution* muovono da circostanze precise. Non fanno difetto sotto questo profilo neppure le *Considérations sur la France*. L'occasione per affondare la penna nel fianco dei rivoluzionari sarebbe venuta dallo scritto di un giovane ancora sconosciuto ai più: dalla lettura di *De la force du gouvernement actuel et de la nécessité de s'y rallier* (aprile 1796) redatto da un Benjamin Constant da poco entrato nell'orbita di Madame de Staël. Due ragioni avrebbero mosso il suddito savoiaro: controbattere l'avversario sul piano delle idee, affermando l'unica verità possibile, ma anche ricompattare le file degli avversari della rivoluzione in vista dell'imminente tornata elettorale in Francia. Per questo all'origine dell'origine ci sarebbe, in realtà, proprio Madame de Staël il cui duplice appello alla pacificazione e al *ralliement* alla Repubblica termidoriana, attraverso due distinti *pamphlets*, avrebbe gettato scompiglio e causato mille ambascie in seno alle truppe della contro-rivoluzione<sup>15</sup>.

Tra queste avrebbe militato, come scrittore, anche il conte de Maistre. La sua posizione, d'altra parte, non sarà mai cristallina<sup>16</sup>. Nel corso del soggiorno elvetico incontrerà più volte la famiglia Necker, proprietaria del castello di Coppet (non troppo distante da Losanna); di questi incontri, soprattutto della figlia, ha conservato un ricordo squisito. Anni dopo confiderà a un'amica «qu'il y a toujours eu entre cette famille et moi *paix et amitié*, malgré la différence des bannières»<sup>17</sup>. In realtà, nonostante nella stessa pagina affermi di aver lasciato «crier les émigrés qui nous entouraient, sans vouloir jamais tirer l'épée» contro la sua ospite, è per rispondere alle tesi di Germaine, riprese e rilanciate l'anno seguente da Benjamin, che Maistre avrebbe infine sfoderato l'arma.

<sup>14</sup> Darcel, *Présentation a Écrits sur la révolution* cit., p. 20. Su Mallet du Pan ancora utile il bel saggio di Nicola Matteucci (il Mulino 1957). Interventi più recenti tendono a complicare ulteriormente il personaggio, oggi visto più nei panni di un conservatore dai tratti originali che di un controrivoluzionario *tout court*; su questo rinvio a J. Boudon, *La voie royale selon Mallet du Pan*, in «Revue Française d'histoire des Idées Politiques», 27 (2008), 1, pp. 3-41.

<sup>15</sup> Si veda F. Vermale, *Les origines des "Considérations sur la France" de Joseph de Maistre*, in «Revue d'Histoire littéraire de la France», 33 (1926) n. 4, pp. 521- 529.

<sup>16</sup> In più di un'occasione Maistre ha preso le distanze dagli *émigrés*, uomini che avendo lasciato la Francia e trovandosi «en armes contre elle» potevano, a suo dire, essere considerati ribelli non senza ragione; cfr. *Œuvres complètes* cit., t. VII, p. 72.

<sup>17</sup> Lettera alla marchesa di Priero dell'agosto 1805, *Œuvres complètes* cit., t. IX p. 444.

Anche la storia del titolo dice parecchio sull'intento dell'autore. Lo scritto in principio avrebbe dovuto chiamarsi *Réflexions religieuses et morales sur la France*. Dopo aver letto il manoscritto un amico consiglia un titolo più breve, *Réflexions sur la France*. A quel punto l'autore preferisce optare per *Considérations religieuses sur la France*, ma rispetto a tale proposta la previsione di Mallet du Pan è addirittura *tranchant*: «si vous laissez subsister l'épithète *religieuses*, personne ne vous lira»<sup>18</sup>. Ignorando un ulteriore suggerimento (mettere *morales* al posto di *religieuses*), si decide infine per la formulazione asciutta che conosciamo.

Si è detto, più volte e giustamente, che nelle *Considérations sur la France* si coagulano tesi, pensieri e convinzioni di cui il magistrato del re di Sardegna ha parlato, talvolta in forma abbozzata, negli scritti precedenti. E senz'altro è così. Non per questo si deve tuttavia dare per scontato e conosciuto l'aspetto più rilevante: l'argomentazione eccede l'orizzonte savoiano (gli effetti della Rivoluzione sul regno di Sardegna) per misurarsi a viso aperto con la realtà francese. Anche in questo caso c'è un importante precedente, rimasto a lungo inedito: si tratta della *Cinquième lettre d'un Royaliste*<sup>19</sup>, tutta proiettata su questioni interne alla Repubblica termidoriana, il cui stile – ancor oggi – affascina per una *allure* particolarmente graffiante.

Tra i molti temi affrontati nelle *Considérations* uno, in particolare, si segnala per la portata e per gli sviluppi futuri. Corollario della sua principale preoccupazione – capire la rivoluzione al fine di combatterla – è l'idea che *la révolution en France* è un qualcosa al di là della sfera dell'umana possibilità. Lo aveva anticipato nel *Discours à Madame la Marquise de Costa*, edito nel 1794, ma ora vi ritorna per lavorare meglio l'immagine, affinarla, renderla inattaccabile.

Chi legge la Rivoluzione francese come un evento, dunque un fatto passeggero, si sbaglia di grosso perché la rivoluzione è un'epoca, scrive alla marchesa de Costa. Nelle *Considérations sur la France* l'argomento si fortifica. La rivoluzione non è un evento, ma un'epoca. Non un evento, ma qualcosa che si trova al di là della disponibilità degli uomini. Non un evento, ma un miracolo come un albero che fiorisce in inverno al comando di un uomo. Non un evento, ma piuttosto un «torrente» che conferisce potere e celebrità agli uomini che ne seguono il corso e travolge tutti coloro che cercano di nuotare controcorrente.

On ne sauroit trop le répéter, ce ne sont point les hommes qui mènent la révolution, c'est la révolution qui emploie les hommes. On dit fort bien quand on dit *qu'elle va toute seule*.

<sup>18</sup> Tutte le notizie provengono dall'autore. Cfr. preambolo alle *Considérations sur la France* riportato da Darcel in *Écrits sur la Révolution* cit., p. 91.

<sup>19</sup> Pubblicata a cura di J.-L. Darcel sulla «Revue des études maistriennes», (1978), n.4, pp. 7-89.

Cette phrase signifie que jamais la Divinité ne s'étoit montrée d'une manière si claire dans aucun événement humain. Si elle emploie les instrumens les plus vils, c'est qu'elle punit pour régénérer.<sup>20</sup>

Testimoni di uno spettacolo grande e inafferrabile – «*Je n'y comprends rien, c'est le grand mot du jour*» – gli uomini brancolano nella nebbia. Cosa dire di fronte a una «révolte insensée et sacrilège, commise contre tout ce qu'il y a de plus saint dans l'univers, couronné par un énorme parricide, et qui a couvert l'Europe de larmes et de sang?»<sup>21</sup>. La risposta è un piccolo capolavoro in autentico stile maistriano: «*admirer l'ordre dans le désordre*»<sup>22</sup>.

Non è il caso di aprire il capitolo delle interpretazioni (pura fatalità, crudo cinismo o una visione provvidenziale della storia?) perché tali interrogativi porterebbero troppo lontano. Conviene piuttosto fermarsi alla superficie; così da costatare l'andamento disordinato di questo testo il quale – con i suoi undici capitoli che procedono alla rinfusa pullulando di analogie e proponendo iperboli e ossimori a iosa – hanno l'effetto di avvolgere il lettore in un caleidoscopico e sorprendente discorso accusatorio. Non c'è da stupirsi se Sainte-Beuve si riferisse alle *Considérations sur la France* con l'epiteto di *sublime pamphlet*<sup>23</sup>.

#### 4. Riserva di caccia

Un'importante battuta di caccia si è tenuta, in anni non troppo remoti, sotto la sapiente regia dei maggiori interpreti maistriani. Per presentare Joseph de Maistre *as pamphleteer* Richard Lebrun ha ritagliato per sé il terreno delle *Considérations sur la France*. Qualche anno prima Pierre Glaudes ha proposto il ritratto di Maistre alle prese con il genere dell'*essai*. Nel caso di Glaudes il bottino è particolarmente ricco: vi è l'esame delle *Soirées de Saint-Petersbourg* (1821) e, ancor più risalente, un importante intervento sull'*Essai générateur des principes politiques* (1814).

Si tratta di precedenti molto utili, in particolare per gli strumenti interpretativi forgiati, e sfortunatamente (dal mio punto di vista) precorritori, perché il meno che si potrebbe dire è che hanno fatto razzia dei capi migliori. Non volendo ritornare su strade battute da altri (anche se attingerò a più riprese a questi lavori), preferisco

<sup>20</sup> J. de Maistre, *Considérations sur la France* in *Écrits sur la Révolution* cit., p. 98.

<sup>21</sup> Questa frase di Maistre è citata da Pierre Glaudes senza riferimenti (*Œuvres* cit., p. 1269). Confesso di aver cercato a lungo la fonte, senza trovarla.

<sup>22</sup> Maistre, *Considérations sur la France* in *Écrits sur la Révolution* cit., p. 103.

<sup>23</sup> Cit. da R.-A. Lebrun, *Joseph de Maistre as pamphleteer*, in C. Almenteros, R.-A. Lebrun (eds.), *The New enfant du siècle: Joseph de Maistre as a Writer*, University of St Andrews, 2010, p. 30.

spostarmi su un terreno ancora inviolato soffermandomi a mia volta su un testo minore, *Sur le protestantisme*.

Con tutti i rischi del caso: si tratta di una scelta discutibile che si espone a parecchie critiche. La più fondata è che si ha a che fare con un testo rimasto inedito fino agli anni Ottanta del diciannovesimo secolo. E nessuno potrebbe negare che anche la lama più affilata, se riposta nel fodero, è assai poco pericolosa. Certo, si potrebbe ribattere che *Sur le protestantisme* costituisce una sorta di magazzino d'idee da cui Joseph de Maistre avrebbe continuato ad attingere nel corso degli anni. In ogni caso, qui sarà questione non degli effetti che questo testo ha potuto produrre (anche perché sarebbe possibile parlarne solo in modo indiretto) ma di come esso è: la sua forma, il suo taglio, le figure, i riferimenti e, ancor prima, l'origine e il contenuto.

Con un'avvertenza: alla messe d'informazioni di cui disponiamo riguardo alle *Considérations sur la France* fa da contraltare la povertà di notizie che ancor oggi circonda *Sur le protestantisme*.

## 5. Sur le protestantisme

Una di queste, emersa in tempi recenti, riguarda il titolo e, soprattutto, l'epoca di redazione<sup>24</sup>. Grazie a un passo del manoscritto non riportato nella prima edizione a stampa, si può dire che la stesura è cominciata nel 1796, dunque in un'epoca in cui lo scrittore era ancora di stanza a Losanna. La dizione «Torino 1798» che figura in testa al manoscritto è oggi interpretata come un'informazione circa il luogo e l'epoca della redazione conclusiva. Alla luce di questi elementi i fili che in qualche misura collegano *Considérations sur la France* et *Sur le protestantisme* si rafforzano ulteriormente: come ho detto, entrambi i testi figurano tra i cosiddetti *Écrits sur la révolution*, ma ora si deve tenere presente che sono stati concepiti nello stesso periodo.

A dire il vero la notizia non dovrebbe sorprendere perché i due testi esibiscono una certa complementarità sul piano del contenuto. Cosa voglio dire? Che le *Considérations sur la France* si fermano dove *Sur le protestantisme* comincia. Le prime disegnano, a tinte forti, ciò che la rivoluzione è; il secondo dipinge, a tinte ancor più forti, da dove la rivoluzione origina. Entrambi ruotano attorno al tema della sovranità e non a caso seguono di poco la redazione di quell'*Essai sur la souveraineté* a

---

<sup>24</sup> Nella prima edizione a stampa (Paris, Vaton, 1870) – ripresa tale e quale nell'edizione Vitte & Perrussel delle opere complete (Lyon, 1870, t. VIII) – il titolo recita *Sur le protestantisme dans ses rapports avec la souveraineté*. Il manoscritto conservato presso le *Archives départementales* della Savoia, invece, riporta *Sur le protestantisme*.

cui Maistre ha lavorato durante il suo soggiorno in Svizzera, negli anni 1794-95, senza porvi la parola fine.

Molto più breve delle *Considérations sur la France* (all'incirca in un rapporto di uno a sei), senza partizione interna, dunque pensato come un flusso continuo di pensieri, *Sur le protestantisme* è un testo che risponde perfettamente al canone pamphlettistico proposto da Pierre Avril dato che, fin dalla prima pagina, intende annunciare «une grande vérité». Essa non verte sul contenuto teologico della dottrina protestante bensì sul ruolo che essa svolge nella compagine europea. Nel protestantesimo Maistre rileva infatti una cifra speciale, «un esprit d'insurrection qui lutte d'une manière tantôt publique, tantôt secrète, mais toujours réelle, contre toutes les souverainetés et surtout contre les monarchies». Da tali premesse, la messa in accusa che segue a ruota ha tutto il sapore di un manifesto politico:

Le grand ennemi de l'Europe qu'il importe d'étouffer par tous les moyens qui ne sont pas de crimes, l'ulcère funeste qui s'attache à toutes les souverainetés et qui les ronges sans relâche, le fils de l'orgueil, le père de l'anarchie, le dissolvant universel, c'est le protestantisme.<sup>25</sup>

Di seguito, forse riecheggiando la nota domanda kantiana, l'autore si chiede con fare retorico cosa sia il protestantesimo. La risposta, non diversamente da Kant, evoca l'uso della ragione da parte del singolo individuo ma la pone sotto un'altra luce. «Qu'est-ce que le protestantisme? C'est l'insurrection de la raison individuelle contre la raison générale; et par conséquent c'est tout ce qu'on peut imaginer de plus mauvais.»

Fin dalla prima pagina Joseph de Maistre ricorre a formule, riferimenti e figure che si addensano in un discorso squisitamente accusatorio. All'annuncio di *une grande vérité* corrisponde l'individuazione del *grand ennemi*, in una sorprendente anticipazione del criterio distintivo del politico messo a punto da Carl Schmitt. E che la dimensione politica sia centrale si coglie dalla metafora medica («l'ulcère funeste»), rinforzata dalla combinazione di un verbo e di un avverbio («ronge sans relâche») a sottolinearne la potenza corrosiva, applicata – lo dice due volte in poche righe – alle sovranità.

Peccato originale, dunque non emendabile, del protestantesimo è per l'appunto di protestare «contre toutes les vérités», di criticare quelle credenze comuni sulla cui base si fonda la possibilità del vivere associati. Di qui il suo carattere *particulier*: non si tratta soltanto di un'eresia religiosa, ma di un'eresia civile che nell'affrancare «le

---

<sup>25</sup> J. de Maistre, *Sur le protestantisme* in *Œuvres* cit., p. 311.

peuple du joug de l'obéissance» ha finito per scatenare l'orgoglio contro l'autorità e reso del tutto vano il lavoro svolto per secoli dalla religione cristiana. E rincara: «de là ce caractère terrible que le protestantisme déploya dès son berceau: il est né rebelle, et l'insurrection est son état habituel.»<sup>26</sup>

Facendo mie le parole dell'autore – «je consens à ne parler que politiquement»<sup>27</sup> – conviene isolare alcuni punti da questo fiume di invettive. Joseph de Maistre insiste sul carattere distruttivo del protestantesimo esibendo come prova il fatto che tutti, gli amici come i nemici della Riforma, concordano su questo punto. Dall'affermazione discende una precisazione non meno importante, cioè che non è affatto vero che il protestantesimo sia «favorable à la république». A ben vedere, prosegue Maistre, il protestantesimo non si schiera per nessun tipo di governo, casomai «il les attaque tous». Si tratta di un'osservazione coerente con quello che ritiene essere il suo carattere di fondo: in quanto radicalmente ribelle, il protestantesimo «est républicain dans les monarchies et anarchiste dans les républiques»<sup>28</sup>.

Il senso di assoluta condanna che aleggia nelle *Considérations sur la France* ritorna con ancora più forza in queste pagine. Là la rivoluzione è il male assoluto, la pura impurità; qua il protestantesimo, nonostante la parola venga ripetuta a più riprese, è il nulla. Amante dei paradossi, Maistre arriva ad affermare che il maomettismo e persino il paganesimo avrebbero fatto meno male – *politiquement* parlando – se si fossero sostituiti al cristianesimo. La ragione è presto detta. Sono entrambi religioni «et le protestantisme n'en est point une»<sup>29</sup>. Difatti non insegna dogmi falsi – neppure questo è capace di fare – tutt'al più si affanna a negare quelli veri.

Se qualche tempo dopo sarebbe tornato sul concetto coagulandolo in un neologismo uscito dalla sua penna – il protestantesimo come *rienisme*<sup>30</sup> – il copione abbozzato in questo scritto è in chiara continuità con il messaggio delle *Considérations sur la France*. Joseph de Maistre invita a riflettere su «l'affinité vraiment frappante qui vient de se manifester aux yeux de l'univers entre le protestantisme et le jacobinisme»<sup>31</sup>. Ancor prima di Goethe, ma in chiave rigorosamente politica, evoca *affinités* e *attractions électives* che operano nel mondo morale, oltre che fisico. Una

---

<sup>26</sup> *Ivi*, p. 312.

<sup>27</sup> *Ivi*, p. 318.

<sup>28</sup> *Ivi*, p. 326. Qualche pagina prima ha scritto: «[È il suo carattere ribelle] ce qui le constitue ennemi mortel de toute souveraineté, même de celle qui règnent avec lui, parce qu'en établissant l'indépendance des jugements, la discussion libre des principes et le mépris des traditions, il sape par la base tous les dogmes nationaux» (p. 313).

<sup>29</sup> *Ivi*, p. 329.

<sup>30</sup> Lettera al conte de Bray del 16 (28) gennaio 1815, in *Œuvres complètes* cit., t. XIII, p. 28.

<sup>31</sup> Maistre, *Sur le protestantisme* in *Œuvres* cit., pp. 322-323.

prova? Robespierre non si è mai accanito contro il sistema annunciato da Lutero e da Calvino, ma è ovvio: i giacobini percepivano il carattere sacerdotale del cattolicesimo e non andavano certo a cercarlo laddove non poteva essere. Quanti elementi in comune tra queste dottrine pestifere: condividono volontà di ribellione, desiderio di distruzione o, meglio, di vera e propria polverizzazione di quel nemico comune che è la sovranità.

Ainsi, le protestantisme est positivement, et au pied de la lettre, *le sans-culottisme* de la religion. L'un invoque la parole de Dieu; l'autre, les droits de l'homme; mais dans le fait c'est la même théorie, la même marche et le même résultat. Ces deux frères ont brisé la souveraineté pour la distribuer à la multitude.<sup>32</sup>

## 6. Tra modernità e autocensura

*Considérations sur la France* e *Sur le protestantisme* sono prove molto utili per saggiare l'acuminata penna del conte savoiardo. La quale, oltre ad essere ben affilata, si distingue per una sorprendente attenzione al registro comunicativo. Senza dubbio negli anni della grande rivoluzione il conte de Maistre si è andato spostando su posizioni più reazionarie, tradizionaliste e conservatrici (senza tuttavia scivolare nelle plaghe assolutistiche). Il lavoro sulle idee, d'altro canto, è andato di pari passo con la ricerca degli strumenti più adatti per raggiungere l'opinione pubblica europea o, meglio, le élites europee: anche questo aspetto è al centro delle sue preoccupazioni. La trattatistica modellata su canoni tradizionali sembra ormai aver fatto il suo tempo. Ci sono nuovi e vecchi generi da sperimentare; ed è venuto il tempo di riconoscere che sono proprio gli avversari di sempre, quei *philosophes* tanto disprezzati, che hanno saputo rinnovare la cassetta degli attrezzi. Tra tutti spicca Voltaire, una «plume étincelante» scriverà, non senza una punta di ammirazione, nelle *Soirées de Saint-Petersbourg*.

Insomma, è tempo di cambiare: è il momento di comporre saggi brevi, lettere incisive, memorie mordenti<sup>33</sup>. La rivoluzione è stata aperta da scritti protestatari e addirittura irriverenti, eppure così efficaci nel comunicare idee che si divorano in un istante.

---

<sup>32</sup> *Ivi*, p. 330.

<sup>33</sup> Tutti modi espressivi molto diretti e più vicini alla parola orale: quella che Maistre in fin dei conti predilige, e di cui proclamerà la superiorità sulla scrittura nell'*Essai sur le principe générateur des constitutions politiques* (1814).



Qualcuno ha forse dimenticato il successo esplosivo di *Qu'est-ce que le Tiers Etat?* Sicché, invece di incaponirsi in prove inutilmente pedanti annoiando a morte lettori e lettrici, conviene ricorrere alle *boutades*, ai giochi di parole, persino ai paradossi. Non solo: vadano alle ortiche le esposizioni sistematiche, i ragionamenti cartesiani, la retorica e l'apologetica; ben più utili alla causa si rivelano poche pagine caustiche, condite di ardore polemico e di un pizzico d'impertinenza: perché «il en faut (j'entends de l'impertinence), dans certains ouvrages comme du poivre dans les ragoûts»<sup>34</sup>.

E le carte sono lì a confermarlo. Sul piano stilistico tanto le *Considérations sur la France* quanto *Sur le protestantisme* attingono a piene mani alle figure, agli stilemi, alle soluzioni ricorrenti nella pamphlettistica dell'epoca. È il caso dell'argomentazione in forza dei numeri, molto praticata in entrambi gli scritti e di cui, in *Sur le protestantisme*, si dice *en passant*: «je sais qu'il faut avoir grand égard au nombre»<sup>35</sup>. Anche gli appelli al “precedente”, per trovare nel passato elementi a giustificazione delle azioni presenti, ritornano; un solo esempio: revocare l'editto di Nantes, cui Luigi XIV giunse per puro istinto, a giudizio del conte de Maistre fu una scelta felice. Soprattutto, in ogni modo, è un uso quasi spregiudicato delle figure retoriche a connotare in modo peculiare questi testi: dalle anafore alle iperboli, dagli ossimori alle antimetabole passando per chiasmi e accostamenti tra i più arditi. Sotto questo profilo ha ragione da vendere Antoine Compagnon quando individua in Joseph de Maistre il più moderno tra gli autori anti-moderni<sup>36</sup>.

Resta che un metro fondamentale per valutare “il prodotto” *pamphlet* è quello dell'efficacia. Ed essa è pari quasi a zero nel caso di *Sur le protestantisme*. Si è già detto che alcune argomentazioni, qualche soluzione, non pochi spunti saranno ripresi più avanti, in quel cantiere aperto che è la scrittura maistriana. L'utilizzo successivo è un dato reale, cioè incontestabile: Maistre tornerà in più occasioni a sostenere la tesi dell'origine protestante della rivoluzione e di altri mali moderni. Tuttavia non negli stessi termini: certi spunti saranno meno “appuntiti”, certi toni abbassati e addolciti. La violenta verbosità del libello tirato giù tra il 1796 e il 1798 resterà a decantare in forma manoscritta.

<sup>34</sup> Lettera a M. Deplace del 28 settembre 1818, in *Œuvres complètes* cit., tome XIV p. 151. Devo a Pierre Glaudes (*Joseph de Maistre essayiste* cit.) questa citazione.

<sup>35</sup> Maistre, *Sur le protestantisme* in *Œuvres* cit., p. 322. Solo due esempi: nelle *Considérations sur la France* stima in 4 milioni il numero dei morti imputabili alla Rivoluzione; in *Sur le protestantisme* ipotizza che l'editto di Nantes sia costato 400.000 uomini alla Francia.

<sup>36</sup> Tra l'altro Compagnon considera Maistre «un pamphlétaire excessivement doué». Lo scrive a p. 140 di *Les antimodernes de Joseph de Maistre à Roland Barthes*, Paris, Gallimard, 2006.

Sulle ragioni che hanno condotto Joseph de Maistre a non pubblicare questo testo gli interpreti dicono poco, probabilmente per mancanza di elementi che illuminino meglio questo difficile passaggio della sua biografia. Dato che è sul piano delle congetture che ci troviamo, non è da escludere nemmeno una forma di autocensura. Negli scritti successivi Joseph de Maistre non userà parole altrettanto infuocate per attaccare quei protestanti che, d'altro canto, stavano leggendo con interesse le sue *Considérations sur la France*<sup>37</sup>. Che il livore di *Sur le protestantisme* sia apparso eccessivo al suo stesso autore?

---

<sup>37</sup> Darcel (*Présentation* agli *Écrits sur la révolution* cit., p. 23) riferisce di una recensione entusiasta della calvinista de Polier, pubblicata nel 1797 sul «Journal littéraire de Lausanne», mensile che lei stessa diresse dal 1793 al 1798 facendone un organo antirivoluzionario.

---

## Sui caratteri del *pamphlet*

Vittore Collina

We republish Vittore Collina's essay that first appeared as an introduction to the volume *Inventiva e invettiva nell'Ottocento francese. I pamphlets di Courier, About, Veillot e Lafargue* (edited by V. Collina and G. Rovai, Milan, Mimesis, 1997). The essay first of all focuses on the characteristics of the pamphlet: brevity, aggressive spirit, satirical criticism, ductility, being against someone or something; secondly, it briefly reconstructs the history of this literary genre, which from its beginnings in the age of Gutenberg gradually acquires its own autonomous dimension in the historical phases of major political-ideological clashes, from the Protestant Reformation to the wars of religion at the end of the 16th century, from the English Revolutions of the 17th century to the American and French Revolutions, to finally find its full realization in the French 19th century.

Keywords: *Pamphlet – History of the Press – French 19th century – Short Writings – P.-L- Courier*

---

Piccolo libro non rilegato; scritto satirico, mordace, violento; arma, se la polemica è un combattimento; puro veleno.

Questo si trova sui *pamphlets*, genere minore difficile da circoscrivere, respinto dai benpensanti, che, pure, ha raggiunto in passato alti vertici letterari. Scomparso, ora, quasi, perché perso nell'inflazione delle polemiche, sprecato tra le girandole delle demistificazioni, scartato dall'appiattimento stilistico.

1.

Gli scritti politici, nell'Ottocento, si moltiplicano in quantità e si ripartiscono su di un ventaglio di specie assai più ampio che nei secoli precedenti.

I trattati politici d'impostazione filosofica vantavano una tradizione, risalente all'età classica: nel secolo del romanticismo e del positivismo essa si prolunga; a fianco, tuttavia, compaiono ponderosi volumi politico-sociali, politico-giuridici, politico-economici. Crescono le opere storiche e, tra di esse, non mancano le storie meno distaccate, riguardanti anni appena trascorsi, o, comunque, quelle viziate da un'alta intenzionalità politica. I saggi si fanno più brevi e concentrano le analisi

politiche e sociali per elaborare delle proposte, per presentare dei programmi, per sollecitare la costituzione di movimenti. Le utopie ridimensionano il loro scarto dalla realtà, si spogliano dall'ambizione di disegnare una società perfetta, ammettono la gradualità dei miglioramenti successivi e tendono a suggerire la via delle riforme; oppure si pongono dichiaratamente come romanzi filosofici in vista di una più facile divulgazione delle idee.

Anche i romanzi puri e semplici, d'altro canto, si fanno portatori di situazioni e di valori, a volte densi di significati politici e sociali; pensiamo a George Sand, a Victor Hugo, a Charles Dickens. Circolano le canzoni o i poemi a contenuto politico. Si apre la stagione delle inchieste sociali, con tutte le indicazioni che offrono e i problemi che sono capaci di illuminare. Il modello del catechismo si traduce in catechismo politico e ha una sua diffusione per istruire le masse, soprattutto nei momenti di accelerato rinnovamento. Ma, tra tutte le forme nuove, quella che di gran lunga si rivela più importante è l'articolo di giornale, che con l'affermazione della stampa quotidiana e periodica campeggia nella formazione dell'opinione pubblica, giocando un ruolo di riconosciuto prestigio.

Questo dilatarsi degli scritti politici deve molto ai grandi mutamenti, che si verificano nella seconda metà del Settecento, e al passaggio alla prassi, che si presenta in concreto con la Rivoluzione Americana e con la Rivoluzione Francese. Prima predominava la riflessione più astratta sui grandi temi della sicurezza, della sovranità, dell'obbedienza, della legge; dopo, con la fiducia di poter indirizzare il corso della storia, il pensiero immagina altre forme di convivenza, argomenta la rivendicazione dei diritti, si applica all'ingegneria costituzionale, progetta le riforme sociali, converge con la volontà di mutare (o, dall'altra parte, cerca di far fronte al mutamento). Il mutare, d'altro canto, risulta in funzione del comunicare, in funzione della diffusione delle idee.

Con le profonde trasformazioni in atto i canali tradizionali, con cui circolavano pensiero e informazioni, entrano in crisi. Gli strati borghesi, in ascesa, oltre ai salotti mondani e culturali, con cui si avvicinano agli usi aristocratici, si avvalgono in primo luogo della stampa quotidiana, che attorno alla metà del secolo si dà un'organizzazione industriale, poi degli altri generi di scrittura politica appena visti. Le masse, che si raccolgono nelle città in espansione, se politicizzate, annunciano una grande forza politica: accanto agli incontri, ai banchetti politici, alle associazioni, alle manifestazioni di piazza, anche ad esse servono gli scritti; naturalmente scritti adeguati, che spesso sono letti collettivamente dai pochi alfabetizzati e che vanno dal manifesto al foglio volante, al giornale popolare, all'almanacco, al catechismo politico.

Il *pamphlet* ha una tradizione plurisecolare alle spalle. Dopo la Rivoluzione, per le ragioni accennate, il contesto nuovo richiede aggiornamenti. Affiancato da altre forme di scrittura politica, insidiato dall'articolo, come scritto breve ad alta diffusione, e dal romanzo, per il valore letterario, il *pamphlet* si rinnova, trovando alimento nelle tensioni esistenti. Come vedremo riesce a caratterizzarsi ulteriormente e, pur nelle differenze che contraddistinguono i vari autori, giunge a riunire in modo singolarissimo pregi fabulativi e stilistici a contenuti di denuncia e di lotta.

2.

La storia del *pamphlet* data dall'invenzione della stampa.

Secondo quanto riferisce l'*Encyclopædia Britannica*, in Inghilterra il termine è usato per la prima volta nel XIV secolo per distinguere un opuscolo da un libro. Il *Grand Larousse Encyclopédique* lo fa derivare da *Pamphilet*, proveniente a sua volta da *Pamphilus seu de Amore*, titolo di una commedia popolare latina del secolo XII. Il *Dizionario etimologico* della lingua italiana riporta che “*Panfletus*” è presente in forma latina nell’«Archivium latinitatis mediæ ævi» stampato a Parigi nel 1500<sup>1</sup>.

La facilità della riproduzione spiega bene perché la dimensione del libro breve prenda piede con l'aprirsi dell'era di Gutenberg: il termine, allora, comincia a circolare e indica non solo il numero ridotto delle pagine, ma anche l'assenza di una copertina rigida, sostituita da un semplice foglio. È in queste forme che si presentano gli scritti di tipo polemico o propagandistico sulle questioni più scottanti e, rapidamente, il termine assomma, ai dati descrittivi esterni, indicazioni sul contenuto, rivolto alla disputa e alla controversia. Pamphlet diviene sinonimo di scritto breve e polemico.

Il Cinquecento è un secolo di conflitti senza fine; le spaccature introdotte dalla Riforma, in particolare, danno il via a violenti dibattiti religiosi e il *pamphlet* è utilizzato largamente.

In Inghilterra sembra esservi una grande varietà: «durante l'età elisabettiana gli scrittori usarono i *pamphlets* per delle storie sentimentali, per le autobiografie e per la critica sociale e letteraria»<sup>2</sup>. Sul continente predomina la materia religiosa: lo stesso Martin Lutero è tra i primi ad usare il *pamphlet* e lo fa con abilità ed efficacia; in Francia, con lo scatenarsi delle guerre di religione, accanto ai *pamphlets* contro i costumi di corte, si diffondono quelli che intervengono in materia teologica e

<sup>1</sup> Vedi M. Cortelazzo, P. Zolli, *Dizionario etimologico della lingua italiana*, Bologna, Zanichelli, 1985, vol. IV, p. 868.

<sup>2</sup> *The New Encyclopædia Britannica*, London, 1974, vol. VII, p. 706.

politica: il loro numero, in breve, si fa elevatissimo e dal 1550 al 1650 ne vengono contati circa settemila<sup>3</sup>.

Nel complesso la polemica del *pamphlet*, dagli esordi più rigidi e seri, comincia ad assumere i caratteri della satira, che dall'allusione giocosa giunge al sarcasmo violento e graffiante. Resta difficile circoscrivere il genere, sia sul lato della lunghezza (meno di cento pagine, come propone l'*Encyclopædia Universalis*, salvo le possibili eccezioni?) che per la facilità con cui i caratteri della critica e dell'aggressività porterebbero a ricomprendervi certe commedie e certi poemi.

In seguito continuano ad essere i periodi di maggior tensione e di relativa libertà di espressione, quelli che vedono in crescita la produzione di *pamphlets*.

Così, in Inghilterra, dopo le lotte che portano alla Rivoluzione del 1645-49<sup>4</sup> e dopo Cromwell, l'età della Restaurazione produce una stretta del flusso dei *pamphlets*, che riprendono a circolare in quantità durante la Gloriosa Rivoluzione e che, in seguito, sono alimentati dallo sviluppo dei partiti politici. Mentre in Francia, nel Seicento, è soprattutto il periodo della reggenza di Anna d'Austria, con lo scoppio prima della Fronda parlamentare poi della Fronda principesca, ad alimentare un «diluvio» di scritti satirici e polemici «di una violenza, di un'audacia e spesso di una grossolanità inaudite»<sup>5</sup>. Dal canto suo Pascal, con le *Lettere provinciali*, pone una pietra miliare di altissimo livello letterario.

Nel Settecento i rappresentanti dell'Illuminismo si avvalgono del *pamphlet* per le loro battaglie culturali e civili; l'opposizione ai provvedimenti ministeriali più impopolari è condotta a colpi di *pamphlets* e si può dire con Frédéric Lacroix che «il Pamphlet sosteneva una guerra accanita contro gli abusi, la corruzione della corte, la venalità della magistratura e l'assurdo dispotismo di una legislazione arretrata di vari secoli»<sup>6</sup>.

La produzione di pamphlets si fa poi particolarmente intensa oltreoceano negli anni della Rivoluzione Americana (pensiamo a Thomas Paine e al suo famoso scritto *Il senso comune*, tirato in più di centomila esemplari nel giro di sei mesi) e subito dopo, quando è in discussione la costituzione federale degli Stati Uniti. In Europa il fenomeno si ripete durante la Rivoluzione Francese, con una valanga di scritti, in parte d'occasione ed effimeri, altri rimasti per il loro valore.

<sup>3</sup> «In assenza di giornali, il pamphlet era uno dei mezzi più agevoli, più rapidi e meno cari (per le persone in carica come per gli oppositori) per pubblicare un avvertimento o un'opinione» (*Encyclopædia Universalis*, France, S. A., 1990, Thesaurus-Index, t. L-R, p. 2593).

<sup>4</sup> Tra gli autori di *pamphlets* della prima Rivoluzione inglese possiamo ricordare i nomi di John Warr, di Richard Overton e di William Walwyn.

<sup>5</sup> *Encyclopædia Universalis* cit., p. 2593.

<sup>6</sup> *Dictionnaire Politique*, Paris, Pagnerre, 1842, p. 680.

I contenuti delle polemiche sono gradualmente divenuti altri. Dalle controversie religiose si è passati soprattutto a quelle politiche e sociali, anche se la critica, condotta dai *pamphlets*, continua a fustigare volentieri i costumi. Per questo genere di scritti, inoltre, si afferma definitivamente l'uso della prosa.

3.

Il visconte di Cormenin con parole fluenti e policrome scrive: «se vuol piacere, il Pamphlet deve essere ricco di colore, semplice di aspetto, sfavillante di chiarezza, esatto nel calcolo, ardito di ragionamento, variato nei toni ... esso parla con ciascuno il suo linguaggio ... con il logico, argomenta; con il matematico, valuta; con il pubblicista, insegna; col poeta, canta; col popolo, chiacchiera»<sup>7</sup>.

Sono considerazioni fatte dall'interno. Cormenin, che scrive sotto lo pseudonimo di Timon, durante la Monarchia di Luglio è un pamphlettista di grande successo: «egli conduceva contro Luigi Filippo una guerra furiosa di piccoli scritti; ogni volta queste decine di pagine sollevavano un enorme scalpore, tiravano fino a centomila esemplari, seminavano la desolazione al 'Castello'»<sup>8</sup>. Il suo contributo alla voce PAMPHLET del *Dictionnaire Politique* (1842) è brillante e va in profondità.

Il *pamphlet* è uno scritto di confine. È un cristallo sfaccettato. Più di altri generi concentra linguaggi diversi, sovrappone strutture espositive, è allusivo e fa appello a tante corde emotive.

Cormenin insiste particolarmente su questa varietà: nel *pamphlet* ci dev'essere mescolanza «di ombra e di fulgore, di arte e di trascuratezza, di ragione e di passione, di serio e di beffardo, di brio e di disgusto, di logica e di figure, di aperture vivaci e conclusioni brusche, di apostrofi e di riassunti»<sup>9</sup>. Al fondo resta l'unità, rappresentata dalla metafora della freccia: il pamphlettista si scaglia in avanti e va dritto a colpire l'obiettivo.

Paul-Louis Courier, che conosceremo meglio, nel *Pamphlet dei pamphlets* tratta l'argomento, in modo scherzoso come al solito, prolungando con un dialogo ingenuo il piacere della narrazione<sup>10</sup>; poi tira le conclusioni, con sintesi potente ed estrema:

<sup>7</sup> *Ivi*, p. 681.

<sup>8</sup> P. Dominique, *Les polémistes français depuis 1789*, Paris, La Colombe, 1962, p. 155.

<sup>9</sup> *Dictionnaire* cit., p. 681. Sulla mescolanza di logica e di figure Cormenin aggiunge: il *pamphlet* a volte deve mostrare la verità «senza altro tessuto che quello del ragionamento» a volte la deve nascondere «sotto il velo di una fine allegoria»; l'auspicio è che «l'argomentazione ossuta e rude del logico si ricopra di carne e si animi e divenga calda e colorata fino alla poesia».

<sup>10</sup> Il dialogo è con uno dei giurati che l'ha condannato al termine del processo intentato contro di lui per il *Semplice discorso*. L'interlocutore gli dice candidamente di non aver letto lo scritto, tanto

«in tutto ciò che si stampa c'è del veleno più o meno diluito secondo l'estensione dell'opera, più o meno malefico, mortale. Dell'*acetato di morfina*, un grano in un tino si perde, non si sente, in una tazza fa vomitare, in un cucchiaino uccide: ecco il pamphlet»<sup>11</sup>.

Complessivamente dalle parole di Courier emergono caratteristiche fondamentali: il *pamphlet* è breve e concentrato; è aggressivo; è contro qualcuno o qualcosa.

Sono caratteristiche che hanno accompagnato tutta la storia del genere e che da sole sono capaci di spiegare il successo di pubblico. Sappiamo bene che, in termini di comunicazione, il contraddittorio, lo scontro, attira: ha il pregio di presentare posizioni nette e sollecita l'identificazione e il riconoscimento. In più il *pamphlet* può raggiungere alti valori estetici: altro motivo di favore, capace di oltrepassare steccati e, almeno nelle vendite, di varcare schieramenti.

#### 4.

Nell'Ottocento non mancano le condizioni esterne per il prosperare del genere. Le istituzioni si articolano; i soggetti politici e sociali si moltiplicano; attriti, tensioni, lotte, scontri, conflitti, all'interno e all'esterno, si susseguono senza posa.

Il ruolo centrale assunto dalla stampa è favorevole: i *pamphlets*, per la loro brevità, trovano nei giornali, quotidiani o periodici, un mezzo adatto su cui circolare, anche se spesso da soli in fogli autonomi sono capaci di raggiungere un pubblico assai più vasto. Molti giornalisti sono allo stesso tempo autori di *pamphlets*, che pubblicano nei propri giornali. La stampa, però, rappresenta anche una minaccia: tende a livellare e ad assorbire; il giornale quotidiano, specialmente, che, come un «mostro trangugiatore», vuole «prosa e, meglio ancora, idee, immagini, formule, talento, genio, giorno per giorno»<sup>12</sup>.

Dal canto loro, canzoni, poemi, romanzi, con contenuti politici, più che fungere da concorrenti pericolosi sono punti di riferimento letterario, che stimolano il confronto, sollecitano l'invenzione fantastica, tengon desti i problemi di stile, aggiornano il materiale culturale, di cui *pamphlets* spesso si avvalgono: le vesti

---

bastava il fatto che fosse un *pamphlet*; Courier lo incalza per una definizione e ricama attorno allo scritto breve, allo scritto velenoso, allo scritto pieno di sciocchezze, di giochi di parole, di battute, allo scritto che piace.

<sup>11</sup> P.-L. Courier, *Oeuvres complètes*, Paris, Gallimard, 1951, p. 213.

<sup>12</sup> Dominique, *Les polémistes* cit., p. 14.



popolari sono usate di frequente, ma sono create ad arte; basta pensare alle citazioni colte, che si trovano di frequente, sia dai testi classici che da quelli moderni.

Di fatto i polemisti sono tanti e col *pamphlet* si cimentano personalità, che appartengono alla politica attiva, alla politica più teorica, alla saggistica, alla letteratura, al giornalismo, ciascuno a sostegno della causa e delle idee, in cui crede.

Cormenin e Lacroix, nel *Dictionnaire Politique* sostengono che il *pamphlet* è «una delle formule più naturali dello spirito francese»<sup>13</sup> e non si risparmiano per ribadire quest'idea. Lascio ai francesi il loro sciovinismo: per ristabilire le proporzioni basta pensare a Jonathan Swift e alla sua *Umile proposta*, circa i bambini delle famiglie povere d'Irlanda. Il diffondersi del *pamphlet* nell'Ottocento è un fenomeno generale ed è riscontrabile sia in Europa, in tutta l'Europa, che in America.

5.

A suo vantaggio il *pamphlet* ha molte carte. Le abbiamo viste sparse nelle note di Cormenin e di Courier. È primaria, comunque, la duttilità. Questa gli consente il rinnovamento, la freschezza, la facilità di collocarsi su vari fronti, la capacità di soddisfare esigenze diverse allo stesso tempo.

Posta la natura del suo «esser contro»<sup>14</sup>, assieme alla brevità<sup>15</sup>, che sono centrali, la duttilità del *pamphlet* si gioca principalmente su due assi: l'intensità dell'antagonismo e la varietà della struttura discorsiva. Sul primo l'esser contro oscilla nei modi tra la polemica satirico-aggressiva (quando l'intensità è più forte) e la critica allusivo-scherzosa: da una parte la critica risulta aspra, frontale e crudelmente beffarda, dall'altra è più sotterranea e velata e si esprime con forme varie di comicità. Sul secondo la strutturazione può seguire i nessi logici del ragionamento serrato o quelli più piani dell'argomentare comune, ma può anche assumere le forme immaginarie del racconto e, quindi, far proprie le sequenze narrative di questo: tra i due estremi ci sono gradi intermedi, in cui la lucidità del pensiero si intreccia con i moduli usati dalla fantasia creativa dell'autore.

---

<sup>13</sup> *Dictionnaire* cit., p. 679.

<sup>14</sup> Un'arma, dunque, e un'arma insidiosa e mortale come il veleno, che smaschera, che sgretola, che penetra insinuandosi, che rovescia.

<sup>15</sup> Per l'importanza della brevità la mente corre a uno dei vertici della filosofia, la dialettica hegeliana e la fluidificazione che essa introduce nella distinzione tra quantità e qualità: «Essendo la qualità e la quantità, nella misura, solo in unità immediata, la loro distinzione si manifesta in modo egualmente immediato. Il quanto specifico è per conseguenza, in parte un semplice quanto... ma, in parte, il cangiamento del quanto è anche cangiamento della qualità» (G.W.F. Hegel, *Enciclopedia delle scienze filosofiche*, Bari, Laterza, 1971, vol. I, p. 109).

Su queste variazioni si salda tutta la rete delle analisi, delle critiche, delle aggressioni, degli artifici, delle metafore, delle maschere, delle contestazioni, delle allusioni, delle ironie, dei sarcasmi, dei dileggi, delle frecciate, delle bordate, delle messe in scena, dei capovolgimenti, dei giochi di parole.

6. Tra gli autori tradotti in questo testo About si colloca ad un estremo: la più bassa intensità dell'essere contro. Per la verità le cose non stanno sempre così. Essendo un deciso anticlericale, i *pamphlets*, che toccano i problemi della religione e della Chiesa, hanno un carattere fieramente polemico e seguono i passaggi della concatenazione logica. Negli altri argomenti, come la politica estera o il costume (penso alla breve storia dell'*Uomo gravido*, ad esempio), prevale la moderazione e il sorriso e si arriva all'estremo indicato.

In questi *pamphlets*, di cui *La Nuova Carta d'Europa* è un buon esempio, l'essere contro si stempera su orizzonti ampi e si presenta nei modi della satira più leggera e sfumata, che tocca, ma all'insegna di un umorismo in buona parte pacificante; la strutturazione dal canto suo si lascia prendere dalla costruzione fantastica e dai moduli distesi ed attraenti del racconto. Il veleno non è del tutto assente, ma circola in quantità ridotte: spunta in giudizi bruschi e improvvisi, lasciando, però, ampio spazio alle indicazioni positive e augurali. La passione c'è, ma non tanto in chiave antagonista: è la passione degli ideali, che sembrano porsi consapevolmente sul lungo periodo, senza cedere al pessimismo<sup>16</sup>.

Veillot si colloca ad un altro estremo: i suoi *pamphlets* sono un esempio della massima intensità nell'esser contro.

Nell'ambito di un generale rifiuto della civiltà moderna, che si sta cristianizzando, gli obiettivi di preferenza sono circoscritti (un libro, una tesi, una persona...) e sono attaccati duramente; condotta ordinariamente in toni cupi, la polemica è aggressiva e violenta, giungendo fino alla denigrazione e all'offesa. La strutturazione discorsiva è varia, a volte più conseguente e massiccia, a volte più slegata e sorprendente (Veillot è scrittore di grandi risorse, dotato di una formidabile cultura), ma non si abbandona al salto nell'immaginario del racconto. In

---

<sup>16</sup> In questo modo ci si porta ai margini del *pamphlet* come arma. Ma col suo spirito brillante e la sua conoscenza del "mondo" About ci lascia in dubbio e ci possiamo chiedere se non abbia prodotto, invece, l'arma "totale": la sensazione che si fa strada, infatti, è quella di essere condotti e sospesi nella più pura finzione, in una regione bella e del tutto immaginaria, che, strumentalmente, conforta il lettore, conviene all'autore e favorisce il successo; allora la consapevolezza ironica, meno intellettuale e scintillante, ma più globale e capace di azzeramento, si dilata fino a coinvolgere ogni cosa e, per chi sa leggere dietro le righe, l'ottimismo degli ideali rischia di capovolgersi nel nulla irriso e irridente della realtà.

queste pagine il sorriso ha poche *chances*. La passione sottesa è forte e si immedesima nei grandi parametri della religione: è quella degli anatemi, delle condanne bibliche, dei verdeti eterni.

Un altro estremo ancora è rappresentato da Lafargue: anche i suoi *pamphlets* si attestano su assetti diversi, ma per quanto riguarda *l'Appetito venduto* e *Pio IX in Paradiso* si verifica in pieno il passaggio all'immaginario del racconto, passaggio retto da una creatività e da un'originalità decisamente superiori a quelle di About.

In questa situazione l'intensità dell'antagonismo non viene meno, ma si comunica per via mediata e non può avere un bersaglio troppo ristretto. La narrazione segue i canoni dell'intreccio del racconto: parte dall'esordio e dai problemi che vi compaiono, prosegue con una serie di peripezie, in cui sono coinvolti i protagonisti, e giunge, infine, allo scioglimento. La polemica è indiretta e fortemente satirica: l'invenzione favolistica si presta ampiamente a battute, sarcasmi e allusioni, e crea momenti di schietta comicità. All'estremo della favola si aggiunge l'estremo nella scala dell'umorismo.

Courier è universalmente riconosciuto come un maestro del genere; è posto sulla scia di Voltaire e di Beaumarchais; è considerato «il Rabelais della politica, il Montaigne del secolo, l'emulo felice di Pascal»<sup>17</sup>.

A differenza degli altri autori sugli assi indicati non tocca estremi.

I suoi *pamphlets* sono decisamente contro la corte, l'aristocrazia, il clericalismo, la censura, il potere arbitrario e le prevaricazioni di ogni tipo, ma nell'intensità dell'antagonismo hanno una carica mediana; se partono da fatti specifici allargano poi rapidamente il campo; accanto al bersaglio principale ne toccano spesso molti altri di contorno; sono particolarmente mobili e nervosi. La strutturazione discorsiva inclina verso il polo dell'invenzione, ma in termini scenici<sup>18</sup> e secondo un'invenzione intellettuale, che crea stacchi, passaggi artificiali, slittamenti, e fa scarso uso dei momenti tipici dell'intreccio. La polemica è più indiretta e allusiva, che frontale; la passione è smorzata e decantata; non mancano le stoccate e gli affondi, ma ciò che domina è il gioco dell'ironia. Il sorriso circola abbondantemente ed è il frutto sofisticato della scrittura e della mente.

---

<sup>17</sup> A. Carrel, *Essai sur la vie et sur les écrits de P.-L. Courier*, in P.-L. Courier, *Oeuvres complètes*, Paris, Polin, 1834, t. I, p. 39.

<sup>18</sup> In Courier è molto forte l'attenzione per i dettagli ed è frequente la presentazione visiva degli avvenimenti, che risulta in forma di schizzi e di bozzetti: si parla di lui come di «una sorta di vignettista» e le sue descrizioni sono paragonate a disegni e ad acqueforti per la sua arte nel disporre scene e ruoli, dialoghi e azioni. Vedi C. Reiss, *La personalità di Courier*, e A. Lebois, *Le style de Paul-Louis Courier et l'art du pamphlet*, in AA. VV., *P.-L. Courier, Actes du Colloque de la Sorbonne (25 nov., 1972)*, Société des Amis de P.-L. Courier, Mairie de Vézetz (Indre-et-Loire), 1974.

Il fatto è che in *Courier* più che in tutti gli altri l'estetismo fa da contrappeso alla polemica, introducendo la presa di distanza ed evitando fiducie troppo ottimistiche. Le relativizzazioni, le decontestualizzazioni, i rovesciamenti di prospettiva, le invenzioni sceniche, i capovolgimenti dei drammi in farsa, assieme all'uso speciale delle parole<sup>19</sup> e alla frequenza dei bozzetti, sono strumenti particolarmente raffinati di un artificio letterario, che punta molto sui risultati estetici. In lui l'estremo è, forse, questo.

Secondo il *Grand Larousse Encyclopédique* è *Courier* che trasforma il *pamphlet*, così sfuggente nei suoi confini, in un genere letterario<sup>20</sup>. Si potrebbe aggiungere che riesce in quest'impresa in ragione dell'equilibrio, che ha raggiunto tra intenzione politica ed espressione estetica. Nel successo, la cosa che lo rallegra di più è che anche gli avversari riconoscono la bellezza dei suoi *pamphlets*.

## 7.

A parte la vasta mole delle lettere, qualche breve saggio e le traduzioni, *Courier* scrive principalmente *pamphlets*. About è scrittore, giornalista e pamphletista; i suoi *pamphlets* non coincidono con degli articoli, hanno lunghezza e respiro più ampio e convivono, come vedremo, con tanti generi diversi, in cui l'autore si cimenta. Veuillot è essenzialmente un giornalista; scrive anche saggi o resoconti di argomento religioso o attinenti a Pio IX e allo stato pontificio, ma i quaranta volumi delle sue *Opere complete* sono colmi, per la maggior parte, degli articoli prodotti dagli anni trenta al 1880. Lafargue scrive sui fogli socialisti di fine secolo, pubblica saggi sul materialismo storico, sulla critica dell'economia capitalistica, sulla lingua e la letteratura francese, ma deve la sua fama ad un *pamphlet*: *Il diritto all'ozio*.

Prima dei giornali il *pamphlet* è lo strumento per intervenire sulle questioni del momento (dove il momento è sempre relativo ai ritmi del Cinquecento, del Seicento e del Settecento): si parla, comunque, del suo carattere effimero. Con l'avvento della stampa quotidiana l'attualità è degli articoli ed è un'attualità segnata non solo dalle occasioni o dalle insorgenze esterne, ma anche dal mezzo e dalla necessità delle cadenze più rapide e regolari.

Il rinnovamento del *pamphlet* ottocentesco ruota attorno a questi cardini: effimero tende a divenire l'articolo di giornale, mentre il *pamphlet* si salva dalla caducità e

---

<sup>19</sup> Come grecista, come cultore del francese del Seicento, come traduttore, il suo terreno d'elezione è la parola, per cui, tra l'altro, *pamphlets*, o parti di *pamphlets*, sono costruiti, a volte, attorno a delle parole o a dei giochi di parole, con effetti vivaci e particolarmente attuali.

<sup>20</sup> Vedi *Grand Larousse Encyclopédique*, Paris, Larousse, 1963, vol. VIII, p. 116.

dall'oblio per i pregi letterari che riesce ad esprimere, oltre che per il valore dei contenuti. Questo capitava anche prima, ma si accentua a causa del nuovo confronto. L'attualità del *pamphlet* resta, anche se non misurata sui tempi dei quotidiani, mentre cresce la ricerca di una qualificazione estetico-letteraria, che per i lettori colti dell'epoca funziona come forte elemento di presa e che, in ogni caso, opera assieme ai motivi della meraviglia e del richiamo della polemica.

SFI

---

# Épanouissement d'une presse démocratique et affirmation d'une critique journalistique en France durant la révolution de 1848

Julien Contes

After the French Revolution of 1848, which ended the July Monarchy, the revolutionaries gained complete freedom of the press. This allowed the publication of hundreds of newspapers from March onwards. Although mostly short-lived, they revolted against the bourgeois journalistic order inherited from the previous regime. These new journalists, generally anonymous, issued vigorous criticism and democratic demands, not only for their political discourses but also in terms of the practices and symbols. If this journalistic class struggle quickly ran out of steam due to a lack of resources and the return of repressive measures, it had avant-garde aspects. It constituted a great moment of reflection on journalism and an essential step, little studied by historiography, in the long process of democratization of media in nineteenth century France.

Keywords: *July Monarchy – French revolution of 1848 – Revolutionary press – Gustave Biard – Girardin*

---

## 1. Introduction

La sphère d'action du journalisme s'agrandit tous les jours ; tout ce qui se rattache au développement de l'intelligence lui appartient. Ce *champ* a-t-il été exploité jusqu'à sa dernière limite ? La *culture* en a-t-elle toujours été conforme aux besoins qui se manifestaient ? Nous nous permettons d'en douter [...]. Les lacunes que présente le journalisme se trouvent dans la partie destinée au *peuple*<sup>1</sup>.

Dans son premier numéro, le journal ouvrier *Une lumière dans l'atelier*, publié à Lyon à partir du 29 octobre 1836, émet l'idée que le « champ » journalistique construit après la révolution de 1830, et la culture qu'il a induite, n'ont pas permis l'émergence d'une presse démocratique. Que le journal ait été éphémère n'écluse pas le fait que son auteur, anonyme, exprimait une préoccupation de l'époque : la nécessité de créer une presse démocratique – un « journal populaire » pour reprendre les termes du prospectus – dans ses aspirations comme dans sa

---

<sup>1</sup> *Une lumière dans l'atelier*, Prospectus, 29 octobre 1836, Lyon, Bibliothèque nationale de France (désormais BnF), JO-1960. C'est nous qui soulignons.

production. Déjà en 1833, un organe de même tendance socialiste publié à Paris, *Le Faubourg Saint-Antoine*, du nom d'un des principaux quartiers ouvriers de la ville, énonçait la même critique : « Jusqu'à présent les journaux périodiques se sont exclusivement adressés aux gens de fortune et de loisir. Ainsi limitée dans son essor, la presse n'a pu porter son flambeau au milieu des multitudes »<sup>2</sup>. Si du fait d'un manque de moyens financiers et d'un savoir-faire journalistique, ils n'ont pu faire émerger la presse populaire qu'ils appelaient de leurs vœux, les rédacteurs de ces journaux éphémères ont tout de même introduit dans l'espace public une critique radicale du champ journalistique français des années 1830 et une parole différente pour s'adresser aux classes populaires.

Le contexte politique rendait irréalisable l'apparition d'une presse démocratique. Le libéralisme autoritaire orléaniste, depuis l'arrivée sur le trône de Louis-Philippe, après la révolution de Juillet 1830, a œuvré dans le sens d'une préservation d'un système contraignant pour la presse. L'article 7 de la Charte révisée du 14 août donnant aux Français « le droit de publier et de faire imprimer leurs opinions » a été interprété dans un sens restreint par les lois qui le mettaient en œuvre. Celles-ci ont, certes, abaissé les contraintes qui pesaient sur la presse durant la Restauration (1814-1830), mais elles ont maintenu le cautionnement (versé pour obtenir l'autorisation de publier un journal) et des taxes, comme celle du timbre, qui constituent un véritable cens de la presse. Ainsi, durant la monarchie de Juillet, la presse se développe mais demeure élitiste. Créer un journal nécessite un capital économique, un actionariat, ce qui empêche les initiatives des classes laborieuses, même quand celles-ci sont assez instruites pour posséder le savoir nécessaire pour écrire des articles. Des exceptions n'ont pu exister qu'à la faveur d'un degré d'organisation important, comme celui dont étaient capable les milieux ouvriers lyonnais au début des années 1830, avec la publication de *L'Écho de la Fabrique*, qui a perduré d'octobre 1831 jusqu'à la loi répressive du 9 septembre 1835<sup>3</sup>. Cette dernière a marqué une étape fondamentale dans la répression journalistique, avec le renforcement du cautionnement qui a rendu plus difficile encore l'émergence d'une presse démocratique, bien que des initiatives importantes, notamment socialistes, aient pu s'épanouir<sup>4</sup>.

<sup>2</sup> *Le Faubourg Saint-Antoine*, Prospectus, janvier 1833, Paris, BnF, LC2-1341.

<sup>3</sup> L. Frobert (éd.), *L'Écho de la Fabrique. Naissance de la presse ouvrière à Lyon*, Lyon, ENS Éditions, 2010. Voir aussi : A. Faure, J. Rancière, *La Parole ouvrière, 1830-1851*, Paris, La Fabrique, 2007 (1<sup>re</sup> éd., 1976).

<sup>4</sup> T. Bouchet, V. Bourdeau, E. Castleton, L. Frobert, F. Jarrige, (dir.), *Quand les socialistes inventaient l'avenir. Presse, théories et expériences, 1825-1860*, Paris, La Découverte, 2015. Sur l'avant 1848, voir notamment les deux premières parties qui traitent des publications réalisées entre 1825 et la révolution de Février.



Ainsi, plus d'une décennie plus tard, on peut lire au moment de la révolution de 1848 : « La Presse du peuple n'existe pas ; elle est à créer »<sup>5</sup>. La phrase est de Gustave Biard, ouvrier typographe se décrivant aussi comme un « écrivain populaire », au sens d'auteur issu du peuple<sup>6</sup>. Dans le prospectus de son nouveau journal, il évoque une « nécessité impérieuse du temps » et fait contenir ce but dans le titre même : *La Presse du peuple*. C'est cette revendication autant que la critique radicale du caractère élitiste de la presse qu'ont voulu porter les rédacteurs – et quelques rédactrices – « quarante-huitards »<sup>7</sup>. Ils ont ainsi publié des centaines de feuilles à partir du printemps 1848.



Fig. 1: *La Presse du peuple*, 5 mai 1848, Paris, BnF, LC2-1801

Un précédent historique a existé : la Révolution française, durant laquelle le champ journalistique d'ancien régime fait de journaux savants, de feuilles d'annonces et de gazettes plus ou moins officielles, dont le lectorat était souvent confidentiel, a été bouleversé. Des similitudes se perçoivent entre le flot de feuilles volantes démocratiques de 1848 et celui observé entre 1789 et 1794. Elles revêtirent la même dimension massive ainsi que la même brièveté, même si quelques journaux comme *L'Ami du peuple* de Marat ou *Le Père Duchesne* de Hebert perdurèrent plusieurs années<sup>8</sup>. Ce premier moment d'irruption démocratique dans la sphère du journalisme est

<sup>5</sup> *La Presse du peuple*, 5 mai 1848, Paris, BnF, LC2-1801.

<sup>6</sup> *Au peuple électeur*, Gustave Biard, typographe, écrivain populaire, Paris, Cordier, 1848.

<sup>7</sup> M. Agulhon, *Les quarante-huitards*, Paris, Gallimard, 1973.

<sup>8</sup> A. Agostini, *La pensée politique de Jacques-René Hébert (1790-1794)*, Aix-en-Provence, Presses universitaires d'Aix-en-Provence, 1999 ; S. Bianchi, *Marat, « L'Ami du peuple »*, Paris, Belin, 2017.

connu grâce à de nombreux travaux réalisés à l'occasion du renouveau historiographique favorisé par le bicentenaire de la Révolution française. L'une des études les plus notables est celle d'Ouzi Elyada<sup>9</sup>, qui complète un ensemble de recherches sur la presse révolutionnaire<sup>10</sup>. À l'inverse, l'on est bien en peine de trouver des travaux similaires pour la II<sup>e</sup> République. L'effervescence journalistique qui a suivi la révolution de 1848 reste un point relativement aveugle de l'étude de la « civilisation du journal » qui s'est épanouie en France durant tout le XIX<sup>e</sup> siècle<sup>11</sup>. L'on peut toutefois souligner l'interrogation d'Anne-Claude Ambroise-Rendu qui s'est demandé si, du fait de la brièveté de cette effervescence journalistique, le printemps 1848 n'avait pas été « une révolution médiatique en trompe-l'œil »<sup>12</sup> ? S'il est vrai que, par le retour de mesures de contrôle dès après l'insurrection de juin 1848, un rude coup a été porté à la presse, les centaines de feuilles à l'existence éphémère qui ont inondé les grandes villes françaises, notamment Paris et Lyon, ont toutefois permis l'expression d'une presse démocratique qui a contrasté avec l'ordre journalistique élitiste installé sous la monarchie de Juillet. Dans le contexte révolutionnaire du printemps 1848, jouissant d'une grande liberté de parole, et dans la lignée des grandes questions ouvertes par quelques périodiques avancés, notamment démocrates, républicains, voire socialistes, dans les années 1830 et 1840, ces feuilles volantes ont discuté de tout. Elles ont débattu de la démocratie, des réformes et des révolutions, de la république et de la monarchie, du socialisme voire du communisme (notamment autour de ce que le fouriériste Victor Considerant a nommé le « jeune parti social », pour désigner la nébuleuse d'écoles et de journaux de tendance socialiste) et s'impliquent dans les échéances électorales de la nouvelle République<sup>13</sup>. Elles analysent les structures sociales, l'art, la littérature, et évoquent la question alors très actuelle des nationalités, la situation coloniale naissante (notamment en Algérie), ou bien la religion (surtout catholique) de manière plus ou

<sup>9</sup> O. Elyada, *Presse populaire et feuilles volantes de la Révolution à Paris, 1789-1792*, Paris, SER, 1991.

<sup>10</sup> H. Cough, *The Newspaper Press in the French Revolution*, Londres, Routledge, 1988 ; R. Darnton, D. Roche (éds.), *Revolution in Print, the Press in France, 1775-1800*, Berkeley, University of California Press, 1989 ; C. Labrosse, P. Rétat (éds.), *Naissance du journal révolutionnaire*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1989, et *La Révolution du journal 1788-1794*, Paris, CNRS, 1989 ; G. Feyel (éd.), *Dictionnaire de la presse française pendant la Révolution, 1789-1799. La presse départementale*, Ferney-Voltaire, Centre international d'étude du XVIII<sup>e</sup> siècle, 5 vol., 2005-2016 ; J. D. Popkin, *La presse de la Révolution. Journaux et journalistes (1789-1799)*, Paris, Odile Jacob, 2011.

<sup>11</sup> D. Kalifa, Ph. Régner, M.-È. Thérenty, A. Vaillant (éds.), *La Civilisation du journal. Histoire culturelle et littéraire de la presse française au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Le Nouveau Monde, 2011.

<sup>12</sup> A.-C. Ambroise-Rendu, *Les journaux du printemps 1848 : une révolution médiatique en trompe-l'œil*, dans «Revue d'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle», n° 19 (1999), pp. 35-64.

<sup>13</sup> T. Bouchet, V. Bourdeau, E. Castleton, L. Frobert, F. Jarrige, « Introduction » dans *Quand les socialistes cit.*, p. 27.

moins critique, en questionnant aussi les formes de la sociabilité politique et même la situation des femmes. Toutes ces feuilles n'ont pas évoqué tous ces thèmes, elles ont même pu avoir des positions contradictoires, mais toutes ont participé d'une véritable efflorescence journalistique. Pour l'analyse, ce qui nous intéresse particulièrement ici est surtout la manière dont celle-ci a pu bouleverser le champ journalistique, par le discours, les pratiques adoptées et les symboles mis en avant.

## 2. Le souffle journalistique révolutionnaire du printemps 1848

Au début de l'année 1848, le paysage journalistique est dominé par une presse bourgeoise, dans son lectorat comme dans sa production et ses modes de consommation. Les rédactions, dont l'existence est permise par la formation d'un actionariat, plus ou moins fortuné, sont peuplées de journalistes issus des classes aisées, produisant des journaux se vendant par des abonnements coûteux, dont l'avance doit être faite en une fois. Les grands quotidiens parisiens sont alors de véritables entreprises avec des stratégies commerciales poussées, telle *La Presse*, créée en 1836 par Émile de Girardin<sup>14</sup>. Il est devenu le patron le plus réputé, faisant de son journal un quotidien d'information grand public qui a construit son succès sur ses nombreuses recettes publicitaires et les romans-feuilletons. Le journal, avec ses 50 000 abonnés en 1848, se place, avec *Le Siècle*, lui aussi créé en 1836, et qui avait dépassé les 40 000 abonnés au cours des années 1840, en position de domination du champ journalistique français<sup>15</sup>. À la même période, la presse régionale, qui connaît aussi un essor mais demeure limitée dans son lectorat, est surtout une « presse de notables », débordant rarement les sociabilités bourgeoises, avec une moyenne de 500 abonnés<sup>16</sup>.

Malgré l'apparition de discours critiques et d'une presse contestataire<sup>17</sup>, le règne de Louis-Philippe a consacré une culture de l'imprimé périodique élitiste. Cependant, lorsque le régime est renversé en février 1848, cet ordre journalistique est bouleversé. L'avènement d'une liberté de la presse presque totale a permis une effusion de publications démocratiques. Car c'est sans doute l'un des éléments

---

<sup>14</sup> M.-È. Thérénty, A. Vaillant, *1836 : l'an I de l'ère médiatique. Analyse littéraire et historique du journal La Presse de Girardin*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2001.

<sup>15</sup> G. Feyel, *Les transformations technologiques de la presse au XIX<sup>e</sup> siècle*, dans *La Civilisation du journal* cit., pp. 118-119.

<sup>16</sup> M. Martin, *La presse régionale. Des affiches aux grands quotidiens*, Paris, Fayard, 2002, pp. 87-104.

<sup>17</sup> Cf. *Quand les socialistes* cit.

majeurs de cette « culture médiatique » en voie de constitution sous la monarchie de Juillet, par un vaste processus de standardisation et d'homogénéisation, que de susciter dans le même temps un mouvement inverse, réactif<sup>18</sup>. Celui-ci prend la forme d'une presse démocratique qui connaît son apogée en 1848, avec des discours qui émergent pour contester l'ordre journalistique existant et ses codes, ses pratiques, ses modèles et manières de faire et concevoir le journalisme. Le nombre important des feuilles publiées au printemps 1848 fait qu'il est impossible de toutes les étudier individuellement, ou de trouver une cohérence absolue entre elles. Toutefois, malgré cette diversité, elles ont participé à la production d'une parole protestataire radicale. Mais avant d'entrer dans l'analyse du discours, il est nécessaire de caractériser quelque peu la force de ce souffle journalistique quarante-huitard.

Au début du mois de mars 1848, la France a connu l'avènement d'une liberté quasi-totale, avec l'abolition du timbre le 4 mars, puis dans les jours suivants celle des lois de septembre 1835. Les grands quotidiens ont perduré, mais leurs rédactions sont devenues spectatrices d'un flot de publications les attaquant parfois frontalement. Pour le caractériser, il est nécessaire d'en avoir une approche quantitative, rendue possible grâce au grand travail de recension accompli par la Bibliothèque nationale de France (BnF), mais aussi à des initiatives plus locales, comme celle de la Bibliothèque municipale de Lyon<sup>19</sup>. Un travail archivistique qui complète l'étude des catalogues dressés par des collectionneurs après les événements, tel Henry Izambard, qui a recensé de nombreuses publications parisiennes entre 1848 et 1852<sup>20</sup>. « Il n'a été publié que le prospectus – Encore un ! » s'exclame-t-il pour souligner le caractère éphémère des journaux qu'il a recensés, qui s'apparentaient le plus souvent à des feuilles volantes qui n'avaient pas l'objectif, ou parfois pas les moyens, de perdurer dans le temps<sup>21</sup>. La brièveté de leur existence

<sup>18</sup> D. Kalifa, A. Vaillant, *Pour une histoire culturelle et littéraire de la presse française au XIX<sup>e</sup> siècle*, in «Le Temps des médias» (2004), 1, p. 203.

<sup>19</sup> Pour la BnF, même si la numérisation est encore peu avancée, un véritable travail de recension a été mené au niveau national : <https://presselocaleancienne.bnf.fr/accueil>. Voir aussi les collections mises en ligne par la Bibliothèque municipale de Lyon, dont de nombreux journaux de 1848 : <http://collections.bm-lyon.fr/presseXIX/showObject?id=PER003&date=00000517>. Il existe aussi des collections, notamment celle de Duméril (érudit spécialiste d'histoire médiévale et collectionneur de journaux) versée aux Archives nationales : AB/XIX/680-AB/XIX/689. Elle se compose de divers imprimés, brochures, tracts de propagande, placards, journaux parus entre 1848 et 1870, dont la plupart entre 1848 et 1852, sous la II<sup>e</sup> République.

<sup>20</sup> H. Izambard, *La presse parisienne. Statistique bibliographique et alphabétique de tous les journaux, revues et canards périodiques nés, morts, ressuscités ou métamorphosés à Paris depuis le 22 février 1848 jusqu'à l'Empire*, Paris, P.-H. Krabbe, 1853. Voir aussi : J. Wallon, *La presse de 1848, ou Revue critique des journaux publiés à Paris depuis la Révolution de février jusqu'à la fin de décembre*, Paris, Pilet fils aîné, 1849.

<sup>21</sup> Izambard, *La presse* cit., p. 190.

rend la quantification difficile. Néanmoins, il est possible d'avancer quelques chiffres, provisoires, mais qui permettent de saisir des ordres de grandeur.

À Paris, qui compte alors un peu plus d'un million d'habitants, il s'est créé une dizaine de journaux en 1845 et 1846, contre plus de 240 pour la seule année 1848. À peine plus de dix ont survécu jusqu'en 1849, ce qui confirme le caractère soudain et éphémère de l'effusion journalistique – après l'entrée en vigueur du décret du 17 février 1852, l'on enregistre dans la capitale française moins de dix journaux créés. Le phénomène est propre aux grandes villes. En effet, le deuxième lieu important de cette effervescence journalistique est Lyon qui, par l'organisation de ses classes ouvrières, avait une avance notable sur les autres villes comparables démographiquement comme Marseille. Car les ouvriers les plus qualifiés, qui savaient lire et écrire, ont été à l'avant-garde de cette effervescence journalistique. Peuplée d'environ 170 000 habitants, sans compter les faubourgs, Lyon disposait de journaux importants, comme *Le Censeur*, *Le Courrier de Lyon*, ou le plus récent *Salut Public* apparu en 1848 qui, avec son actionnariat, a pu perdurer malgré les mesures répressives de l'été, à l'inverse de la cinquantaine d'autres feuilles créées cette année-là (une seule en 1846).

Il s'agit essentiellement de journaux éphémères : plus des deux tiers n'ont pas dépassé les vingt numéros, et beaucoup en ont eu moins de cinq. « Pour une feuille de ce temps-là, une semaine était une existence remarquable ; un mois c'était un phénomène de longévité » note l'un des premiers historiens de la presse française, Eugène Hatin<sup>22</sup>. L'efflorescence journalistique se nourrit donc en grande partie de nombreuses feuilles volantes publiées par des auteurs souvent anonymes et détachés de tout objectif de pérennisation, voulant simplement porter un message politique. Malgré cela, elles ont bien souvent été assez soignées, avec parfois des vignettes illustrant le titre, et si certaines ont un format réduit à deux colonnes (de 21x28 cm ou 23x32 cm) la plupart adoptent celui des grands journaux de l'époque, avec trois colonnes sur deux ou quatre pages (entre 27x35 cm et 33x45 cm).

La bonne qualité générale prouve l'implication d'ouvriers d'imprimerie, mais ils ne sont pas les seuls. L'engagement est d'ailleurs souvent revendiqué dans le titre même, comme en attestent des feuilles parisiennes, ainsi le *Journal des travailleurs* et *Le Tocsin des travailleurs* étudiés par Samuel Hayat<sup>23</sup>, mais aussi celles de villes plus modestes, tel *Le Travailleur* d'Agen qui revendique dans son sous-titre être « rédigé par des ouvriers

---

<sup>22</sup> Cité dans Ambroise-Rendu, *Les journaux du printemps 1848* cit., p. 46. Voir : E. Hatin, *Histoire du journal en France, 1631-1853*, Paris, P. Jannet, 2<sup>e</sup> édition, 1853, p. 295.

<sup>23</sup> S. Hayat, *Les journaux rouges du "printemps 1848"*. Le *Journal des travailleurs* et *Le Tocsin des travailleurs*, dans *Quand les socialistes* cit., pp. 293-306.

exclusivement»<sup>24</sup>. Cela favorise la lecture collective dans les ateliers ou les usines naissantes, en plus des cabinets de lecture et autres lieux de sociabilité habituels pour la lecture des journaux (tels les cafés et les salons). Si parfois ce sont bien des groupes qui s'organisent, l'on ne peut toutefois parler de véritable rédaction, au sens de collectif formé dans la durée et organisé pour publier un journal. De plus, le caractère souvent anonyme des publications favorise la radicalité des discours, il permet aussi de présenter un travail collectif qui contribue, pour les ouvriers, à la construction d'une conscience de classe et à une critique de l'ordre journalistique bourgeois dominant. Cette dernière se perçoit bien dans les articles, même quand les feuilles se veulent républicaines et démocrates sans se dire ouvertement socialistes ou communistes.

## 2. Des voix protestataires, brèves mais puissantes

Que chacun soit le père de sa pensée ! Voilà, désormais, la seule manière honnête et véridique de faire un journal ; voilà le journalisme nouveau éclos avec la souveraineté politique du peuple. [...] Lorsque la presse sera aux mains du peuple, et n'aura pas d'autre but que de porter à la connaissance de tous des avis intéressants, la presse sera ce qu'elle doit être : utile, édifiante et instructive<sup>25</sup>.

Gustave Biard dresse en ses mots, en Une de son journal *La Presse du peuple*, déjà évoqué, un constat qui résume bien le discours porté par la plupart des feuilles protestataires qui se créent au cours du printemps 1848. Si, de manière soudaine, des dizaines de rédacteurs improvisés sont apparus, introduisant une grande diversité, l'extrait capte bien l'expression majoritaire. Elle nourrit une critique frontale de la grande presse qui n'est, selon Biard, qu'un « moyen » pour ses rédacteurs « d'afficher leur parasite individualité » ou « de se créer une réputation »<sup>26</sup>. Elle est présentée comme étant au service d'intérêts privés ou de carrières politiques, ce qui l'empêche d'accomplir ce qu'il pense être la vraie mission du journalisme : informer la population, à commencer par les classes populaires doublement exclues par le manque d'instruction et le prix des journaux. « Le peuple des travailleurs est privé de toute nouvelle intéressante, les journaux n'étant pas à leur portée » confirme le directeur de l'éphémère *Tribun du peuple* publié à Montpellier<sup>27</sup>. De tels jugements confirment que les initiatives

<sup>24</sup> *Le Travailleur*, n. 3, juin 1848, Agen (Lot-et-Garonne), BnF, JO-3991.

<sup>25</sup> *La Presse du peuple*, 5 mai 1848, Paris, BnF, LC2-1801.

<sup>26</sup> *Ibidem*.

<sup>27</sup> *Le Tribun du peuple*, 3 avril 1848, Montpellier, BnF, [en ligne] <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k7360>

journalistiques socialistes et démocratiques des années 1830 et 1840 ne se sont pas concrétisées comme des organes populaires, à l'inverse des grands quotidiens parisiens, pris pour cible, qui ont considérablement étendu leur lectorat. Des dizaines de publications dressent alors ce constat, répété dans *Le Robespierre* publié à Paris<sup>28</sup> :

Cette publication est une œuvre de dévouement à la cause du peuple. Elle est fondée dans le double but de signaler le remède à la misère sociale et de dénoncer les *rédacteurs* qui endorment le peuple, et les charlatans ou les faux *démagogues* qui exploitent sa bonne foi ou flattent ses préjugés dans un but d'ambition égoïste et personnelle.

Ce message affiché en Une traduit bien le double but de ces publications : revendiquer une presse démocratique et mener une charge frontale contre le modèle des grands quotidiens. Cette revendication et cette critique sont partagées par toutes les feuilles démocratiques et les « journaux rouges » – comme les caractérisaient déjà les publicistes conservateurs<sup>29</sup> – de 1848, reprenant en cela en partie les idées des organes démocratiques ou socialistes de la monarchie de Juillet (et qui continuent en 1848, à travers la *Démocratie pacifique*<sup>30</sup> ou bien les divers journaux des proudhoniens<sup>31</sup>). De nombreuses feuilles, républicaines et démocrates, même sans être socialistes, ont porté ce discours contestataire et revendicatif. Beaucoup ont eu la volonté, souvent inscrite dans les sous-titres, de défendre les « intérêts de tous » contre la presse dominante jugée comme étant au service des intérêts privés et des ambitions individuelles.

Dans les titres, des termes récurrents viennent rappeler cette ambition, tel le mot « peuple » (ou l'adjectif « populaire »). Une rapide analyse des organes publiés à Paris permet de constater que plus d'une quarantaine y font mention directement, soit un sixième des journaux publiés (sans même mentionner ceux qui utilisent des termes comme « démocratie » ou « démocrate », ou font mention du caractère populaire de leur journal dans le seul sous-titre). De même, à Lyon, sur la cinquantaine de journaux créés, près d'une dizaine contient les termes « peuple » ou « populaire ». Si le mot varie dans ses significations, de la logique de la Révolution française axée sur la citoyenneté,

---

730b/f2.item.

<sup>28</sup> *Le Robespierre*, 1<sup>er</sup> juin 1848, Paris, BnF, LC2-1852. C'est l'auteur de l'article qui souligne.

<sup>29</sup> S. Hayat, *Aux origines de la République démocratique et sociale : associations ouvrières et journaux rouges en 1848*, dans M. Noguez (éd.), *Les ouvriers du livre au XIX<sup>e</sup> siècle. Luites sociales et révolutions 1848-1871*, Paris, Les Indes savantes, 2021, pp. 33-54. Voir aussi du même auteur : *Les journaux rouges du "printemps 1848"* cit., pp. 293-306.

<sup>30</sup> B. Desmars, *À la conquête de l'espace public. Les fouriéristes et La Démocratie pacifique*, dans *Quand les socialistes* cit., pp. 190-202.

<sup>31</sup> E. Castleton, *Pierre-Joseph Proudhon, seul contre tous. Le Représentant du Peuple, Le Peuple, La Voix du Peuple, Le Peuple de 1850*, *ivi* pp. 278-292.

jusqu'à des conceptions plus ouvriéristes, il faut noter qu'il est à chaque fois dépourvu de connotation négative, et exprime la revendication d'une conception démocratique de la presse.

Lorsqu'elles se sont faites critiques, les publications ont ciblé régulièrement Émile de Girardin qui incarnait la figure du patron de presse qui a façonné le paysage journalistique de la monarchie de Juillet. De nombreux écrits ont attaqué le modèle qu'il a introduit avec son journal *La Presse*. Par exemple, *Le Réveil du peuple* a fait paraître dans sa Une du 1<sup>er</sup> avril une adresse « À Girardin » rédigée dans un style pamphlétaire<sup>32</sup> :

Nous ne trouvons en lui que l'homme d'argent, spéculateur enragé à qui l'appât du gain mal compris a fait faire fausse route. Faire du scandale, c'est faire parler, c'est faire des abonnés, c'est faire vendre ! Par tous ces détails, on arrive rapidement à la fortune[...]. Girardin, l'homme d'argent, car c'est seulement sous ce rapport que nous le regardons, est dans une fausse position. Voilà où mènent l'ambition et l'aveuglement.

L'article résume Émile de Girardin a un patron de presse obsédé par les gains que peut lui procurer sa prospère entreprise journalistique. C'est un angle d'attaque récurrent pour dénoncer la dimension lucrative et commerciale de la grande presse qu'incarne bien *La Presse*, accusée d'alimenter cette course au profit par la recherche du scandale et un opportunisme politique. Une telle ligne éditoriale et un tel fonctionnement entrent en contradiction avec l'idéal démocratique porté par les feuilles éphémères du printemps 1848 qui élèvent la presse au rang de moyen d'éducation et de défense des classes laborieuses.

Si elle porte une aspiration démocratique en plus de ses vigoureuses critiques de l'ordre journalistique, cette presse a aussi des points aveugles. En effet, le caractère très masculin du monde journalistique n'est, par exemple, que peu interrogé. Pour en trouver la critique, il faut se reporter aux quelques publications qui ont défendu le droit des femmes à se faire journalistes, et ont remis en cause l'extrême domination masculine dans le paysage journalistique. Ces initiatives ne sont pas nées en 1848, mais se sont inscrites dans une tradition initiée dans les années 1830<sup>33</sup>. Ainsi, les saint-simoniennes qui furent à l'origine d'un des premiers organes féministes, *La Femme libre* (1832-1834), Jeanne-Désirée (pseudonyme de Désirée Veret) et Marie-Reine (Reine Guindorf), puis par la suite Suzanne Voilquin, se voulaient des publicistes indépendantes. Le journal était entièrement rédigé par des femmes, issues pour une majorité des classes laborieuses, ou d'une petite-bourgeoisie pas nécessairement aisée, se nommant elles-mêmes dans

<sup>32</sup> *Le Réveil du peuple*, 1<sup>er</sup> avril 1848, Paris, BnF, [en ligne] <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/cb328547030/date>.

<sup>33</sup> L. Adler, *À l'aube du féminisme : les premières journalistes (1830-1850)*, Paris, Payot, 1979.



leurs articles « femmes prolétaires », « filles » ou « femmes du peuple »<sup>34</sup>. Elles avaient déjà une parole critique sur le champ journalistique, qui était féministe et démocratique, remettant en cause la presse dominante de l'époque en répondant aux invectives de ceux qu'elles appelaient ironiquement « Messieurs du désintéressé *Figaro* », l'un des quotidiens les plus importants de l'époque<sup>35</sup>. Elles énonçaient une critique qui, comme on l'a vu, ne s'est jamais autant exprimée qu'en 1848, lorsque les nouveaux journaux démocratiques dénonçaient les intérêts égoïstes et le goût de la spéculation des grands quotidiens. Et dans ce contexte révolutionnaire propice aux expériences journalistiques diverses, une presse féminine et féministe a pu en partie s'épanouir. La principale de ces publications a été *La Voix des femmes* – dont le titre dit bien l'ambition – dirigé par Eugénie Niboyet<sup>36</sup>.



Fig. 2: *La Voix des femmes*, 20 mars 1848, Paris, BnF, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k898635>

Eugénie Niboyet a déjà fait ses armes comme femme de presse sous la monarchie de Juillet, comme elle le rappelle dans la profession de foi publiée en Une du premier

<sup>34</sup> S. Ferrando, B. Kolly, *Le premier journal féministe. L'écriture comme pratique politique*. La Femme libre de *Jeanne-Désirée* et *Marie-Reine*, dans *Quand les socialistes* cit., p. 104.

<sup>35</sup> *Ivi*, p. 105-106.

<sup>36</sup> Pour approfondir l'analyse de l'engagement politique et journalistique d'Eugénie Niboyet, ainsi que celui d'autres figures du féminisme démocratique de l'époque, telles Désirée Gay et Jeanne Deroin voir : M. Riot-Sarcey, *La Démocratie à l'épreuve des femmes. Trois figures critiques du pouvoir, 1830-1848*, Paris, Albin Michel, 1994.

numéro du 20 mars 1848 – évoquant notamment la création en 1834 d'un organe à Lyon nommé *Le Conseiller des femmes*. Elle entend élargir la perspective de la presse démocratique qui, de même que le gouvernement provisoire de la République, ne doit pas, selon elle, « laisser en dehors la moitié numérique de l'humanité, frappée jusqu'à ce jour d'interdit par l'injustice et la force brutale »<sup>37</sup>. « Le journal que nous fondons prend au sérieux sa mission », ajoute-t-elle dans le même article. Cette feuille n'est pas anodine car, contrairement à la plupart des publications du moment, qui ont rarement dépassé les dix numéros, elle en a compté plus d'une quarantaine entre le 20 mars et le 20 juin 1848. Autre fait notable, *La Voix des femmes* a été imprimée par Victorine de Lacombe, une imprimeuse qui a joué un rôle notable dans l'effusion d'organes démocratiques à Paris en 1848 puisqu'elle en a édité près d'une dizaine. Cette précision est importante car les imprimeurs de presse, et plus encore les imprimeuses, sont des figures peu étudiées malgré leur rôle fondamental dans la vie journalistique.

L'analyse fait émerger une diversité de voix protestataires et revendicatrices incarnant un journalisme plus direct et démocratique auquel les femmes ont aussi pu contribuer. Mais ces publications n'ont pas seulement ouvert une grande réflexion sur la presse, elles ont aussi contribué pleinement aux grands débats politiques et sociaux du temps, nourrissant les discussions entre révolutionnaires. Une intense lutte, qu'a bien exposée Samuel Hayat, s'est nouée entre ceux qui ont pensé le nouveau régime comme une voie pour apporter une stabilisation à la France et ceux qui ont pensé la république comme un vrai projet révolutionnaire<sup>38</sup>. Mais au-delà de ce grand débat du printemps 1848 sur le devenir de la Révolution, les centaines de feuilles éphémères sont aussi entrées plus concrètement dans la nouvelle vie politique qui s'est façonnée notamment autour des élections du 23 avril 1848 destinées à réunir une assemblée constituante. Les trois semaines précédant cette échéance, qui a fortement mobilisé les classes populaires dont les hommes étaient conviés à venir voter après l'instauration du suffrage « universel » masculin, ont été un moment intense de publications. Les nombreux journaux créés n'ont pas hésité à soutenir des candidatures. Parfois, ils se sont même créés spécialement pour cela, ce qui explique aussi le caractère éphémère de nombre de journaux disparus juste après les élections. La réussite a été limitée puisque l'élection a consacré une assemblée majoritairement conservatrice, ce qui est une preuve de plus, comme le sera l'élection de Louis-

---

<sup>37</sup> *La Voix des femmes*, 20 mars 1848, Paris, BnF, [en ligne] <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k898635s>.

<sup>38</sup> S. Hayat, *Quand la République était révolutionnaire. Citoyenneté et représentation en 1848*, Paris, Seuil, 2014.

Napoléon Bonaparte par la suite, que l'effusion journalistique démocratique dont il est question a surtout été urbaine et limitée aux grandes villes, dans une France encore très majoritairement rurale.

Toutefois, si elles n'ont pu influencer les élections, les feuilles démocratiques du printemps 1848 ont pu imposer des débats politiques, notamment autour de la question sociale. Ils ne l'ont pas mise à l'ordre du jour, puisqu'elle se posait déjà avec vigueur dans les années 1830 avec les insurrections ouvrières, notamment des canuts lyonnais, et au cours de la décennie 1840, avec la publication d'enquêtes comme celle de Louis René Villermé sur la condition ouvrière dans les manufactures textiles, et d'ouvrages de réflexion, tels ceux de Pierre-Joseph Proudhon (*Qu'est-ce que la propriété ?*) et Louis Blanc (*L'Organisation du travail*). Cependant, elle est d'une actualité brûlante dans le contexte révolutionnaire de 1848. Car la crise économique de 1846-1847 a poussé de nombreux ouvriers au chômage. Le gouvernement provisoire a connu dès son origine de fortes divergences internes sur son action sociale. Louis Blanc et l'ouvrier Albert, socialistes, en désaccord avec la ligne Lamartine, modérée, ont fait de la Commission du Luxembourg leur moyen d'action. Mais au-delà de cette nouvelle institution, qui avec peu de moyens a dû trouver des solutions à la crise sociale (instauration des ateliers nationaux), c'est la diffusion sans précédent des doctrines socialistes qui a marqué le printemps révolutionnaire. Cette effervescence a inspiré de nombreuses caricatures, telle celle de Bertall qui, en Une du *Journal pour rire* du 14 octobre 1848, dépeint une « foire aux idées » entre théoriciens du socialisme. De nombreux journaux éphémères ont eu pour but d'exprimer des positions socialistes, voire communistes, parfois même dans leur titre, avec tout ce que ces idées contenaient de diversité (entre Cabet, le saint-simonisme, le fouriérisme de Considerant et les conceptions de Leroux ou Proudhon). Il n'est toutefois pas étonnant de constater le succès d'idées sociales avancées dans ces feuilles démocratiques tant les ouvriers ont été impliqués dans leur production. Et pour diffuser ces doctrines, de même d'ailleurs que pour soutenir un candidat particulier aux élections, il fallait que ces journaux pussent être accessibles aux couches populaires, notamment urbaines, ce qui a conduit à une nécessaire adaptation des modes de diffusion.

### 3. Des feuilles à un sou

Notre publication n'étant pas une spéculation, on peut le voir à la modicité de son prix, nous invitons tous nos amis les prolétaires à nous prêter leur concours, soit en nous

adressant l'expression de leurs vœux, auxquels nous donneront la publicité, soit en facilitant l'écoulement de nos exemplaires<sup>39</sup>.

*La République*, publiée à Lyon au lendemain de la révolution de Février, a revendiqué, en acte, la « modicité » du prix du journal vendu au numéro à un sou pour toucher les « prolétaires » de la ville. C'est une logique qui contraste avec celle de l'abonnement. Malgré la diminution, enregistrée à la fin des années 1830, de 80 à 40 francs annuels pour un quotidien après l'apparition de *La Presse* et du *Siècle* en 1836 qui ont fait peser à la baisse les prix du marché, les sommes nécessaires demeurent importantes. De plus, les rédactions exigent qu'elles se paient d'avance et en une fois – pour permettre aux entreprises capitalistes que sont alors ces grands journaux de disposer d'une visibilité financière. Les abonnements, même ceux qui ne se font à un cabinet de lecture, requièrent donc bien souvent un débours qui correspond au salaire de plusieurs jours pour un ouvrier.

Ainsi, le développement de la vente au numéro à un sou (cinq centimes de franc) apparaît comme une possibilité pour contrer ce modèle. Elle n'est pas inconnue des grands journaux, comme *Le Siècle*, qui l'utilisent plutôt comme un appoint pour écouler quelques exemplaires en plus. Cependant, elle devient surtout le moyen privilégié, voire exclusif, de diffusion des feuilles révolutionnaires du printemps 1848, et bouscule le champ de la presse. Le choix paraît avant-gardiste car la vente du journal à un sou est devenue dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, avec l'émergence d'une presse de masse, une véritable norme, surtout après la loi démocratique du 29 juillet 1881. Cependant, le revers en a été une nécessaire brièveté. Car le coût important des impressions rend ce modèle économiquement non viable. Pour compenser le manque à gagner, plutôt que d'augmenter le prix des journaux, ce qui serait aller contre l'idée d'une presse accessible à tous, émergent des propositions, comme celle formulée dans l'extrait précité de *La République* de Lyon d'en appeler à la participation populaire (sous-entendu bénévole) pour la rédaction et la distribution, afin de réduire les coûts. Une autre possibilité réside dans la souscription. Gustave Biard, pour reprendre l'exemple de cet ouvrier typographe parisien, a bien exposé la problématique du coût en Une d'un des journaux qu'il a fondés, *Le Socialisme dévoilé*<sup>40</sup> :

<sup>39</sup> *La République*, 5 et 7 mars 1848, Lyon, Bibliothèque municipale de Lyon, [en ligne] : <http://collections.bm-lyon.fr/PER003245>.

<sup>40</sup> *Le Socialisme dévoilé*, Paris, 1848 (s.d., mais après la révolution de Février), BnF, [en ligne] <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/cb328688759/date>.

Le genre de publicité [le modèle journalistique] que j'ai dû adopter ne produisant que perte, et à cause de la faiblesse de mes ressources, et à cause du soin typographique que j'ai voulu apporter à mon travail, il est de toute nécessité, pour que je puisse continuer ma publication, que je m'assure au moins mes frais de base.

Ainsi, il décide d'ouvrir une souscription au bureau provisoire du journal, 38 boulevard Pigalle à Paris, « pour les socialistes, ou autres personnes bienveillantes, qui voudront bien m'aider dans mon œuvre de propagande »<sup>41</sup>. Il s'inscrit dans une pratique commune à nombre de ces feuilles démocratiques du printemps 1848, socialistes ou non : la souscription populaire contre l'actionnariat bourgeois. Certains des journaux révolutionnaires, comme ceux de Proudhon, ont reçu un grand soutien financier et ont pu perdurer plusieurs mois en constituant justement un actionnariat (ainsi que grâce à la recette des ventes), donc en adoptant le modèle dominant<sup>42</sup>. Mais la plupart sont restés des feuilles volantes, en espérant parfois se pérenniser. Les exemples sont multiples. À Montpellier, *Le Tribun du peuple* demande à ses premiers lecteurs de « petits sacrifices » pour perdurer : « en les vendant tous à 5 c., on ne paye même pas les frais » annonce le rédacteur, anonyme, qui précise qu'« une souscription est ouverte au domicile du gérant [...] pour vingt-cinq centimes »<sup>43</sup>. Ce recours populaire est un moyen de compenser la fragilité introduite par la vente au numéro, mais aussi l'absence de recettes publicitaires, devenues dans les années 1830 une source incontournable de revenus dans le financement de la presse.

Les modestes journaux démocratiques du printemps 1848 n'y ont pas recouru, et n'ont pas eu non plus les moyens de faire leur publicité, sauf par l'intermédiaire d'affiches collées dans les rues, souvent imprimées en couleur. Ainsi à Paris, *Le Salut social*, qui, juste avant les journées de Juin, se veut être, contre la presse bourgeoise, un « journal des droits de l'homme, rédigé par les opprimés », est imprimé sur papier rose et collé sur les murs – de manière à voir seulement la première page<sup>44</sup>. La plupart du temps, ces journaux se distribuent à la criée : de jeunes vendeurs parcourent les rues et essaient de les écouler, ce qui n'est pas aisé car leur grand nombre a introduit une grande concurrence. Et comme dans le modèle qu'ils ont adopté il était indispensable d'écouler les exemplaires d'un numéro pour avoir les moyens d'imprimer le suivant, les marges de manœuvre étaient quasiment inexistantes et ils ont périclité prestement.

---

<sup>41</sup> *Ibidem*.

<sup>42</sup> Castleton, *Pierre-Joseph Proudhon, seul contre tous* cit., pp. 278-292.

<sup>43</sup> *Le Tribun du peuple*, 3 avril 1848, Montpellier, BnF, [en ligne] [https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k736\\_0730b/f2.item](https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k736_0730b/f2.item).

<sup>44</sup> *Le Salut social*, 19-25 juin 1848, Paris, BnF, LC2-1900.

Dans la pratique, les modes de distribution, à la criée, dans les clubs ou associations politiques qui se sont créés de manière massive au printemps 1848, et dans les autres lieux de la sociabilité populaire (cabarets, brasseries, cafés, ateliers), laissent peu de traces écrites. Il est difficile d'avoir des chiffres de diffusion précis. Ce qui est certain c'est que ceux annoncés sont en décalage avec la réalité. « Le journal *L'Indépendant* ne sera jamais tiré à moins de dix mille exemplaires, et les mesures sont prises pour le tirer à vingt-cinq mille et au-delà si c'était nécessaire » peut-on lire dans ce prospectus du 15 mai 1848. Cependant, il n'a jamais atteint cette ambition, et a distribué ses 25 numéros à quelques centaines d'exemplaires tout au plus, assez pour perdurer plus de dix numéros, ce qui relève de l'exception pour ces feuilles éphémères, mais pas suffisamment pour se pérenniser<sup>45</sup>. Voilà comment un organe lyonnais envisageait, lui, plus modestement, sa distribution<sup>46</sup> :

*Le Club* sera tiré à deux mille exemplaires qui seront répartis ainsi : 400 revenant de droit aux quatre cents souscripteurs. 500 distribués gratis dans les principaux établissements publics, dans ceux spécialement fréquentés par les citoyens les moins fortunés. 100 répandus dans les campagnes et dans la banlieue. 1 000 vendus dans nos rues à cinq centimes le numéro.

Ce journal n'a jamais dépassé le stade de prospectus, ce qui démontre que les objectifs de distribution sont bien souvent fantaisistes. Ils ont donc été loin des grands organes parisiens comme *Le Siècle* et *La Presse* et de leurs dizaines de milliers d'abonnés, mais également des feuilles socialistes plus installées nées dans le contexte révolutionnaire ou dans les mois précédents (*Le Représentant* de Proudhon et ses amis politiques tire à 8 000 exemplaires à la fin du mois de mai 1848, et ce chiffre monte à 20 000 au moment des journées de Juin<sup>47</sup>). Toutefois la modestie de la diffusion matérielle de la plupart des feuilles du printemps 1848 ne doit pas occulter le fait qu'elles circulaient dans les clubs et les banquets, où elles étaient lues et leurs idées discutées. Une réelle synergie a existé entre ces publications et la sociabilité populaire dans les grandes villes françaises<sup>48</sup>. *L'Organisation du travail* a même organisé à Paris un banquet à cinq sous en 1848 pour se financer, lui permettant de perdurer une vingtaine de numéros<sup>49</sup>.

<sup>45</sup> *L'Indépendant*, 15 mai 1848, Paris, BnF, LC2-1811.

<sup>46</sup> *Le Club*, Prospectus, 1848, Lyon, Bibliothèque municipale de Lyon, [en ligne] <http://collections.bm-lyon.fr/PER003229>.

<sup>47</sup> Castleton, *Pierre-Joseph Proudhon* cit., p. 281-282.

<sup>48</sup> Hayat, *Aux origines* cit., pp. 44-45.

<sup>49</sup> Izambard, *La presse* cit., p. 118. *L'Organisation du travail*, 22 numéros du 3 au 24 juin 1848, Paris, BnF, LC2-1857.

Ces pratiques et modes de diffusion se sont accompagnés d'une réelle critique non tant du principe de l'abonnement en soi, mais de la manière dont il est mis en œuvre par les grandes entreprises de presse. Un journal parisien éphémère, *La Mère Michel*, en Une de son deuxième numéro, cible encore une fois le directeur de *La Presse* dans un article ironiquement intitulé « Grrrande générosité d'Émile de Girardin ». Les abonnés « qui paient toujours d'avance », juge le rédacteur, Frédéric Démouret, « sont eux-mêmes supprimés » au moindre cas de cessation du journal, ne recevant « rien du tout, pas même des nouvelles de leur argent »<sup>50</sup>. L'auteur entendait dénoncer leur non-dédommagement au moment de la suspension provisoire de *La Presse* à l'été 1848. Mais la critique va plus loin : dans le même article, il accuse le patron du journal d'avoir même augmenté les tarifs d'abonnement, concluant son article en comparant les abonnés à des « benêts qui se laissent plumer ». « Il a donc raison ce généreux Émile de Girardin d'agir de la sorte, et de faire claquer son fouet », ajoute-t-il, dénonçant un modèle qui fonctionne sur la double exploitation, des abonnés et des ouvriers pressés de produire pour un coût toujours moindre. À travers sa critique, c'est la dimension bourgeoise de la presse qui est attaquée, où les journaux sont pensés comme des entreprises capitalistes lucratives et non des outils démocratiques. C'est une critique récurrente. Et *La Mère Michel* permet aussi de constater que ces voix protestataires s'expriment bien souvent sous l'aura d'une figure populaire, en faisant appel à de véritables imaginaires politiques.

## 5. Figures populaires et références révolutionnaires

Les figures populaires mobilisées sont diverses, mais elles renvoient le plus souvent à la Révolution française, comme on l'a aperçu précédemment avec *Le Robespierre*. Elle est en 1848 une grande source d'inspiration pour appuyer une parole protestataire ou porter des revendications, comme l'avait déjà bien identifié Anne-Claude Ambroise-Rendu<sup>51</sup>. Une onomastique des feuilles parisiennes laisse entrevoir de nombreuses références à la Révolution, et plus précisément aux idées de 1793 – extrêmement peu de mention des Girondins<sup>52</sup>. Cette culture démocratique fait vivre une mémoire révolutionnaire de la protestation et de la revendication. Dès le 5 mars 1848, à peine la liberté de la presse accordée, est publié à Paris *Le Père*

<sup>50</sup> *La Mère Michel*, août 1848, Paris, BnF, [en ligne] <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/cb328144725/date>.

<sup>51</sup> Ambroise-Rendu, *Les journaux* cit., pp. 39 et 54-55.

<sup>52</sup> *Le Girardin*, Paris, 2 n., 28 février et 1<sup>er</sup> mars 1848, BnF, LC2-1698.

*Duchêne*, un journal qui reprend le titre de celui de Jacques-René Hébert, l'une des feuilles les plus importantes de la Révolution française qui a perduré sur près de 400 numéros entre 1790 à 1794. Il s'agit non pas de se référer à des figures populaires qui ont pu naître antérieurement – le Père Duchesne, devenu Duchêne ou Duchène dans l'orthographe modernisée de 1848, est apparu au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle –, mais à la manière dont elles ont été interprétées et appropriées politiquement au moment de la Révolution. Plusieurs feuilles adoptent la référence, parfois sous une forme actualisée (*Le Vrai Père Duchêne de 1848*).



Fig. 3: *Le Vrai Père Duchêne de 1848*, 21 mai 1848, Paris, BnF, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k68491/f201.item>.

La plupart sont éphémères, bien plus élaborées dans leur physionomie que les journaux révolutionnaires – avec trois colonnes, un grand format (33x45 cm), et parfois une vignette. Le plus important des *Père Duchêne* a compté 35 numéros, entre avril et août 1848, rédigé par l’avocat Jean-Claude Collavru alors proche des milieux proudhoniens. Le journal s’est inspiré de la radicalité révolutionnaire de son aîné et a pris pour sous-titre « gazette de la révolution », avec la mention « An premier de la nouvelle





république »<sup>53</sup>. Il s'agit clairement d'inscrire 1848 dans la continuité de 1793. Et le Père Duchêne n'épuise pas la réactivation de la mémoire des courants révolutionnaires. En effet, de nombreux journaux ont introduit une kyrielle de références au Club des cordeliers<sup>54</sup>, aux sans-culottes<sup>55</sup>, aux jacobins<sup>56</sup>, au Comité de salut public<sup>57</sup>, ou bien encore à *L'Ami du peuple* de Marat<sup>58</sup>. Il est même une publication qui a pris le titre de *La Guillotine*, avec une vignette contenant le portrait de Louis-Philippe, le roi déchu, portant une chemise qu'il tient ouverte et à travers laquelle on voit poindre une guillotine. Le message, transmis « par un vieux jacobin », est assez explicite, car cette feuille est publiée le 1<sup>er</sup> mars 1848, immédiatement après les journées de Février et l'exil du roi<sup>59</sup>.



Fig. 4: *La Guillotine*, 1er mars 1848, Paris, BnF, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/cb327853147/date>.

<sup>53</sup> *Le Père Duchêne*, *Gazette de la révolution*, 35 n. d'avril à août 1848, Paris, BnF, LC2-1772.

<sup>54</sup> *Le Vieux cordelier de 1848*, 2 n. les 18 et 28 mai 1848, Paris, BnF, LC2-1821 ; *Le Vieux cordelier*, 6 n. du 19 mai au 1<sup>er</sup> juin 1848, Paris, BnF, LC2-1822 ; *Le Jeune cordelier*, 29 n. du 16 mars au 11 juillet 1848, Villefranche-de-Rouergue (Aveyron), BnF, JO-2980 ; *Le Nouveau cordelier*, Prospectus du 21 mars 1848, Paris, BnF, LC2-1737.

<sup>55</sup> 1848-1849 : *Journal des sans-culottes*, 3 n. du 28 mai au 11 juin 1848 (renaît partiellement en décembre 1848 puis en 1849), Paris, BnF, LC2-1837.

<sup>56</sup> *Journal des Jacobins*, un n. le 14 mai 1848, Paris, BnF (Arsenal), JO-278.

<sup>57</sup> *Le Salut public*. *Journal des principes sociaux*, un n. le 27 février 1848, Paris, LC2-2883 ; 1848 : *Le Salut public*, 58 n. du 16 mars au 14 mai 1848, Paris, BnF, LC2-1747.

<sup>58</sup> *L'Ami du peuple en 1848*, 21 n. du 27 février au 14 mai 1848, Paris, BnF, LC2-1683 ; *L'Ami du peuple*, Limoux (Aude), 1848, BnF, JO-1915.

<sup>59</sup> *La Guillotine*, 1<sup>er</sup> mars 1848, Paris, BnF, [en ligne], <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/cb327853147/date>.

Les figures populaires et références à la Révolution française introduisent un dernier aspect original : la manière dont cette effusion journalistique démocratique du printemps 1848 a été mise en cause à travers ses propres codes. Des auteurs anonymes ont pris un malin plaisir à renverser les symboles convoqués par des contrefaçons contre-révolutionnaires, qui existaient déjà du temps de la Révolution française – des *Père Duchesne* s'en prenaient à Hébert, parodiant ses écrits journalistiques<sup>60</sup>. *Le Petit-fils du Père Duchêne* publié à Paris en est un bon exemple.



Fig. 5 : *Le Petit-fils du Père Duchêne*, juin 1848, Paris, BnF, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k992998g/f5.item>.

Dans l'article en Une du 14 juin, dans une prose satirique, l'auteur se met dans la peau du petit-fils du Père Duchêne pour juger Hébert ainsi : « c'était

<sup>60</sup> M. Biard, *Parlez-vous sans culotte? Dictionnaire du Père Duchesne (1790-1794)*, Paris, Tallandier, 2009.

un assez pauvre radoteur mon cher grand-père ; [...] un fanatique de menaces, de gros mots, d'injures, d'ordures, de saletés ; mais il serait très étonné de voir aujourd'hui les élèves, les imitateurs qu'il a trouvés »<sup>61</sup>. Le rédacteur invente un discours fictif de Jacques-René Hébert s'adressant à ses épigones de 1848 pour critiquer leurs aspirations révolutionnaires<sup>62</sup> :

Mais vous, qui êtes-vous, pour toucher à mon arsenal d'invectives ? De quel droit osez-vous m'emprunter mes folies furieuses ? [...] Où sont les seigneurs à renverser ? où se cache la féodalité ? quels châteaux forts ? quels propriétaires à dépouiller au-dedans ? quels ennemis à arrêter au dehors ?

C'est une critique qui veut prouver que 1848 serait pire que 1793, qui est pourtant la référence honnie des contre-révolutionnaires. Cette voix protestataire que ces derniers expriment, si elle n'a pas la même force politique que celle mobilisée par les feuilles démocratiques, se manifeste à travers divers journaux. Parfois les renversements politiques sont intégrés au titre, avec le *Perdu-Chêne*<sup>63</sup>, ainsi que *L'Amer du chêne*, dont les auteurs anonymes ont publié d'autres éditions sous le nom de *Beau nez rouge*, *Jacques au bain*. Il s'agit d'une évidente tentative pour ridiculiser la mémoire révolutionnaire, celle de 1793, largement convoquée dans les feuilles volantes du printemps 1848<sup>64</sup>.

D'autres publications conservatrices éphémères énoncent une critique plus directe, telle *L'Étoile du matin* de Lyon qui, dans son prospectus du 20 mars 1848, s'attaque au flot des publications démocratiques, ainsi qu'à leur modèle de distribution par la vente au numéro<sup>65</sup> :

Encore un journal... mais c'est à en mourir de dégoût. Sont-ils assommants vos folliculaires à 5, 10 et 15 centimes le numéro ? Quelle rage ont-ils donc de nous placer ainsi sous un feu roulant, un véritable bombardement d'imprimés de toutes

<sup>61</sup> *Le Petit-fils du Père Duchêne*, 14 juin 1848, Paris, BnF, [en ligne], [https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k992\\_998g/f5.item](https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k992_998g/f5.item).

<sup>62</sup> *Ibidem*.

<sup>63</sup> *Perdu-Chêne*, juillet 1848, Paris, BnF, LC2-1924.

<sup>64</sup> Izambard, *La presse* cit., p. 79. *L'Amer du chêne*, Paris, 1848 (puis renaît sporadiquement sous différents noms jusqu'en 1849, *Beau Nez rouge*, *Vraie Raie publique*, *Jacques au bain*), BnF, LC2-1904.

<sup>65</sup> Prospectus de *L'Étoile du matin*, Lyon, du 20 mars 1848, Bibliothèque municipale de Lyon, PER3236, [en ligne] : <http://collections.bm-lyon.fr/PER003236>.

les tailles ?... Il faut qu'ils aient une grande dose de présomptueuse fatuité pour s'imaginer que le public qui a si grand souci de ses propres affaires, qui doit être et qui est si avare de son temps, ira le gaspiller niaisement en épluchant à fond toutes ces fastidieuses paperassures !

Ce vocabulaire outrancier à l'égard des nombreuses feuilles publiées au printemps 1848 s'accompagne d'une dénonciation de la pratique de l'anonymat, en arguant que celles-ci étaient bien souvent écrites par « un âne onyme ». Il s'agit d'une attaque véhémement contre le caractère démocratique de ces journaux, dénoncés aussi pour leur propension à défendre un journalisme dans lequel monsieur tout le monde (Jacques Bonhomme dans le vocabulaire de l'époque) peut porter une parole journalistique publique qui au printemps 1848, on l'a vu, a été massivement mise au service d'une vigoureuse critique des codes journalistiques hérités de la monarchie de Juillet.

Ce ne sont toutefois pas tant ces publications qui ont contrarié l'épanouissement démocratique de la presse du printemps 1848 dans le temps, que les mesures répressives prises par les pouvoirs successifs. Les journées de Juin ont été le prétexte idéal pour sévir. Dans les semaines qui ont suivi, le décret du 9 août 1848 du gouvernement républicain conservateur d'Eugène Cavaignac a rétabli le cautionnement, qui a toujours été une barrière financière antidémocratique dans le domaine de la presse. Et si les journaux socialistes et démocrates les plus organisés (tels ceux de Proudhon, ou bien *La Démocratie pacifique* des fouriéristes réunis autour de Victor Considerant) ont pu perdurer en 1849 et 1850, les feuilles volantes du printemps 1848 n'ont jamais pu se pérenniser, alors que le flot de publication a été décroissant au fil des nombreuses lois de contrôle de la presse (27 juillet 1849 et 16 juillet 1850), jusqu'au décret du 17 février 1852 pris après le coup d'État de Louis-Napoléon Bonaparte et qui installe définitivement le régime de censure en place sous le Second Empire. Toutefois, cet arsenal législatif de contrôle et de répression ne doit pas effacer la force du souffle démocratique du printemps 1848. La II<sup>e</sup> République, surtout à ses débuts, a été un moment fort de remise en cause de l'ordre journalistique bourgeois et élitiste de la monarchie de Juillet. Des centaines de feuilles, éphémères pour la plupart, ont pu se publier et porter un discours critique et des revendications démocratiques, dans les écrits comme dans les pratiques et les symboles mis en avant. Si elle s'est bien

vite essoufflée du fait du manque de moyens et du retour de mesures répressives, elle a constitué un grand moment de réflexion sur la presse et une étape essentielle dans le long processus de sa démocratisation en France au XIX<sup>e</sup> siècle.

SFI

---

## Paroles et actes : l'opposition en exil sous le second Empire (1851-1870)<sup>1</sup>

Sylvie Aprile

The exile suffered by French republicans who were forced to flee France in the aftermath of the revolutionary days of 1848 and 1849 and after the coup d'état of Louis-Napoléon Bonaparte, the future Napoléon III, on 2 December 1851, offers a privileged observation post to analyse the forms of political and committed literature. In particular, it allows us to see how forms of opposition are reconfigured when they no longer have access to the usual places of politics. This article aims to recall the scope and difficulties of this militant production, but also to understand the complex relationship between action and speech: does writing really allow one to act? The debate revolves around the question of tyrannicide. If the use of violence is not necessarily condemnable, is it still advisable at a time when the right to vote and pacifism are developing? .

Keywords: *Exile – Press – Tyrannicide – Attack – Pamphlet*

---

A la mitan du XIXe siècle, l'exil subi par les républicains français qui sont contraints de fuir la France aux lendemains des journées révolutionnaires de 1848 et 1849 et surtout après le coup d'état de Louis-Napoléon Bonaparte, futur Napoléon III, le 2 décembre 1851, offre un poste d'observation privilégié pour analyser les formes de la littérature politique et engagée. Il permet tout d'abord de voir comment se reconfigurent les formes d'opposition quand elles n'ont plus accès aux lieux du politique habituels que sont la presse et le parlement, l'organisation des élections ou les pétitions. Privés de leurs pratiques habituelles écrites et orales, les journalistes et écrivains français sont conduits à découvrir et à s'inscrire dans la production étrangère de journaux et d'ouvrages – il sera ici surtout question de l'exil en Belgique, en Angleterre – et de participer à l'élaboration d'un nouveau journalisme transnational. La littérature d'exil et en exil est soumise à de fortes contraintes – langue, censure- mais elle offre aussi une gamme très large d'opportunités qui font circuler les auteurs d'une forme à une autre tout en les hiérarchisant et en s'appuyant sur des formes marginales et périphériques comme la

---

<sup>1</sup> *Actes et paroles* est un recueil en quatre volumes des textes politiques, discours et interventions prononcés. Par Victor Hugo pendant sa carrière de parlementaire et d'écrivain engagé. Le titre est ici volontairement inversé.

lettre ouverte ou le pamphlet. La littérature en exil peut ainsi être plus que d'autre forme d'écriture politique, une réflexion sur la presse et surtout sur la place du journaliste dans l'action politique comme dans la littérature<sup>2</sup>. L'exil français sous le second Empire dure près de vingt ans jusqu'au retour de la République le 4 septembre 1870 après la défaite des armées impériales contre la Prusse. Un rapide tour d'horizon des œuvres qui sont alors publiées à l'étranger fait apparaître un bilan en demi-teinte ou au moins mitigé. Des œuvres majeures comme le roman *les Misérables* de Victor Hugo et le recueil de poème, les *Châtiments* sont rares et entourés d'ouvrages beaucoup moins célèbres et moins percutants. C'est encore Hugo qui est l'auteur du pamphlet le plus fameux *Napoléon le petit* qui paraît dès 1852.

En exil, la presse et les journalistes français ne prennent pas la tête d'un journalisme radical à égalité avec *la Nouvelle Gazette rhénane* de Marx ou les publications chartistes anglaises. C'est cependant surtout via le journal *l'Homme* dirigé par le proscrit français Ribeyrolles dont la maison d'édition fondée par un Polonais est située à Jersey que la tribune internationale de l'exil existe durant quelques années et attaque à la fois l'Empire et les puissances monarchistes européennes. Cet article a pour but à la fois de rappeler la portée et les difficultés de cette production militante mais aussi de comprendre la complexe relation entre l'action et la parole, écrire permet-il véritablement d'agir ? C'est notamment autour de la question du tyrannicide que se noue le débat. L'usage de la violence s'il n'est pas forcément condamnable et condamné est-il encore recommandable à l'heure où le droit de vote et le pacifisme se développent ? Peut-on tout écrire ?

## 1. Les voix de l'exil, la presse des exilés

Les hommes politiques qui sont condamnés à l'exil en 1851 ou qui ont déjà pris la fuite au lendemain des journées de juin 1848, de la manifestation du 13 juin 1849 contre l'invasion de Rome par les Français et surtout après le coup d'état du 2 décembre 1851 ont pour la plupart d'entre eux déjà une expérience d'écriture mais elle est souvent récente. S'ils ont déjà été journalistes ou auteurs de romans, de pièces de théâtre ou poètes sous la monarchie restaurée, ils n'ont guère pu exprimer leurs talents de polémistes dans un contexte politique marqué par la censure sous le gouvernement de Louis-Philippe. Certes ce sont les journalistes du *National* et de *la*

---

<sup>2</sup> Sur la littérature d'exil, J.-M. Palmier, *Weimar en exil*, Paris, Payot, 1998 ; E.W. Said, *Réflexions sur l'exil*, Arles, Actes sud, 2008 (réed).



*Réforme* qui ont été à la tête de la campagne des banquets qui a conduit la protestation révolutionnaire de 1848 mais ces deux publications sont plutôt mesurées et ce sont surtout les toasts portés dans les réunions qui appellent clairement avant février 1848 à l'avènement de la République. Ledru-Rollin et Louis Blanc vont tenter de lancer des journaux en exil mais sans grand succès. *La voix du proscrit* devenu *Le proscrit* institué par Alexandre Ledru-Rollin en 1849 cesse de paraître en 1851, faute de moyens. Ledru-Rollin comme beaucoup de membres de premier plan de la seconde République cherche surtout par ses publications à justifier l'échec de la République, sa propre résistance et à envisager le futur. Son talent critique, il le met curieusement au service d'une publication intitulée *De la Décadence de l'Angleterre*, qui fait scandale car elle attaque la vie politique en Grande-Bretagne.<sup>3</sup> L'ouvrage, en deux tomes, est surtout une compilation de données fournies par les journaux britanniques et le parlement et le propos qui est la comparaison avec les apports de la révolution et de la république en France n'est guère percutant. Louis Blanc fait lui figure d'exception en rédigeant de nombreux articles dans la presse britannique sur des sujets de société. Il poursuit parallèlement son œuvre d'historien en publiant les derniers volumes de son *Histoire de la Révolution française*. Celle-ci se nourrit de ses lectures à la British Library de Londres.

La plupart des exilés sont devenus journalistes au moment même où ils sont devenus parlementaires ou maires ou commissaires de la République (nouveau nom des préfets sous la seconde république) voire ambassadeurs. Leur expulsion ou leur départ en exil les privent de cette nouvelle situation. L'exercice de cette profession de journaliste a donc été bref, lié à l'explosion de la presse au printemps de la révolution de 1848. Ils ont durant quelques mois au mieux quelques années, créé ou animé une presse provinciale ou parisienne, républicaine ou socialiste et cette fonction de contributeur, rédacteur régulier ou propriétaire de journaux a joué un rôle majeur dans leur inculpation et leur bannissement après 1851. La profession de journaliste est donc pour eux très clairement rattachée à leur engagement politique plus qu'à une longue carrière. Ils ont eu précédemment majoritairement des métiers d'avocats, professeurs qu'ils ne peuvent plus continuer à exercer à l'inverse de ceux qui ont un métier manuel. Ceci constitue d'ailleurs l'un des éléments d'incertitude qui pèse sur leur itinéraire militant et professionnel avant et pendant l'exil et leur dénomination d'écrivains ou de journalistes.

---

<sup>3</sup> *De la Décadence de l'Angleterre*, par M. Ledru-Rollin ; Paris, 1850, 2 vol. in-8°.

Si Hugo ne s'occupe plus directement de journaux durant l'exil, ses lettres, ses proclamations et des extraits de son œuvre seront reproduites largement dans la presse des exilés. Il se déclare également solidaire de leur action lorsqu'ils sont expulsés de Jersey et quittent avec eux l'île pour celle de Guernesey, sa voisine.

Seule autre figure de la même envergure, Edgar Quinet, exilé comme lui tout d'abord en Belgique, ne choisit pas la Grande-Bretagne mais la Suisse où il poursuit son œuvre philosophique et historique. Il ne publie guère dans la presse et s'y signale seulement par un hautain refus de toute grâce ou amnistie. Les exilés sont eux pour la plupart sans ressources, confrontés à des nécessités matérielles nouvelles et doivent pour la plupart trouver un emploi nouveau pour vivre. Ecrire et publier sous toutes les formes possibles sont des activités dotées d'une double finalité : poursuivre le combat politique et survivre. Pour ces avocats, notaires, médecins mais aussi ouvriers, les compétences les mieux reconnues sont leur connaissance de la langue française. L'espace public d'expression étant réduit à néant, sans tribune parlementaire et sans mandat politique, il devient important pour ces républicains de continuer à exister grâce aux « tables de la proscription » (liste des condamnés), des almanachs mais aussi des journaux<sup>4</sup>. Voir son nom imprimé a valeur de « passeport », d'identifiant, à une époque où n'existe pas de statut de réfugié. Être journaliste se décline alors de façons graduées qui vont du travail rétribué dans la presse étrangère à la fondation de journaux français à l'étranger. L'une des spécificités des hommes de plume français est d'ailleurs leur faible insertion dans la presse étrangère. La raison en est simple : elle tient à leur méconnaissance de la langue anglaise, la Grande-Bretagne étant pourtant leur principale destination.

À Jersey puis Guernesey, les Français découvrent l'importance de la presse radicale étrangère qu'ils connaissaient souvent mal mais s'y investissent peu préférant s'impliquer dans la publication d'un journal en français mais qui est un journal de la proscription européenne, *l'homme* dont l'imprimerie est dirigée par un Polonais en exil, Zeno Swietowslawki. Ce journal est écrit et composé par des journalistes et des typographes venus de toute l'Europe : italiens, polonais et français, formés pour la plupart sur le tas à l'exception des frères Pierre et Jules Leroux qui ont fondé dans les années 1840, l'imprimerie communautaire de Boussac en France<sup>5</sup>. Le rédacteur en chef de ce journal est un Français, Charles Ribeyrolles. Il est,

---

<sup>5</sup> Voir S. Aprile, *Voices of Exile. French Newspapers in England*, dans *Exiles from European revolutions*, S. Freitag (dir.), New York/Oxford, Berghahn Press, 2003, pp. 149-164 et Th.C. Jones, *Rallier la république en exil. L'homme de Ribeyrolles*, dans *Quand les socialistes inventaient l'avenir, 1825-1860*, Th. Bouchet et alii (dir.), Paris, La Découverte, 2015, pp. 348-360.

selon Charles Hugo, l'un des fils de Victor Hugo, le journaliste par excellence: «*L'exil a eu son journaliste et son journal. Le journaliste s'appelait Ribeyrolles; le journal s'appelait L'Homme*»<sup>6</sup>. Ribeyrolles est aussi une exception parmi les journalistes de l'exil. Originaire du Lot, fils d'une famille aristocratique, il a commencé sa carrière dans la presse parisienne comme simple contributeur, puis en province et s'y est fait un nom avant la révolution de 1848. Après avoir travaillé à la *Revue de France* où il faisait la « littérature » c'est à dire où il publiait des études sur des auteurs (Mirabeau, Chateaubriand), il a été appelé par le journal *l'Emancipation de Toulouse* en raison de « sa patte parisienne ». En 1848, il succède à la direction de la *Réforme*, à Ferdinand Flocon devenu membre du gouvernement provisoire. Il a également tenté une carrière de romancier qui reste modeste. Charles Hugo, fils de Victor Hugo lui consacre tout un chapitre dans *Les hommes de l'exil* :

Il y a eu dans l'exil des œuvres personnelles sublimes, mais il n'y a pas eu d'œuvre collective, à la fois plus fière plus ignorée que l'Homme. Était-ce réellement un journal ? Non. C'était plus ; c'était moins. C'était le cri plutôt que la parole, l'explosion plutôt que la discussion. On eut dit l'âme de la proscription. Debout tout entière dans la nuit.<sup>7</sup>

Charles Hugo décrit ici avec finesse à la fois la force de ce journal mais aussi ses limites. Si les objectifs de ce journal sont politiques, il ne se compose guère des rubriques traditionnelles de la presse et sert surtout de relais entre les proscriptions et les différents lieux de relégation. Charles Hugo poursuit ainsi :

Il [*L'homme*] racontait Belle-Isle, Le Mont Saint-Michel, Cayenne, Lambessa. Il solennisait les grandes dates révolutionnaires ; il glorifiait la Pologne et la Hongrie, il flétrissait les czars... [...] Partout aux écoutes des résurrections, il encourageait l'Irlande en Angleterre, la Vénétie en Italie, la Grèce en Orient. Il annonçait John Brown en Amérique, Garibaldi en Sicile. À Londres, il tendait la main au journal de Reynolds et à *la Cloche* de Herzen, il répétait les proclamations de Kossuth, les manifestes de Mazzini, les déclarations de Louis Blanc, les lettres laconiques de Schœlcher, les pamphlets imagés de Pyat, les discours de Ledru-Rollin et de Victor Hugo. Il rallia les traînards, il relevait les défaillants, et soutenait avec acharnement le moral de la proscription.<sup>8</sup>

<sup>6</sup> Ch. Hugo, *Les Hommes de l'exil*, Paris, Lemerre, 1875, p. 62.

<sup>7</sup> *Ibidem*.

<sup>8</sup> Belle-Isle, le Mont-Michel, Cayenne, Lambessa sont les principaux lieux de détention où sont emprisonnés les républicains. Ribeyrolles a publié en 1853 à l'Imprimerie universelle *Les bagnes d'Afrique* où il dénonce la répression subie par les républicains et démocrates après le coup d'état et l'instauration de l'Empire.

*L'Homme* tel qu'il est incarné par Ribeyrolles ne s'intéresse à l'actualité politique qu'en fonction de son retentissement sur l'exil et quand elle prophétise la fin des régimes nés de la contre-révolution. Derrière le lyrisme exprimé par Charles Hugo se cache en réalité une existence quotidienne difficile et une moins grande harmonie. Le journal n'a guère d'audience : il trouve ses abonnés parmi les proscrits et quelques amis de la France à Jersey et manque d'argent<sup>9</sup>. En mars 1855, Victor Schoelcher, une des grandes figures de la proscription refuse de continuer à subventionner le journal et les raisons qu'il invoque, portent à la fois sur le fonds et sur la forme. Il ne veut plus cautionner, dit-il, un journal qu'il juge « mal fait » et « qui ne suit pas d'assez près la politique quotidienne et s'ouvre constamment à des noms qui devraient être laissés à la porte »<sup>10</sup>. Les reproches de Schoelcher sont fondés : *L'homme* n'informe guère ses lecteurs et juge plus qu'il ne détaille les événements de France ou d'ailleurs. *La Voix du proscrit* de Ledru-Rollin avait déjà fait face aux mêmes critiques, que son rédacteur avait cru régler en déclarant : « Rédigée à Londres, notre feuille n'a pas la prétention d'alimenter la curiosité de ses abonnés. »<sup>11</sup>. La réponse avait le mérite d'être claire mais elle explique aussi la fin brutale de ces journaux qui fonctionnent surtout dans un entre-soi. L'autre écueil est celui de la grande division des proscrits. *L'homme* se veut une tribune ouverte à tous les courants politiques, ce qui déplaît aux plus modérés comme aux plus radicaux. Le journal *l'Homme* n'est porteur d'un véritable message polémique que lorsqu'il publie un article intitulé « Lettre à la reine d'Angleterre » écrit par le proscrit Félix Pyat et publié le 10 octobre 1855. L'effet semble d'ailleurs plus violent que les propos eux-mêmes. Pyat critique la venue de la Reine d'Angleterre en France lors de l'exposition universelle, Napoléon III s'était rendu l'année précédente à Londres et les articles parus alors dans *l'Homme* n'avaient guère suscité d'émotions. Félix Pyat y accusait la reine d'avoir sacrifié son honneur et sa « pudeur » en acceptant de rencontrer l'empereur Napoléon III. Ces critiques adressées au corps même de la souveraine choquent plus qu'une critique de son alliance avec l'Empereur. Dans son

---

<sup>9</sup> Le journal se compose de quatre pages divisées en trois colonnes. A l'origine, l'abonnement annuel est vendu 3 pence. Des bureaux d'abonnement sont ouverts pour la vente et les abonnements à Londres, Birmingham, mais aussi en Suisse et aux Etats-Unis. Le journal est interdit en France. *L'Homme* insère dans sa dernière page de nombreuses petites annonces : les offres ou demandes d'emplois des proscrits y côtoient des publicités pour leurs ouvrages imprimés par la maison d'édition du journal.

<sup>10</sup> Victor Schoelcher est surtout connu aujourd'hui pour le rôle de premier plan qu'il a tenu dans l'abolition de l'esclavage en 1848.

<sup>11</sup> *La voix du proscrit*, n. 3.

ouvrage, *Les hommes de l'exil*, Charles Hugo a détaillé la scène où l'on brûle en place publique un numéro du journal.

Cette fois-ci l'article vaut aux journalistes et à l'imprimerie de *l'Homme* d'être expulsés de Jersey. Expulsion surtout symbolique car le journal se replie à Londres où il reparait le 17 novembre mais il cesse d'exister en août 1856 après avoir connu plusieurs interruptions et changements d'imprimeurs. Les quarante proscrits expulsés vont pour la plupart comme Hugo s'installer à quelques miles de Jersey, à Guernesey.

La situation est différente en Belgique mais les polémistes y sont aussi peu nombreux. L'insertion des exilés est a priori plus aisée dans la presse francophone en Belgique mais elle est limitée par la suspicion qui entoure leurs écrits. Les Français bénéficient dans la presse belge d'une relative liberté de ton, mais sur des sujets jugés inoffensifs. Si Thoré alias Burger écrit des articles incisifs c'est sur les Belges et leurs mœurs pas sur leur vie politique. Les propos sont sujets à des articles plus mesurés, voire absents. La censure belge interdit depuis la loi Faider de décembre 1852 toute offense contre l'Empereur français. La publication dans *L'Office de publicité*, en juillet et septembre 1862, de deux articles de Proudhon le contraignent à regagner la France. Les propos qu'il y a tenus à l'égard de la Belgique ont été mal interprétés ; ses détracteurs ont compris que Proudhon souhaitait une annexion rapide du petit royaume par l'Empire.

En août 1866, Pierre Vésinier est lui emprisonné en Belgique pour avoir écrit un pamphlet contre l'Impératrice intitulée *Le Mariage de l'Espagnole*. L'ouvrage est leste, et Vésinier n'est pas soutenu par la proscription française à Bruxelles qui juge également l'ouvrage immoral. Vésinier doit s'appuyer sur les solidarités belges et internationales<sup>12</sup>. Les proscrits partagent ici clairement avec les autorités belges une même morale. Celles-ci qualifient en effet cet ouvrage et d'autres œuvres de Vésinier de libelles honteux, où l'auteur se complait à créer les situations les plus déshonorantes. En Belgique, les Français créent plus aisément des revues que des journaux. Pascal Duprat publie à partir de 1855, *La libre recherche*, organe de réflexion de toute la proscription européenne, revue plus philosophique que militante<sup>13</sup>.

Les plus grandes œuvres qui dénoncent le régime de Napoléon III sont sans conteste les pamphlets, romans et poèmes de Victor Hugo qui entrent

---

<sup>12</sup> H. Wouters, *Documenten Betreffende de Geschiedenis der Arbeidersbeweging (1866-1880)*, Editions Nauwelaerts, Louvain, vol. I, 1970, p. 20.

<sup>13</sup> G. Weill, *Histoire du parti républicain en France*: «L'union que Mazzini, Ledru-Rollin et Kossuth cherchaient à faire en vue de l'action politique, d'autres voulurent la réaliser dans le domaine des idées» (p. 301).

clandestinement en France et dont la censure n'arrive pas à empêcher la diffusion. L'œuvre de Hugo fournit même un gagne-pain à de nombreux proscrits sans emploi : hommes sandwichs à Londres qui en font la publicité, voyageurs aux Etats-Unis qui touchent un pourcentage sur les ventes réalisées. Autour de cette œuvre « phare » se développe également toute une série de publications sous forme de brochures, de petits ouvrages de fiction qui n'ont pas la même audience mais circulent selon les mêmes réseaux de contrebande et assurent quelques revenus. La mort de *l'Homme* en 1856 est un coup fatal pour ses rédacteurs et plus encore pour son rédacteur en chef, Ribeyrolles. À partir de ce jour, écrit Charles Hugo : « Il vécut désorienté, se croyant inutile, et alla porter au Brésil son talent, son courage et son agonie »<sup>14</sup>. Ribeyrolles tente à nouveau d'écrire mais ne parvient à achever un roman épique intitulé *Les filles de Milton* et quitte la Grande-Bretagne pour le Brésil<sup>15</sup>. Il se reconvertit néanmoins en écrivain en entreprenant alors avec un autre proscrit, Victor Frond, un ouvrage majeur sur le Brésil, *Le Brésil pittoresque*, qui paraît en 1860. Cet ouvrage subventionné par Pedro II est une sorte de reportage écrit et visuel, accompagné de lithographies. Cet exemple de reconversion du journalisme d'opposition à la littérature subventionnée par un monarque étonne même si Hugo a défini la photographie comme une forme de lutte contre l'Empire. Elisée Reclus et Alphonse Esquiros participent de leurs côtés à la publication de plusieurs « Guide Joanne » sur la Grande-Bretagne, premiers guides de voyages français pour les touristes. Ce recours à une écriture qui n'a aucune prétention littéraire ou politique choque contemporains et historiens, mais elle garantit des moyens de subsistance et n'est pas dénuée d'une emprise sur l'actualité ou sur les nouvelles sciences qui se développent. Si l'on en vient à mettre en balance dans les publications d'exil, le journalisme et la littérature force est de constater que l'œuvre la plus percutante reste celle des *Châtiments* et le roman le plus célèbre, les *Misérables*. Charles Hugo a constaté mais sans véritablement le déplorer - à travers l'expérience française - l'impossibilité d'un journalisme d'exil et la force peut être de la littérature pour dénoncer l'oppression politique :

Faites donc le grand journal de l'exil ! » disait un jour, en mars 1852, dans la rue de la Madeleine [à Bruxelles], M. Victor Hugo à M. Émile de Girardin. Celui-ci se récuse : « on ne fait pas le journal de la solitude. On ne fait pas le journal du silence. Le journal de l'exil, pour qui ? Pour l'étranger ? Il ne le comprendrait pas. Pour la France ? Elle ne l'entendrait pas ». Par toutes ces raisons, l'exil ne pouvait être, pour lui, un poste de combat, ni l'étranger un lieu de séjour. M. de Girardin devait donc rentrer, et il est

<sup>14</sup> Hugo, *Les hommes de l'exil* cit, p. 62.

<sup>15</sup> Ch. Hugo, *La Bohème dorée*, Paris, Michel Lévy frères, 1860 p. 28.

rentré en France [...] L'exil est un poste de combat pour l'historien, qui y trouve aisément des bibliothèques et des archives, pour l'orateur qui peut s'y créer une chaire, pour le poète qui y rencontre partout le silence qu'il veut et l'isolement qu'il aime.

L'exil des proscrits autant par sa spécificité qui conditionne l'éloignement du champ politique et de la capitale parisienne que par son inscription temporelle au moment où une presse nouvelle se développe, ne parvient pas à inscrire une nouvelle forme de protestation. Hugo à son retour tentera encore de lancer des journaux mais la presse devient de moins en moins un instrument indépendant des plumes occasionnelles et nomades.

## 2. L'impossible tyrannicide ?

L'acte militant par excellence est l'attentat et sa conséquence la mort du tyran. Mais si l'idée du tyrannicide peut être suggérée, la scène et les personnages sont quasiment absents de la littérature de l'époque. Rares sont mêmes les allusions : seule ou presque la comparaison entre l'empereur Tibère et Napoléon III suggère une issue identique et fatale, alliant crime et renversement du pouvoir. Pourtant si l'on se réfère au témoignage de Maxime du Camp, Victor Hugo lui-même appelle au meurtre dans un des poèmes des *Châtiments*. Mais l'essayiste ne mentionne pas le poème suivant, intitulé significativement « Non », qui récuse celui qui précède. Parmi les proses philosophiques de Victor Hugo dans les années 1860-65, se trouve une étude de quelques pages intitulée *Le tyran*, texte qui mêle histoire et actualité. On y voit défiler à la fois les tyrans du passé et les fictions qui les ont mis en scène ou qui en sont inspirées, fictions et réalités étant traitées sur le même plan, et leurs auteurs mêlés à leurs créations. Mais là où l'on attendrait une actualité française, Hugo ne dit rien de Napoléon III et l'on peut penser qu'il ne s'agit pas d'autocensure : il ne la pratique guère à son égard. Est évoquée en revanche, de façon fort classique, l'image du tyran oriental, incarnée dans les années 1860 par Abdul Medjid. Ce déplacement est amplifié par d'autres exemples orientaux mais aussi africains et américains : roi sanguinaire du Dahomey, marchand d'hommes américain. L'Europe n'est pas épargnée mais les portes de la France ne sont pas franchies : l'Espagne et surtout la Pologne sont condamnées. Certes il y a une allusion transparente à la France : « Nous pourrions, si vous le souhaitez, nous rapprocher encore. Voilà où en est l'humanité. Ici l'un se parjure, là l'autre pille, là l'autre torture, là l'autre exile et proscrit, là l'autre canonne, bombarde, fusille et mitraille, là l'autre assassine, là l'autre massacre ».

Cette précaution, cette mise à distance me paraissent renvoyer à l'impossibilité pour Hugo et pour la plupart des proscrits, de répondre à la question qu'il pose: «Est-ce que vous ne trouvez pas que le moment est venu d'en finir avec les monstres?». La réponse hugolienne procède d'une conduite d'évitement et consiste, comme c'est souvent le cas, à se mouvoir sur une échelle de grandeur: le génie est plus grand que le tyran et par conséquent 'annihile'<sup>16</sup>.

C'est à travers l'illégitimité de la violence politique qu'est pensé le passage à l'acte le plus direct, c'est-à-dire le tyrannicide. Aucun des journalistes proscrits ne tentent directement d'assassiner Napoléon III<sup>17</sup>. C'est du moins l'image que, de concert, construisent la répression impériale et l'activisme des exilés, image encore de mise aujourd'hui. L'attentat contre l'empereur commis par l'italien Orsini en 1858 est inscrit dans l'histoire de l'indépendance italienne, comme si Orsini avait surgi du néant et avait agi hors de ce cadre européen de l'exil, sans contact avec les Français. Or la bombe a été fabriquée par un Français, Bernard, dont le procès et l'acquiescement ont un grand retentissement en Angleterre. Les proscrits, tout comme bon nombre d'historiens du XXe siècle - mais pour des raisons fort différentes - ont choisi d'exclure cette figure du meurtrier politique de l'histoire des républicains sous l'Empire. Pierre Larousse, dans son dictionnaire, refuse qu'il puisse exister une distinction entre les formes d'assassinat. La définition du *Grand Dictionnaire* pour « tyrannicide » est laconique : meurtre d'un tyran. La citation de Proudhon qui la complète peut paraître plus ambiguë : « Étant donné le tyran, le tyrannicide peut sembler en principe légitime ». Mais si l'exemple du républicain tyrannicide est cité, il appartient à une période spécifique, celle de la Révolution française. En dehors de cette acception, le terme est synonyme de régicide et le dictionnaire renvoie alors à ce mot. Aucun terme n'est créé pour appeler au meurtre de l'Empereur. L'article sur le tyrannicide se conclut par une critique sans appel « des meurtres politiques qui ont eu

<sup>16</sup> M. du Camp, *Souvenirs d'un demi-siècle*, Paris, Hachette, 1949, p. 143: «Victor Hugo qui toujours a prêché l'abolition de la peine de mort, a écrit, dans les *Châtiments*, un vers dont les régicides se sont emparés. On dirait un ordre qu'ils se faisaient gloire d'exécuter: Tu peux tuer cet homme avec tranquillité. [...] Ce vers qu'Orsini citait avec emphase devant la cour d'assises». Voir P. Albouy, cité par G. Rosa, préface et commentaires à *Châtiments*, Paris, Le Livre de poche, 1985, p. 160.

<sup>17</sup> K. Salomé, *L'ouragan homicide. L'attentat politique au XIXe siècle*, Paris, Champ Vallon, 2011; avec G. Malandain et G. Mazeau, "L'attentat, objet d'histoire", *La Révolution française. Cahiers de l'Institut d'histoire de la Révolution française*, mars 2012 [en ligne: <http://lrf.revues.org>], S. Aprile, *Déposer un brevet sans déposer les armes? Exilés et inventeurs français durant le Second Empire*, dans «Revue d'histoire du XIXe siècle», 53 (2016), n. 2, pp. 79-96.



pour victimes des particuliers ». Pierre Larousse s'insurge contre l'idée qu'il puisse exister de bons et de mauvais assassins et prend pour exemple l'assassinat de Lincoln qui a indigné les républicains français. Ce problème du passage à l'acte s'estompe avec le temps. Les proscrits comme les opposants intérieurs spéculent, à partir des années 1860, sur la maladie de l'Empereur, dont la mort imminente offre un autre dénouement possible.

La représentation de la violence politique reste donc un acte de langage controversé. Il faut, longtemps après, refuser encore et toujours la violence et justifier le rôle de la parole. Louis Blanc, prononçant un des discours funèbres sur la tombe de Ledru-Rollin déclare en 1878 : « Est-ce que ce ne fut pas un acte de Ledru-Rollin que de fonder *La Voix des proscrits* ? Est-ce que les *Châtiments* de Victor Hugo ne furent pas un acte ? Les publicistes, philosophes, historiens, poètes sont des hommes d'action. J'assure que c'est agir que d'éclairer les esprits. Je n'admets pas lorsqu'on affirme l'action de la foudre que l'on nie celle du soleil. »

Cette tension entre acte et parole est encore plus omniprésente dans les œuvres marginales que l'on désigne alors comme pamphlétaires ou provocatrices. Ernest Cœurderoy par défi, folie ou rancœur, fait dans son ouvrage un choix idéologique provocateur. Il en vient à souhaiter l'invasion et la victoire des « barbares », les cosaques, sur la civilisation occidentale<sup>18</sup>. Les colonnes du journal de la proscription, *L'Homme* lui sont assez vite fermées - une note rend compte de cette décision dans le journal — il effraie même le Russe Herzen qui tient pourtant des propos assez proches sur la décadence de l'Europe civilisée, propos qui sont, eux, publiés dans *L'Homme*. C'est encore Félix Pyat qui est à l'avant-garde de la production pamphlétaire. Il est l'auteur des *Lettres d'un proscrit*, pamphlets enflammés adressés à Napoléon III mais qui attaque aussi le prétendant royaliste le comte de Chambord, le républicain Barbès. En 1858, il publie une apologie de l'attentat d'Orsini. A la suite de l'amnistie générale du 15 août 1869, Félix Pyat revient en France et devient journaliste au *Rappel*. Mais en dix-sept jours il est frappé de quatre condamnations pour délit de presse et il entre en clandestinité pour échapper à la prison. Peu après l'assassinat du journaliste Victor Noir par le prince Pierre Bonaparte cousin de l'Empereur, lors d'un banquet démocratique qui a lieu le jour anniversaire de la mort de Louis XVI, Pyat fait lire par son ami Gromier un texte qui est le plus violent et le plus clairement un appel au meurtre. Il s'agit en réalité de deux textes : une lettre et un toast. Dans la première il écrit :

---

<sup>18</sup> E. Cœurderoy, *Hurrah!!!! ou la Révolution par les cosaques*, Londres, 1854.

Aux citoyens du 21 janvier. Citoyens,

Je ne puis assister ce soir à votre banquet républicain. J'aurais voulu vous dire que le régicide est de droit, que de fait il est la base de toute grande et forte République, que toute dynastie est un bois qui repousse si on ne perpétue pas le bûcheron, qu'Athènes a élevé une statue à Harmodius, Rome à Scœvola. France ! où est la statue de Robespierre ? Enfin, j'aurais voulu conclure en vous disant que le meilleur moyen de commémorer les tyrans morts est d'abattre les vivants, qu'il n'est pas logique de fêter un roi enterré sous un empereur debout, et que ce n'est pas précisément Louis XVI qui nous gêne aujourd'hui. Mais au, lieu d'aller vous faire un discours, je dois me contenter de vous envoyer mon toast à une balle. Salut et fraternité.

Voici le toast qui a été l'objet d'un grand scandale mais qu'occulté très vite par la guerre et la fin du régime impérial. Ce texte est aujourd'hui peu souvent cité :

A une balle.

Altesse,

Il y a huit jours, deux cent mille hommes rendaient un hommage solennel à ta victime. J'ai, moi, à te donner un conseil non moins solennel ; aujourd'hui 21 janvier. Ton crime veut sa peine ; l'aura-t-il ? Non ! Une balle d'empire brave les hautes cours et vit impunie, acquittée par le jury.

Eh bien ! tu, peux mériter ta grâce ; que dis-je ? ta réhabilitation.

Tu, peux changer ton éternel opprobre en, immortel honneur. Tu peux être plus historique et plus épique que l'épée de Judith, la flèche de Tell, la hache de Cromwell, le couperet de Robespierre et la balle même de Juarez.

Réfléchis !

Tu n'as qu'à faire aux mains d'un homme ce que tu as fait aux mains d'un prince.

Si ta mission est de tuer, tue au moins une fois, une dernière fois pour l'amour de l'humanité. Il est temps !...

O petite balle !

Tu peux être la vie comme la mort. Tout dépend de toi, de toi seul. Chacun t'invoque. Tout le monde t'attend, n'espère qu'en toi.

Toute le monde ! car si la France marche, le monde marche ; si elle penche, il tombe.

Petite balle de bon secours, relève tout.

Petite balle de l'humanité, délivre-nous !

Comment ?

Si tu ne devines pas, tu n'es pas digne de l'apprendre : reste infâme ! Si tu le sais, n'en dis rien, à personne. Si tu consens, plus de larmes. Ça mouille, la poudre ! Vise bien ! Comme avec le prince, n'aie pas la goutte aux mains, ne manque pas ton coup et si tu touches, sois en repos, tranquille. Deux cent mille hommes ont maudit ton crime, deux cents millions d'hommes béniront ta gloire.

Justice sera faite ! <sup>19</sup>

<sup>19</sup> A. Zévaès, *Les proscrits français de 1848 et de 1851 à Londres* (Fin), dans «La Révolution de 1848 et les révolutions du XIXe siècle», 21 (1924), n. 104, mai-juin, pp. 112-143.

La position de Pyat n'est pas aussi isolée que l'on peut le croire et nombre de proscrits partagent son point de vue sans le proclamer aussi ouvertement. Une des contributions majeures au débat sur l'avenir politique de la France est alors sans doute la redécouverte par l'ancien avocat Madier de Montjau, devenu conférencier en Belgique, de la traduction d'un pamphlet anglais de 1657, sur un hypothétique tyrannicide contre Cromwell. L'insinuation de la possibilité d'un tyrannicide contre Napoléon III y est tout aussi claire.

Ce toast vaut à Pyat d'être traduit, devant la Haute cour de Blois et pour échapper à sa condamnation, il retourne en exil en Angleterre. A l'annonce de la chute de l'Empire le 4 septembre, Pyat rentre à Paris et fonde un journal, le *Combat*, dans lequel, infatigable dénonciateur, il ne cesse d'attaquer le gouvernement de la Défense nationale. L'attitude de Pyat a été largement condamnée par ses confrères et ses congénères républicains. Henri de Rochefort l'accuse d'être un lâche de s'être toujours dérobé prudemment aux dangers auxquels l'exposaient les violences de ses polémiques et de ses discours. Il l'accuse de s'être tenu à l'abri pendant l'enterrement de Victor Noir et d'avoir le lendemain condamné à grands cris ceux qui n'avaient pas voulu mener le peuple à s'insurger durant cette manifestation.

### 3. Des paroles ou des actes ?

Comment doit-on à la fois – en conclusion – comprendre le relatif faible nombre des pamphlets et des pamphlétaires et leur impact qui est malgré tout souligné ? Les travaux de Marc Angenot qui en a dressé une typologie dans son ouvrage, *La parole pamphlétaire* peuvent apporter quelques éléments de réponse. Il écrit :

Le pamphlétaire [...] réagit devant un scandale, une imposture, il a le sentiment de tenir une évidence et de ne pouvoir la faire partager, d'être dans le vrai, mais réduit au silence par une erreur dominante, un mensonge essentiel, une criante absurdité ; il jette un regard incrédule ou indigné sur un monde carnavalesque — alors que le satirique se contente de jeter un regard amusé sur ce carnaval où il a cessé de se reconnaître<sup>20</sup>.

---

<sup>20</sup> M. Angenot, *La parole pamphlétaire, typologie des discours modernes*, Paris, Payot, 1995: «monde carnavalesque — alors que le satirique se contente de jeter un regard amusé sur ce carnaval où il a cessé de se reconnaître» (p. 21).

*Napoléon le petit, Lettre à une balle* entrent bien dans cette catégorisation, en raison de la mission que leurs auteurs s'attribuent, du hiatus que ces textes mettent au jour entre la détention d'un pouvoir et sa légitimité, dans la forme même car la dénonciation passe par une parole pamphlétaire qui peut être comparée à un plaidoyer judiciaire. Le public postulé est soumis à la présomption d'ignorance. La divulgation des faits est présentée comme une nécessité<sup>21</sup>. Néanmoins c'est peut-être comme l'écrit Marc Angenot qu'il faut un scandale et qu'il soit saisi à chaud pour pouvoir être efficace. L'entre soi comme le temps de la réflexion et du débat interne s'accommodent peut être mal de la production dans la presse et à l'étranger. L'éloignement met à distance l'actualité brûlante. Mais dans le cas de Pyat, l'absence de reconnaissance par ses congénères et par le public empêchent aussi la parole de rejoindre l'acte. Au terme de cette présentation, l'impression finale donnée par ses politiques d'exil est nécessairement celle d'un inaccomplissement, mais aussi malgré tout d'une profusion de tentatives et de projets oubliés.

---

<sup>21</sup> Schoelcher écrit dans la préface à l'ouvrage *Le Gouvernement du deux décembre pour faire suite à l'histoire des crimes du deux décembre* (Londres, Jeffs, 1853) : «Nous avons pris soin de n'enregistrer que les faits patentés, reconnus, confessés par eux-mêmes» (p. IV).

---

## *Portrait d'un dictateur* de Vincent Placolý: un éclairage sur l'année 1974 en Martinique

Julie Monrapha

Vincent Placolý is a Martinican writer, politician and playwright of the 20<sup>th</sup> Century. He always defended the working class against the bourgeoisie, which he considered as neocolonialist and responsible for the poorness of Martinican citizens in the Seventies. In his pamphlet *Portrait of a dictator* (1974) Placolý and his friends of the Groupe Révolution Socialiste (GRS) stand against the political actions of the mayor of Le Marigot, Michel Renard, sketched as a violent and unfair man, but tolerated by the government which chose this mayor against Aimé Césaire for the deputies elections in 1978. What it is more significant is that the government is accused of maintaining the working class in humble conditions in order to avoid arguments and syndicalist revendications. This text thus reflects on the fights of the year 1974 and, from a broader perspective, the fights which have taken place since the departmentalization.

Keywords: *Martinique – Colonialism – Vincent Placolý – Marxism – Seventies*

---

« Le plus important pour un intellectuel révolutionnaire est d'écrire ; le reste n'a pas plus d'importance que du maïs jeté aux poules. » était-il affiché sur la porte du local politique de Vincent Placolý. Né l'année de la Départementalisation dans la commune du Marin, il avait treize ans lors des émeutes de décembre 1959. Il part faire ses études à Louis Le Grand, puis poursuit son cursus à La Sorbonne. C'est là qu'il compose son premier roman: *La vie et la mort de Marcel Gonstran*, qu'il publie en 1971. Parallèlement, il devient très vite un militant de la Quatrième Internationale communiste. En 1971, il crée son groupe contestataire, le Groupe Révolution Socialiste (GRS) en Martinique, dont un certain nombre de membres sont issus des manifestations qui se déroulèrent lors du procès de l'OJAM (Organisation de la Jeunesse Anticolonialiste Martiniquaise).

Une des actions marquantes fut son engagement contre la fermeture d'une usine de cannes à sucre au Marin. En effet, ce secteur décroît en faveur de la culture bananière qui prend de l'ampleur. En parallèle, il crée l'Association pour la Liberté d'Expression à la Radio Télévisions (A.L.E.R.T.E.). Pendant quelques

mois, il réussit même à lancer une radio-pirate sur les ondes martiniquaises, dénonçant le totalitarisme et l'apartheid menés par le gouvernement français à l'égard des Martiniquais. En plus de cela, il fonde *Tranchées*, le journal du GRS, qui sert à la fois de revue politique – fidèle aux revendications du groupe – et de revue littéraire dans laquelle Placolý publie textes et études critiques. Tout au long de sa carrière, il se rangea aux côtés de la classe prolétaire face à une bourgeoisie qu'il considère colonialiste. Selon lui, les injustices économiques et sociales sont des conséquences directes du capitalisme sur un territoire marqué par le plus long crime contre l'humanité, l'esclavage.

C'est ainsi qu'il s'insurge contre Michel Renard, maire du Marigot en 1974, et contre sa gestion armée de sa commune et de ses citoyens. Cette année-là est riche d'événements pour la France plongée dans des élections présidentielles anticipées et une contestation forte des ouvriers agricoles en Martinique. C'est dans ce contexte que Vincent Placolý et ses amis du GRS publient *Portrait d'un dictateur* en avril 1974, visant directement Michel Renard<sup>1</sup>. Il serait pourtant faux de croire que ce texte a été écrit sous le coup d'une impulsion. Il est vrai néanmoins qu'il exprime la colère de ses rédacteurs face à la gestion de l'économie martiniquaise par la bourgeoisie. S'il est resté dans les annales, c'est qu'il possède des qualités langagières puisque Frédéric Saenen pose les questions suivantes:

Dans une interview accordée au *Monde* le 10 septembre 1970, l'essayiste Jean-François Revel déclarait: "Le pamphlet est une argumentation serrée et une absence totale de ménagement." Est-ce à dire que le pamphlet relèverait avant tout du texte d'idée, qu'il ne serait qu'un essai sortant de la bienséance verbale? [...] Il propose une lecture (même partielle) du réel et est écrit en prose (même si la veine satirique est très présente en poésie.<sup>2</sup>

D'après ces remarques préliminaires, pourquoi *Portrait d'un dictateur* s'inscrit-il dans la philosophie de la Quatrième Internationale ? Quelle empreinte historique a-t-il laissée ? Enfin, en quoi reflète-t-il les combats de son auteur ? Pour répondre à ces multiples questions, il conviendra dans un premier temps de rappeler succinctement l'Histoire de la Martinique depuis le régime de Vichy, afin de mieux saisir les combats de Vincent Placolý et le parcours de Michel Renard. C'est grâce à ces éléments que nous saisissons la portée du discours du pamphlet.

<sup>1</sup> V. Placolý, *Portrait d'un dictateur*, supplément à «Révolution Socialiste» édition du G.R.S., (1974), n. 44 avril repris dans «Tranchées» numéro hors-série spécial *Vincent Placolý*, (1993) janvier.

<sup>2</sup> F. Saenen, *Dictionnaire du pamphlet*, éditions Infolio, 2010, collection Illico, p. 18-19.

## 1. Le contexte

### a. Sous Vichy

Afin de mieux appréhender les concepts de Vincent Placol, il paraît important de contextualiser l'évolution historique et sociale de la Martinique depuis le régime de Vichy, système répressif qui aura des conséquences jusque dans les années soixante-dix, décennie de *Portrait d'un dictateur*.

En 1940, la Martinique voit la suppression de son Conseil Général, au profit d'un Gouverneur aux pleins pouvoirs, que dénoncera la revue *Tropiques*<sup>3</sup>. Même les Conseils Municipaux sont dissous. Les villes sont dès lors gérées par des békés, propriétaires de plantations. Au-dessus d'eux est nommé l'Amiral Robert. Bras droit du président Pétain, il applique à la lettre le régime de Vichy. La radio devient le principal média de propagande dès 1941, jusqu'à la fin de la Deuxième Guerre Mondiale. Le système éducatif est également revu, formant davantage d'élèves aux métiers manuels quand la scolarisation dans le secondaire diminue. Il est plus facile d'endoctriner une jeunesse ouvrière, peu cultivée, qu'une jeunesse intellectuelle. En parallèle, deux moyens sont employés pour réduire les protestations: tout d'abord, le régime sanitaire et social est avantageux ; des festivités sont organisées sur toute l'île.

Mais les Martiniquais ne s'en contentent pas. Aussi, pour assurer la paix, l'Amiral Robert met-il en place un régime policier sévère, s'appliquant à tous les opposants de la IIIe République. La colonie subit la même politique pétainiste qu'en métropole, provoquant un retour en arrière dans les rapports sociaux: un peu moins de cent ans après l'abolition de l'esclavage, les békés reprennent le pouvoir, et les « nègres » souffrent.

### b. La départementalisation<sup>4</sup>

Après la Seconde Guerre Mondiale, la loi du 19 février 1946 fait de quatre anciennes colonies des départements français: la Martinique, la Guadeloupe, la Réunion et la Guyane française. Cette loi fut portée par Aimé Césaire, qui justifie en premier lieu le droit de ces territoires à être proclamés départements:

---

<sup>3</sup> A. Césaire, S. Césaire, R. Ménil, revue éditée d'avril 1941 à septembre 1945.

<sup>4</sup> S. Mary, E. Maurice, *Des « vieilles colonies » aux outre-mer: essai d'historiographie*, dans *Histoire@politique*, (2020) n°40, janvier-avril [en ligne: [www.histoire-politique.fr](http://www.histoire-politique.fr)].

La Martinique et la Guadeloupe qui sont françaises depuis 1635, qui, depuis trois siècles, participent au destin de la métropole et qui, par une série d'étapes, n'ont cessé de s'inclure d'avantage dans la civilisation de la mère patrie, ont été le champ de toutes sortes d'expériences politiques, selon que la métropole passait de la monarchie à la république, de la république à l'empire, du césarisme au libéralisme.<sup>5</sup>

Néanmoins, lors de ce discours, Césaire ignorait qu'il ouvrait la boîte de Pandore en déclarant « qu'un règlement d'administration publique intervienne pour accorder aux préfets des nouveaux départements des pouvoirs un peu plus étendus que ceux qui leur sont consentis dans la France continentale, et ceci afin qu'ils puissent régler immédiatement certaines affaires qui sont de la compétence du gouvernement centrale »<sup>6</sup>. En effet, cette mesure fut inscrite dans les textes de loi de la départementalisation et appliquée sans ménagement<sup>7</sup>.

### c. L'affaire de l'OJAM

C'est alors qu'éclatent les émeutes de décembre 1959. Le 20 décembre, un automobiliste métropolitain renverse le scooter d'un Martiniquais. Mais si les deux hommes parviennent à régler leurs différends, les forces de l'ordre font du zèle, alertées par l'un de leurs confrères. Les attroupements se forment, opposant ainsi de jeunes Antillais face aux CRS. Plusieurs morts, dont celles de jeunes hommes, sont à déplorer.

Treize ans plus tard, le premier bilan de ce choix politique – émis lors du Conseil interministériel du 2 octobre 1961 - est sans appel: écarts de droits sociaux, notamment sur les allocations familiales, entre les Français de métropole et les Ultramarins ; écarts aussi face aux droits du travail ; existence que d'un seul régime général de Sécurité Sociale, sans distinction sectorielle. Dès lors, toutes les conditions sont réunies pour opposer fermement les partisans de la départementalisation et les autonomistes.

Depuis, les Antilles sont le théâtre d'une colère dont les jeunes s'emparent. Dès qu'ils reviennent de leurs études dans leurs îles natales pour les vacances, ils donnent à leurs compatriotes les mots qu'ils n'ont pas pour exprimer leurs mécontentements.

---

<sup>5</sup> Aimé Césaire, 1<sup>re</sup> séance du 12 mars 1946, in A. Césaire, *Écrits politiques. Discours à l'Assemblée nationale, 1945-1983*, série dirigée par E. De Lépine et R. Hénane, Éditions Jean-Michel Place, Paris, 2013, p. 27.

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 31.

<sup>7</sup> M. Giraud et alii, *La Guadeloupe et la Martinique dans l'histoire française des migrations en régions de 1848 à nos jours*, dans « Histoire des immigrations. Panorama régional » 2 (2009) [en ligne: <https://www.cairn.info/revue-hommes-et-migrations-2009-2-page-174.htm>].



Deux idéaux s'affrontent: le Conseil Général, qui accuse cette jeunesse à « fomenteur des troubles dans l'île, à la faveur desquels ils se seraient emparés du pouvoir par la violence et auraient proclamé l'indépendance de la Martinique » et le Front de Défense des Libertés Publiques (FDLP) qui regroupe le Parti Communiste Martiniquais (PCM), le PSU et des syndicats comme la CGT, l'UFM et l'UJCM.

Lors du procès des émeutiers, Aimé Césaire dira: « Dans notre génération, nous avons eu des réactions qui sont très semblables à celles auxquelles nous assistons à l'heure actuelle, et je crois que c'est la tâche de chaque génération de reconsidérer le problème et c'est un peu ce que ces jeunes gens ont fait... »<sup>8</sup> Au fil des ans, la lutte s'essouffle, leurs principaux représentants étant pris par des disputes internes ; seul le PCM parvient à se maintenir.

## 2. Le pamphlet *Portrait d'un dictateur*

Militant pour l'émancipation sociale et économique des Antilles, Vincent Placolty signe un pamphlet dans *Tranchées* en avril 1974: «Portrait d'un dictateur». Dans ce texte, il s'attaque à Michel Renard, maire du Marigot, commune du nord de la Martinique. Il accuse l'homme politique de violences armées, dont ses hommes de main se sont rendus coupables. Mais ce pamphlet a également pour qualité de contextualiser les conflits sociaux de l'année soixante-quatorze et d'affirmer la fidélité de l'auteur à la Quatrième Internationale.

Ce texte est marqué par un contexte d'élections présidentielles organisées rapidement, car la mort de Georges Pompidou fut imprévisible. Il est composé de trois parties, respectant ainsi l'art de la rhétorique: 1. Réalité de la terreur, 2. Le citoyen Renard, 3. Le pickpocket de l'histoire. Ce choix de composition révèle que le texte n'a pas été publié sur impulsion d'une émotion forte. Autrement dit, les auteurs n'ont pas cédé au « *pathos* ». Au contraire: la construction argumentative est notable. Mais qui est Michel Renard ?

En 1947, alors qu'il est âgé de vingt-trois ans, Michel Renard est élu maire du Marigot sous les couleurs du Parti Communiste. Mais en 1958, il rejoint le parti gaulliste – qui deviendra le RPR - auquel il restera fidèle jusqu'au 7 avril 1991, date à laquelle il fonde son propre parti: « La Martinique avant tout ». Il quitte le monde

---

<sup>8</sup> E. de Lépine et R. Hénane, *Témoignage d'Aimé Césaire au procès de l'Ojam, audience du 29 novembre 1963 au tribunal correctionnel de la Seine*, in A. Césaire, *Écrits politiques, 1957-1971*, Éditions Jean-Michel Place, Paris, 2016, p. 198.

politique en 1995, après avoir perdu les élections municipales face à Ange Lavenaire, candidat de gauche.

Dans le contexte départementaliste de la Martinique, ses premières amours politiques questionnent et posent problème. En effet, en 1978, il s'oppose à Aimé Césaire lors des élections législatives. Ses adversaires le surnomment même « le shérif » à cause de son caractère autoritaire. De son côté, Aimé Césaire avertit la population de ce qu'il nomme un processus de « nouvelle colonisation » lors de son discours électoral.<sup>9</sup> En réalité, derrière ces avertissements, Michel Renard est directement visé à cause de ses alliances jugées trop blanches, un homme politique dont « [la] peau ressemble à l'uniforme de la trahison »<sup>10</sup>. D'ailleurs, sa candidature est initiée par Paris pour affronter Aimé Césaire, autrement dit, l'Etat veut exercer son autorité face à un candidat estimé dangereux. Le chef du PPM remporte une nouvelle fois ces élections malgré l'assassinat d'un militant de Renard par l'un de ses partisans.

a. « Réalité de la terreur », ou le rappel des faits

L'introduction pourrait faire penser à un récit plutôt paisible, rappelant une fête à laquelle les Martiniquais sont fidèles, le Dimanche des Rameaux:

7 avril 1974. C'est le dimanche des Rameaux, le jour où, dans la mythologie chrétienne, le peuple se prépare à célébrer la mort et la résurrection de Jésus. Nous sommes dans l'après-midi, vers cinq heures, heure à laquelle la jeunesse va à ses rendez-vous, discuter de ses modes et écouter sa musique.

Ce paragraphe dessine si bien le tableau qu'il pourrait être l'incipit d'un récit. Celui-ci est ancré dans un rite chrétien, terme auquel l'auteur préfère « mythologie », qui pourrait surprendre par le détachement qu'ils suppose de Placolý. En réalité, il sert surtout à n'offenser aucune pratique, sachant que la Martinique est un territoire très pratiquant mais de branches chrétiennes différentes. L'accent est mis sur « la jeunesse » et ses occupations, comme image de l'avenir.

Toutefois, si la sortie de la messe et la joie des citoyens semblent créer une atmosphère de quiétude, la suite de la journée va révéler que ce ne fut pas le cas de tous. En effet, les quatre premiers paragraphes retracent quatre faits divers où quatre citoyens ont été victimes de crimes, dont deux à la date du 7 avril. S'ils sont relayés,

<sup>9</sup> Source: <https://www.facebook.com/BrutTrentkat/videos/2031946157050406/>.

<sup>10</sup> V. Placolý, *Dessalines ou la passion de l'indépendance*, Ediciones Casa de Las Americas, La Habana, 1983, présente édition: l'Autre mer, 1994, acte I scène 4, p. 14.

c'est parce que Placol y a établi comme lien qu'ils habitent la même commune et qu'ils ont manifesté une opposition – aussi infime soit-elle – au maire Michel Renard: « Le matin du même jour, [le jeune André Pérault] avait participé dans les rues du Marigot, aux côtés du GRS et du PS à la distribution d'un tract dénonçant les méthodes et les méfaits de Michel Renard, maire de la commune. » Cette phrase pose pour la première fois le nom d'un coupable: Michel Renard. Outre un mécontentement à l'égard de l'élu, les auteurs remarquent que la méthode employée est similaire dans les quatre cas: « Le scénario ne change pas. A cinq contre un, (ce qui montre le courage des collaborateurs de Michel Renard) l'opposant ou supposé tel est assailli à n'importe quelle heure de la journée... ». Le substantif « collaborateurs » réveille des peurs nées du *trauma* de la Deuxième Guerre mondiale ; mais les auteurs persistent et signent en accusant Renard d'appliquer ce qu'il nomme la « gorillocratie ». Ce néologisme est formé du radical « gorille » auquel s'ajoute le suffixe « cratie », signifiant « pouvoir ». Dans son sens littéral, un état mené par un gorille, l'image révèle l'animalité du maire, dont les actions sont jugées autoritaristes par les auteurs du pamphlet. Mais, selon nous, il désigne également les hommes de main de Renard, qui font preuve de violence envers leurs concitoyens: « le pistolet et le fusil sont les armes du dernier recours » souligne Placol y. La métaphore du singe est d'autant plus forte que ces hommes portent une tenue similaire à celle des militaires: « leurs lunettes noires et leur uniforme kaki ». L'image est superposée à celle des forces de l'ordre haïtiennes, qui agissent de même que les hommes de Renard en toute légalité. Cette comparaison se lit comme un avertissement face au danger.

Toutefois, Vincent Placol y et ses camarades nuancent le propos en expliquant que, si de telles alliances sont possibles, la misère en est responsable: « Bandits du ventre et de la faim, du crédit et du mandat de fin de mois », est-il écrit. Dans cette phrase, « bandits » se comprend davantage comme « victimes », d'autant que, fidèles à la Quatrième Internationale, les auteurs font remarquer que ces personnes n'ont aucune formation politique ni syndicale – autrement dit peu d'éducation. Ils rappellent également que la politique du maire s'inscrit dans la lignée de la société colonialiste, encore persistante, et avec laquelle Renard a noué des relations: « D'extraction paysanne et mulâtre, son horizon ne s'étend pas plus loin que les terres à békés<sup>11</sup>. Ce sont les domaines de l'exploitation prolétarienne sans fard, de l'illégalité présomptueuse et de la violence brutale. » Placol y fait ici référence aux luttes du début de l'année soixante-quatorze. En effet, en janvier 1974, une grève

---

<sup>11</sup> Béké: propriétaire terrien qui a construit sa fortune sur l'esclavage.

ouvrière agricole éclate. La sécheresse a causé 40% de perte en 1973, et les prix sur les produits importés ont considérablement augmenté à cause d'une augmentation du pétrole. Malgré un premier mouvement social dans le nord de la Martinique, les négociations demeurent au point mort pendant trois semaines. Afin de se faire entendre, un mouvement général des ouvriers agricoles se met en place, le point culminant étant la manifestation prévue à l'habitation Chalvet de Basse-pointe le 14 février de la même année. Le préfet ayant été averti, il mobilise pas moins de deux cents gendarmes pour protéger l'habitation et ses occupants. Les manifestants se retrouvent face à des forces de l'ordre armées, qui n'hésitent pas à tirer à balle réelle. Suite à ces violences, un accord est signé entre les békés et les ouvriers agricoles le 19 février 1974, qui ont gagné une augmentation journalière de salaire.

Face au chômage, à la misère prolétaire, les municipalités martiniquaises deviennent les premiers employeurs. Mais cela suppose des employés une fidélité presque féodale à l'élu: « Son but ; la mainmise totale sur la volonté de ses administrés. Sa méthode: embrigader une partie non négligeable de la population rurale au moyen de sa dictature ; et ce, sous la direction d'un petit noyau de durs et d'inconditionnels ».

Néanmoins, si cette pratique est courante, Renard a commis un délit de trop: il a envoyé ses hommes contre les militants du PS et du GRS: « Seulement, jusqu'à aujourd'hui, c'est Renard qui ai jamais lancé ses hommes de main contre une distribution de tracts GRS dans sa commune ; c'est lui qui ait jamais jusqu'ici agressé physiquement nos militants. » L'anaphore « qui ait jamais » souligne le caractère grave des actions de Renard ; le subjonctif démontre la volonté de nuire. Action malvenue après les morts de l'insurrection à l'habitation Chalvet. Il s'agit en réalité d'une des raisons d'être du pamphlet: « L'aspect circonstanciel de la rédaction du pamphlet est un critère important. La nécessité de rédiger un pamphlet s'avère irrépressible au moment d'une crise ressentie par son auteur, qu'elle soit civilisationnelle, sociale ou personnelle»<sup>12</sup>. La fin de cette partie suit la tradition oratoire, car elle rappelle tout d'abord le jour où les militants du GRS et du PS ont été agressés, avant de conclure sur deux questions rhétoriques totales, sur lesquelles les auteurs insistent par la répétition du « Oui, ils l'étaient. » « Que les hommes de Renard étaient armés ? Oui, ils l'étaient. Qu'ils fussent décidés à plonger le Marigot dans le feu et le sang ? Oui, ils l'étaient. » Ces questions semblent anticiper un interrogatoire judiciaire auquel les membres du GRS s'attendent sans doute suite à cette publication. Néanmoins, la conclusion « Première défaite de Renard » rappelle

---

<sup>12</sup> Saenen, *Dictionnaire du pamphlet* cit., p. 26.

à la fois que ces crimes ont des témoins, dont les auteurs se portent garants en cas de procédure.

La première partie présente donc deux intérêts. Le premier est historique: elle rappelle les faits à l'habitation Chalvet, elle évoque André Alier – communiste assassiné en 1934 à cause de ses luttes ouvrières – et donc contextualise le pamphlet. Le deuxième intérêt est politique: sous le masque des justifications se dévoile l'idéologie de la Quatrième Internationale, en faveur du prolétariat et défenderesse des libertés, notamment d'expression et d'action.

b. « Le citoyen Renard », un portrait politique du nord de la Martinique

Si la première partie cherchait des raisons sociales aux crimes reprochés aux acolytes de Michel Renard, la deuxième partie est plus axée sur l'histoire politique menée depuis vingt-cinq ans – « un quart de siècle » – en Martinique. En préambule à notre analyse, nous proposons de souligner le caractère ironique du titre donné à cette partie. En effet, si « Renard » est le patronyme du maire du Marigot, on peut également l'entendre comme le substantif, ce qui mettrait en perspective le caractère rusé – par conséquent, malintentionné – du personnage. Les auteurs décrivent Renard ainsi en affirmant qu'il « est d'abord l'homme des békés ».

L'« *ethos* » est convoqué dès le premier paragraphe, par une question sur les vertus de Renard: « Quel intérêt y aurait-il là à retracer la vie d'un homme qui, né des campagnes d'un bourg d'à peine 2000 habitants, prétend aujourd'hui, au-dessus des lois, mener sa commune par la terreur ? » S'ensuit une série de négations mettant les auteurs en scène par deux procédés: l'emploi du pronom « nous » comme base anaphorique de « nous ne sommes pas »: « Nous ne sommes pas des neuropsychiatres. Nous ne sommes pas non plus des experts en criminologie. » Il s'agit à la fois de démontrer la portée politique – et non scientifique – de ce texte, et d'alerter le public sur ce qu'ils nomment « un phénomène dangereux ». Ce groupe nominal interpelle car il déshumanise Renard et transforme un fait momentané en vérité générale. Le GRS devient justicier à la place de la justice elle-même: « Mais la justice actuelle, ne s'est-elle pas trop longtemps accommodée des silences de la vérité, ainsi que du bruit des armes de la terreur ? » Cette question rhétorique est justifiée par un exemple qui devient un *exemplum*: suite aux blessures de deux des hommes du maire occasionnées par une femme et son fils attaqués chez eux, la dame en question voit sa maison détruite par Renard et ses hommes: « Wilfrid Raymonde, 35 ans, ouvrière agricole, vit seule au quartier Plate-Forme. A un moment donné de l'après-midi, une bande d'individus, hommes de main manifestes et zélés de Renard,

viennent jusque devant sa maison, la provoquer, l'injurier, lui promettant une mort aussi certaine qu'atroce.»

La narration de ce fait divers met en lumière la responsabilité de l'Etat français qui, selon les auteurs, maintient une forme de colonisation par « la permanence du pouvoir économique des békés par-delà l'assimilation départementale, l'espèce de monopole établi par le gaullisme sur la vie économique, politique et sociale aussi bien qu'intellectuelle ». Cela est rendu possible par la misère dans laquelle se trouvent les citoyens du Marigot, comme tous ceux du nord de l'île, résultat de « seize ans de gaullisme » dont les représentants auraient orchestré une chasse aux sorcières des citoyens syndicalistes qui effraient. En résumé, l'Etat français serait maccarthyste à tort: «Ils ont conçu l'organisation syndicale, la liberté d'expression politique, l'éducation, le progrès, comme des éléments dangereux, importés du « communisme international ». Le « Ils » désigne « un certain nombre d'individus, vétérans plus vindicatifs et plus vénaux que les autres, [qui ont assis] leurs ambitions sur un poste de maire, de sénateur, ou de député UDR. » La dernière catégorie concerne directement Michel Renard, candidat UDR en Martinique. Cette deuxième partie propose une conclusion dans laquelle Michel Renard est catégorisé comme faisant partie des

êtres manifestement prédestinés à la violence autoritaire et aveugle. Courageux quand la force est de leur côté, ils sont les instruments des forces obscures de l'histoire. Acteurs inconscients et malades des tragédies du colonialisme, ils agissent comme s'ils avaient vengeance à prendre sur l'univers. Alors, ils règnent en despotes sur les plus faibles [ ...]. Et ils se servent du nègre, de la classe opprimée comme de forces brutes.

D'un cas particulier, le dernier paragraphe devient vérité générale, qui nous invite à réfléchir aux conditions qui font les despotes, dans des territoires affaiblis par une misère – à double sens - historique.

### c. *Le pickpocket de l'histoire*, un appel à la résistance

L'introduction de la dernière partie est écrite par des tournures impersonnelles – « Cela doit cesser », « il faut » - qui donnent des injonctions. On se demande alors qui est destinataire de ces injonctions: Michel Renard? L'Etat? Les citoyens martiniquais? Nous répondrons qu'il s'agit des trois à la fois: «Le pamphlétaire serait [...] une sorte de dogmatique, un écrivain qui attaque ou défend une cause, mais toujours au nom d'une autre cause, d'une idée générale ou de principes qu'il

croit bien assurés, et surtout quand il s'en prend à des personnes»<sup>13</sup>. Cette observation nous permet de mieux distinguer les personnes visées: les destinataires sont Michel Renard et, par extension, l'Etat ; le but recherché est de faire adhérer les Martiniquais à la cause que le GRS défend dans cet article et en général sous peine que «des masses populaires déjà victimes des exactions du capital [ne subissent] davantage encore les brimades et l'arbitraire de politiciens à la cervelle d'oiseaux». Deux images chères aux révolutionnaires sont convoquées: la nuit, l'espace des possibles et des résistances: «Au-delà d'une victoire de Renard, c'est un peu la nuit qui commence. Et devant cette nuit, il faut que nous dressions un rempart». Ce n'est pas sans rappeler les barricades de Paris en Juillet 1848, dressées par un mouvement d'étudiants et suivi par la classe ouvrière. Or, ces «remparts» garantissent la défense des libertés d'expression et d'opinion: «Pouvoir distribuer un tract, avoir le droit de prendre la parole, être en mesure d'exprimer librement les idées que l'on croit justes pour l'avenir de son pays, c'est cela qu'il faut sauvegarder à tout prix».

Les responsables de cette situation sont encore une fois pointés du doigt: «la bourgeoisie colonialiste», opposée au «nous» désignant «la masse populaire». La mémoire de Léon Trotski est convoquée: «L'histoire, écrivait Léon Trotski, n'a trouvé d'autres manières d'avancer que d'opposer à la violence réactionnaire de la classe bourgeoise, la violence révolutionnaire de la classe progressiste. C'est que face aux attaques de la bourgeoisie, nous n'avons d'autres choix que la riposte de masse». Si le pronom entend rassembler ici l'ensemble des citoyens, il ne désigne que les partisans du PS et du GRS dans l'affirmation des actions futures: «nous continuerons à la mesure de nos convictions», moyen détourné pour appeler au rassemblement. D'autres formules sont employées pour convaincre les lecteurs de se joindre au combat: «Une telle riposte doit être organisée. Cela signifie d'abord qu'elle fixe clairement les objectifs de son action, ensuite qu'elle soit prise en charge conjointement par les forces démocratiques, le courant révolutionnaire et les masses du Marigot». La lutte est personnalisée par le pronom «elle», sujet actif du verbe «fixe», mais passif du verbe «soit prise»: le complément d'agent «par les forces démocratiques, le courant révolutionnaire et les masses du Marigot» suppose que ces forces-ci sont opposées à Michel Renard, qualifié dans le même article de «despote». Le GRS prétend ici représenter les trois groupes énumérés, et devient garant des libertés: «C'est en ce sens que nos militants d'abord et les autres doivent comprendre le sens de la lutte entreprise contre la municipalité du Marigot».

---

<sup>13</sup> *Ivi*, p. 22.

Pour renforcer l'adhésion, les auteurs contredisent l'«*ethos*» du maire en faisant appel aux émotions des lecteurs; tout d'abord, par un nouvel écho au premier paragraphe dans lequel la religion et la jeunesse étaient évoquées: «l'argumentation consiste exclusivement à faire appel à la conscience des mères de famille contre les démons et les semeurs de désordre, les dérangeurs de la tranquillité publique»; puis dans une formulation pathétique: «Mais qu'elle est donc cette morale élevée sur l'exploitation éhontée des ouvriers agricoles et des ouvriers de la commune, sur le pouvoir absolu des békés et le pouvoir qu'ils ont de lancer aux trousseaux de leurs gens les garde-mobiles assassins [...] sinon la morale bourgeoise, celle de la propriété privée des moyens de production et du rachat à vil prix de l'énergie physique et morale de la classe ouvrière ?».

Par cette question, le pamphlet est bien ancré dans les événements récents de février 1974, dont l'Etat français est jugé coupable et responsable de la gestion politique de la Martinique par des hommes comme Renard. Il donne une vision claire de l'époque ou, pour citer Saenen, «une lecture du réel»<sup>14</sup>: les rappels de l'Histoire de la Martinique montrent que les combats pour l'égalité des droits entre les citoyens de la France hexagonale et ceux des Antilles résonnent encore. En effet, le pamphlet *Portrait d'un dictateur* prône les luttes sociales face à une bourgeoisie armée et étatique, qui peut encore être source d'inspiration pour les Antilles.

---

<sup>14</sup> *Ivi*, p. 19.



---

## Les «J'accuse» historiques et contemporains variés en genres, en supports et en énonciation

Marge Käsper

The article examines a series of published documents titled “J'accuse” (in reference to Zola’s article in defense of captain Dreyfus in 1898) found in the digital archives of the French National Library BNF. Some of those documents are from the 20th century and other recently appeared in various digital media (newspapers, blogs, social media, etc.). The analysis focuses on either the themes there addressed (politics, medicine, religion, etc.) and the discursive forms and enunciative positions characterizing the style and the paratextual arrangement of the publications.

Keywords: *Formula – Media – Archives – Re-usage – Positioning*

---



(24.02.2022, compte Facebook nommé «J'accuse»)

L'épigraphe ci-dessus reprend un post de 2022 qui fait ressusciter le célèbre écrivain du XIX<sup>ème</sup> siècle Emile Zola (1840-1902) sur un média qui est né plus de 100 ans après sa mort, en 2004: le média d'intercommunication sociale Facebook, désormais Meta. Une telle pratique d'employer sur les médias sociaux des photos des gens connus n'est certes pas rare de nos jours. En l'occurrence, même les droits d'auteur de l'écrivain ni ceux de son photographe Paul Nadar ne peuvent interdire cette ré-utilisation de l'image de Zola, et ce n'est certainement pas non plus dans les objectifs de cet article de contester cet usage. Au contraire, c'est la motivation continue et les démarches discursives de faire notamment toujours appel à Zola dans telles prises de parole publiques qui intéressent cet article.

Plus particulièrement, c'est le ré-usage continu et varié de la formule «J'accuse» de Zola que nous allons analyser tant dans son actualité des médias du XXI<sup>ème</sup> siècle que dans les formes variées qui se sont manifestées tout au long du siècle dernier. Alors que le temps présent nous envahit de références numériques innombrables (qui seront présentées par la suite), pour retracer des cas d'apparition de la formule au cours du siècle dernier, nous avons recouru aux archives de la bibliothèque numérique Gallica de la Bibliothèque Nationale de France (BNF). L'article présentera ainsi une série de documents variés (28 titres en tout), trouvés dans ces archives par l'enquête «j'accuse» dans le titre, pour la période de 1900 à 2000. La lecture de ces documents historiques ne sera ici faite toutefois pas tellement du point de vue de l'Histoire que de celui de l'analyse du discours: nous allons examiner comment se construisent ces prises de parole – en quelle matérialité discursive, avec quel positionnement et dans quelle *orchestration* se présentent ces voix variées, qui prennent toujours parole en référence plus ou moins explicite à Zola.

## 1. L'affaire Dreyfus et autres prises de parole en «j'accuse» au XX<sup>ème</sup> siècle

Pour parler des références à Zola, il faut bien commencer par rappeler l'affaire à l'origine de la formule «J'accuse».

En 1894, Alfred Dreyfus, un jeune capitaine juif, avait été faussement emprisonné pour espionnage. En 1897, des preuves ont été trouvées qui indiquaient que le véritable coupable était le commandant Ferdinand Walsin Esterhazy, qui, cependant, ne serait pas condamné par le tribunal militaire français. L'affaire n'est initialement pas connue du public mais elle fait la une des journaux quand Emile Zola rédigera une lettre publique pour défendre le jeune capitaine juif – une lettre adressée nommément au président de la République française, publiée dans un jeune journal militant *L'Aurore* le 13 janvier 1898. Dans cette lettre publique, titrée notamment «J'accuse», il *accuse* explicitement les hauts responsables militaires et étatiques de complot antisémite. Le débat fera rage dans la société française pendant plus de dix ans (jusqu'à la réhabilitation de Dreyfus en 1906), en dessinant douloureusement les profondes divisions de la société française où s'opposent deux camps irréconciliables: les «dreyfusards» et les «anti-dreyfusards». Pour les deux partis, c'est une guerre de valeurs: contre l'injustice, d'une part, et pour un patriotisme hélas intolérant et stéréotypé, d'autre part.

Dans le traitement de l'affaire, il s'est révélé que bien que la preuve ait été établie que Dreyfus n'était pas coupable, le tribunal militaire n'était pas désireux

de revoir sa décision erronée. Dans la lutte pour établir la vérité, la presse et l'opinion publique ont joué un rôle majeur. Ainsi, l'article de Zola, publié en réaction publique à la rigidité et à l'hypocrisie des institutions, demeura dans l'histoire comme un «événement médiatique<sup>1</sup>» de référence – un texte qui constitue un événement de société, au sens d'un message formé par les médias, en vue des attentes du public, des normes sociales, etc. Vu que cet événement constituera une matrice pour toutes les interactions ultérieures entre l'événement, l'information, le rôle de l'opinion publique, les intellectuels, les différents pouvoirs et enfin des médias, l'historien français Pierre Nora l'a par ailleurs qualifié de «événement monstre»<sup>2</sup>, en y voyant une sorte d'«événementialité neuve», dont il attribue la causalité aux médias puisque ce sont eux qui propagent de la parole.

La prise de parole par Zola servira en effet, dans sa postérité, d'exemple pour des prises de paroles variés au nom de la justice, toujours dans une nécessité d'invoquer et d'éclairer l'opinion publique face aux pouvoirs injustes et laxistes. Les archives numérisées de la BNF permettent ainsi d'observer tout au long du XX<sup>ème</sup> siècle de divers types de publications qui porteront le titre «J'accuse»: la première guerre du siècle est contestée par un ouvrage publié en 1915, *J'accuse ! par [et Précisément parce que je suis] un Allemand*<sup>3</sup>; au temps de la seconde guerre, une série de fascicules (en tout 28 numéros de 1942 à 1944) sont titrés *J'accuse. Journal de lutte contre le racisme* par Forces françaises contre la barbarie raciste et imprimées comme des tracts à partager afin de dénoncer les crimes d'Hitler contre les Juifs ; puis, il existe de divers témoignages publiés dans un format où c'est encore un tiers inconnu qui fait figure d'énonciateur, que ce soit pour contester les méfaits du communisme à l'égard des Russes contraints à s'expatrier (*J'accuse Lemarchand* par Alexandre Tislenkoff publié en 1966) ou pour donner la voix à des Africains assujettis par les Chinois (*J'accuse la Chine* publié par Fulbert Youlou en 1965). Au tournant des années 1970, deux romans presque en même temps et avec un but commun de dénoncer les méfaits du système sanitaire français se trouvent publiés avec les titres «J'accuse»: *J'accuse*, le roman par Guy Montarlot [préface par le Dr Robert Dirand] en 1969 et *Hôpital, j'accuse* par Rosemonde Pujole en 1970. Dans la

<sup>1</sup> Voir L. Calabrese, *L'événement de réception*, dans «Sciences de la société» (2017), n° 102, pp. 94–109 et L. Sini, *Événements, discours, médias: réflexions à partir de quelques travaux récents* dans «Argumentation et Analyse du Discours» (2015), n° 14, pp. 1–18.

<sup>2</sup> P. Nora, *L'événement monstre*, dans «Communications» (1972) n°18, pp. 162–172.

<sup>3</sup> *J'accuse !* (Nouv. éd. française, entièrement rev. et corr.) *par un Allemand*, Paris, Payot, 1915, suivi de H. Fernau, *Précisément parce que je suis Allemand ! Eclaircissements sur la question de la culpabilité des Austro-Allemands posée par le livre J'Accuse*, Paris, Payot, 1916.

variété de formats, on peut même citer antérieurement, en 1922, un scénario de film symboliste où c'est « la trahison du chien Boubole qui déchaîne la catastrophe et la basse-cour est soumise à de redoutables et sanglantes épreuves » (*Moi aussi, j'accuse!* scénario 1922).

Dans les faits à dénoncer, ce qui pousse à « accuser » en référence, plus ou moins explicite, à Zola c'est toujours le laxisme de l'opinion publique et surtout les fausses manipulations ou l'inaction des gouvernements. Le tort des gouvernements, c'est d'avoir causé la guerre tant en 1914 qu'en 1939 ainsi que la dégradation des systèmes politiques, sanitaires ou encore socio-économiques (pour ces derniers aspects, surtout: *J'accuse les marchands de peur*, par Jean-Paul Escande, et *J'accuse l'impôt sur le revenu*, par René Maury, deux livres publiés en 1996 par les éditions Calmann-Lévy à Paris, avec une dédicace (imprimée dans le deuxième) «À tous les chômeurs injustement sacrifiés sur l'autel des absurdités fiscales»). Du point de vue de l'énonciation de ces torts, on peut distinguer dans ces prises de parole, d'une part, une forte conviction de la nécessité de révéler la vérité, un style très intense et sans modérations dans ses évaluations et, d'autre part, souvent néanmoins toute une architecture paratextuelle et un aménagement énonciatif pour protéger l'énonciateur des sanctions directes et justifier sa prise de parole: c'est « un Allemand » (*J'accuse* 1915) ou un médecin de village (*J'accuse* 1969) qui prend parole, les préfaces et «Avertissements» servant à l'introduire.

Comme dans l'affaire Dreyfus de référence, la forte conviction et le style éloquent désormais zolien peut de fait même être adopté pour argumenter des positions opposées. Ainsi, en 1932, écrivain et homme politique Henri Barbusse s'indigne de l'accueil favorisé en France des réfugiés ayant quitté la Russie après la Révolution communiste et ACCUSE (notamment en lettres capitales, pour 'parler fort', comme on le fait aujourd'hui aussi dans la sémiotique des réseaux sociaux) «tous les gouvernements français qui se sont succédés depuis la guerre d'avoir accueilli, encouragé, aidé, payé et armé les sociétés de moins en moins secrètes de garde blancs, qui constituent une organisation internationale de criminels ayant pour but le meurtre et la guerre»<sup>4</sup>. En 1936, c'est à son tour le Komintern qui est accusé par un autre écrivain et homme politique Jacques Bardoux d'avoir «dressé contre l'Occident un double complot» au cours du VII<sup>e</sup> Congrès de l'Internationale communiste tenu à Moscou, du 25 juillet au 25 août 1935. L'ouvrage commence dans le chapitre I, titré L'ACCUSATION, par indiquer en note

---

<sup>4</sup> H. Barbusse, *J'accuse ! un réquisitoire implacable*, Paris, 1932.

la référence à l'argumentaire précis<sup>5</sup>. Or, l'épigraphe de l'ouvrage empreint un style antérieur même à Zola mais tout autant éloquent et connu pour son engagement social<sup>6</sup> est signé VICTOR HUGO (*Appel aux électeurs de Paris*, en 1848) et rappelle, par les mots de ce grand écrivain, qu'il faut bien distinguer une République comme «sainte communion de tous les Français [...] dans le principe démocratique» et une République qui «abattra le drapeau tricolore sous le drapeau rouge [et] fera banqueroute; ruïnera les riches, sans enrichir les pauvres; anéantira le crédit, qui est la fortune de tous, et le travail, qui est le pain de chacun; abolira la propriété et la famille; promènera ses têtes sur des piques; remplira les prisons par le soupçon et les videra par le massacre; mettra l'Europe en feu et la civilisation en cendres».

Quant aux manières d'argumenter les torts et de juger les prises de responsabilité insuffisantes des hommes politiques, il est intéressant de confronter des styles et des époques différentes. En 1971, dans un moment dans la continuité des Trente Glorieuses en France, une prise de parole dans le style plutôt soixante-huitard met en cause toute intelligence du général de Gaulle, ainsi que celle de son entourage politique toujours en place, en ces termes:

Si prodigieusement andouille qu'ait été le général de Gaulle — car la part immense de ce qu'il faut bien appeler, scientifiquement, sa connerie, ne saurait être minimisée —, jamais il n'aurait réussi tant de désastres, si on ne l'y avait aidé. [...]

Quant à moi, ayant établi scientifiquement le bilan de ce grotesque qui tua, je trouve un peu plus hautain, et du reste plus utile aussi, de m'en prendre à ceux qui restent, et qui sont encore en place<sup>7</sup>.

Dans un temps où les autorités politiques n'ont pas encore perdu toute leur autorité et où un conflit guerrier est encore en cours, les prises de parole, même si jugées « utiles à l'humanité », doivent se faire tout autrement. Reprenons l'ouvrage publié « par un Allemand » initialement à Lausanne en 1915. Il est présenté comme rédigé « par un patriote allemand [qui] a écrit cet ouvrage et me l'a

---

<sup>5</sup> Note dans J. Bardoux, *J'accuse Moscou*, Paris, Flammarion, 1936, p. 5: (i) *Les Soviets contre la France. Quand éclatera la révolution communiste*, Flammarion, éditeur (une brochure de 48 pages).

<sup>6</sup> Voir le discours de Victor Hugo à l'Assemblée le 9 juillet 1849 « Détruire la misère », signalé par O. Berruyer comme *Le grand discours de Victor Hugo contre la misère* sur le site *Les Crises* sur le site *Espace d'autodéfense intellectuelle*, le 22 novembre 2018 (<https://www.les-crisis.fr/1849-le-grand-discours-de-victor-hugo-contre-la-misere/>); le texte de ce discours est disponible aussi comme texte de référence sur le site de l'Assemblée Nationale (<https://www2.assemblee-nationale.fr/decouvrir-l-assemblee/histoire/grands-discours-parlementaires/victor-hugo-9-juillet-1849>).

<sup>7</sup> *J'accuse Michel Debré* par André Figueras, 1971, p. 7.

confié » par un docteur en droit, Anton Suter, qui «assume la responsabilité de sa publication»:

## I

Allemagne, éveille-toi !

La vérité est en marche.

Si une loi sur la responsabilité des ministres – laquelle, ainsi que beaucoup d'autres belles choses, est promise depuis soixante-quatre ans au peuple prussien – existait en Allemagne comme dans tous les pays vraiment parlementaires, le Dr Bethmann Hollweg, chancelier de l'Empire et président du cabinet prussien, devrait être mis en accusation et condamné<sup>8</sup>.

Telle double mise en scène énonciative est également très fréquente dans les autres documents où l'opinion publique est encore à convaincre et l'énonciateur ne se présente que porteur à la lumière d'un problème ou d'un aspect qui n'a pas été considéré avant. Le plus souvent il s'agit d'une source anonyme, en position non favorisée (tel l'Allemand ressortissant du pays qui a commencé la guerre) ou autrement de peu de capital social pour pouvoir directement influencer l'opinion publique (tel le malheureux capitaine Dreyfus), à qui donne la voix un énonciateur doté de capital symbolique dans la société (tel Zola écrivain connu). Un docteur en droit sert ainsi de garant à l'Allemand anonyme dont l'œuvre il considère « utile au peuple allemand et à l'humanité »; c'est Docteur R. DIRAND, Président de la Fédération Nationale des Médecins Généralistes Français qui donne voix à l'enquête de Pierre Malarte, un médecin rural « épuisé par son grand métier » (*J'accuse* 1970) etc. L'ex-président du Congo-Brazzaville Fulbert Youlou affiche son mandat même dans le nom d'auteur sur la couverture du livre pour mieux parler des malheurs de ses concitoyens congolais (*J'accuse la Chine. La table ronde par Fulbert Youlou, ex-président du Congo-Brazzaville, 1965*). Sinon, c'est toujours toute une architecture de préfaces, d'*Avertissements*, et le plus souvent – comme aussi dans l'exemple ci-dessus – il y a aussi une épigraphe qui argumente le droit de parole.

Un texte très personnel daté de 1931 et repris en 1951 inscrit le modèle des «J'accuse» même, quoique très modestement, dans la thématique religieuse<sup>9</sup>. Une femme issue d'une famille religieuse, nièce de doyen, cousine de plusieurs prêtres, etc. qui entend faire un «récit fort clair des très graves motifs pour lesquels» elle a abandonné la fréquentation de l'église, commence l'explication et la défense de son «combat», éclairée par un savoir assemblé, par une préface qui débute ainsi :

<sup>8</sup> *J'accuse ! par un Allemand*, Paris, Payot, 1915, p. 7.

<sup>9</sup> *Mon combat, face à l'ennemi, éclaire et complète "J'accuse et me défends" publié en 1931 par G. Beguin*, (sous le pseud. de Germaine de Rouen), Saint-Saulve, L'institut de l'Etoile du Nord, 1951.

La liberté d'opinion appartient à chacun [...].  
Les ans qui passent, démontrent de plus en plus que la concorde y règne de moins en moins. Respectant les opinions des autres: J'expose ici la mienne<sup>10</sup>.

Avec la thématique religieuse, on est en fait à l'origine même de la longue (et bien française) tradition d'engagement intellectuel en faveur de la justice par un commentaire public commençant par Voltaire, qui défend le protestant Jean Calas contre l'injustice envers lui par des catholiques. C'est donc en effet toute une tradition à laquelle appartient, entre autres, l'éminent Zola. Or, sa formule mobilisée, «J'accuse», semble être remarquable et mémorable au point qu'elle apparaît presque comme le symbole d'un discours critique qui aspire à montrer la vérité, quelles que soient les implications politiques ou sociales à dévoiler.

## 2. L'actualité contemporaine de la formule «J'accuse»

Quant à l'impact et aux formes ultérieures de cette matrice même en dehors de la France, passons pour un instant par un espace culturel géographique autre, telle la Suède, pour en comprendre la puissance et l'étendue. La réaction de Zola a en effet eu un tel impact sur toute l'Europe (du moins) que même en Suède d'un siècle plus tard, cette affaire peut encore être évoquée dans les médias et les journaux comme un repère discursif que les lecteurs sont censés connaître. Hans Färnlöf, qui en a étudié l'impact et les manifestations tant historiques que contemporaines en Suède, note en outre comme un « constat évident » que cette affaire n'aurait pas constitué un événement engageant toute l'Europe, voire tout le monde occidental, si elle n'avait pas mis en relief et problématisé de nombreuses questions qui étaient alors au cœur des préoccupations sociétales : le système judiciaire, les droits des citoyens, l'antisémitisme, le militarisme, le nationalisme, les relations internationales, etc<sup>11</sup>. Or, il fait voir aussi que l'évocation du seul nom Dreyfus n'implique pas nécessairement que le lecteur soit au courant de l'affaire Dreyfus – « comme tout article de presse fait partie d'une communication visant à la transmission d'informations, une mention de l'affaire comme savoir partagé sans

<sup>10</sup> Beguin, *Mon combat* cit., p. 7.

<sup>11</sup> H. Färnlöf, *L'affaire Dreyfus en Suède aux XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles – présence et référence*, dans «Nordic Journal of Francophone Studies/Revue Nordique Des Études Francophones», 3 (2020), 1, pp. 13–21.

plus d'explications indique fortement le statut «“encyclopédique” de l'affaire»<sup>12</sup>. C'est ainsi, selon Färnlöf, un événement « que le lecteur *devrait* connaître », dans les deux sens du terme : les lecteurs sont censés connaître Dreyfus, et même s'ils ne le connaissent pas, ils devraient se renseigner sur l'affaire. Ainsi, lorsque *Aftonbladet* écrit en mars 1958 que la justice s'est trompée «à la Dreyfus», cette phrase fonctionne comme un signal discursif qui consacre la connaissance de l'affaire Dreyfus comme faisant partie du savoir commun.

Dans son étude détaillant les mentions de l'affaire Dreyfus dans la presse suédoise tout au long du siècle dernier, Färnlöf montre comment, après une exposition et une discussion ardue de l'affaire dans la première moitié du XXe siècle dans la presse suédoise, la connaissance précise de l'affaire fait place aux mentions où seule la représentation généralisée de l'affaire est concernée, l'affaire acquérant quelque peu un « statut imaginaire » dans l'esprit collectif<sup>13</sup>. Dans les documents étudiés dans les archives de BNF avec le mot-clé «J'accuse» nous avons vu des usages variés du modèle de prise de parole construit par Zola s'appliquer aux autres problèmes déjà dans les années 1930 (religion, pour ou contre les bolcheviks, etc.). Mais c'est peut-être surtout avec les deux prises de parole quasi-littéraires, sous forme de romans s'inquiétant de l'état de lieu de la médecine en France, que l'on a vu ce statut un peu imaginaire et symbolique que semblent en effet commencer à acquérir l'affaire de Dreyfus et la formule «J'accuse» dans les luttes qui demandent de l'engagement.

Ainsi, bien sûr non seulement en Suède mais aussi ailleurs, l'affaire continue d'être soulevée dans de nouveaux contextes. En étudiant la création cognitive de sens dans le discours, l'analyste du discours Marie-Anne Paveau montre que des images mémorielles « prédiscursives », supposées plus ou moins connues de tous, sont souvent utilisées pour catégoriser d'autres événements quelque peu similaires qui se produisent<sup>14</sup>. Comme le soulignent aussi Calabrese et Veniard, dans la réception d'un événement, outre l'information factuelle, le sens social mobilise également des ressources symboliques et culturelles, des croyances, des conventions sociales, etc<sup>15</sup>. C'est ainsi que dans cette fonction, l'évènement-réponse vif par lequel Zola a réagi en public à l'injustice de l'affaire Dreyfus passe en fait déjà pour

<sup>12</sup> *Ivi*, p. 16.

<sup>13</sup> *Ibidem* ; pour la dimension imaginaire de l'affaire de Dreyfus, voir aussi A. Pagès, *L'affaire Dreyfus. Vérités et légendes*, Paris, Perrin, 2019.

<sup>14</sup> M.-A. Paveau, *Les prédiscours. Sens, mémoire, cognition*, Paris, Presses de la Sorbonne nouvelle, 2006.

<sup>15</sup> L. Calabrese et M. Veniard, Entrée *Évènement* dans *Publicationnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics* (en ligne), 2016, <http://publicationnaire.huma-num.fr/notice/evenement>.



une image générique, tandis que la représentation de l'évènement originel lui-même tend à perdre son importance et ses contours précis.

Si Färnlöf ouvre la voie à une « stylistique » du discours lorsqu'il énumère les mentions de l'affaire sous la forme de *Dreyfus* comme une antonomase – un nom commun représentant un sens associé à ce nom, la présente analyse est allée encore plus loin dans cette « stylistique du discours », rassemblant une série de références à l'affaire Dreyfus par la seule phrase emblématique de l'affaire « J'accuse » traversant les discours tant historiques que contemporains. Le présent serait en effet l'histoire en devenir selon Foucault, pour qui tout énoncé constitue un événement à étudier dans ses rapports. Dans le discours médiatique, tout énoncé éphémère peut finalement constituer un « événement médiatique » indépendant s'il est capté et véhiculé dans le discours comme une « formule<sup>16</sup> » ou rappelé dans le cadre de la mémoire discursive<sup>17</sup>.

C'est sans doute aussi la récente sortie du film *J'accuse* qui a fait surgir une série de nouvelles mentions de la formule « J'accuse », surtout lorsque la puissante formule s'est retournée contre le célèbre réalisateur Roman Polanski lui-même, qui a ensuite été accusé du harcèlement sexuel<sup>18</sup>. Par contre, le film et la formule sont réapparus ensemble dans un nouveau contexte social lorsqu'un islamiste tchéchène a décapité le professeur français Samuel Paty en octobre 2020. Toujours est-il que le discours du maire de Béziers, Robert Ménard, « "J'accuse" de Robert Ménard », accusant le gouvernement français de laxisme fatal dans l'intégrisme religieux, a été publié sur un canalblog politique accompagné d'une capture d'écran du film montrant le texte de Zola publié en 1898 dans la Gazette l'Aurore<sup>19</sup>.

Hormis ces représentations de la représentation, l'utilisation de l'expression « J'accuse », dans des contextes plus larges ou dans des contextes antérieurs au film ou encore ultérieurs déjà, tend à revenir toujours à cette fonction crique de signaler un fait ou une situation inacceptable afin de faire éveiller l'opinion publique et éventuellement faire agir les pouvoirs politique. Par exemple,

<sup>16</sup> A. Krieg-Planque, « Formules » et « lieux discursifs » : propositions pour l'analyse du discours politique, dans « Semen » [En ligne] (2006), n° 21.

<sup>17</sup> S. Moirand, *Discours, mémoires et contextes : à propos du fonctionnement de l'allusion dans la presse*, dans « Corela » [En ligne] (2007), n°6.

<sup>18</sup> M. Guerrin, *J'accuse, Me Too: France And The Polanski Morality Play*, *Le Monde* English edition *Worldcrunch* Nov 22, 2019.

<sup>19</sup> *Le "J'accuse" de Robert Ménard*, *Dreuz Info*, le 21 octobre 2020. <https://www.dreuz.info/2020/10/le-jaccuse-de-robert-menard-225587.html>.

– un essai radical de Chahdortt Djavann *accuse* en 2018 la diaspora iranienne dans le monde occidental d’avoir faussement défendu l’idée de l’évolution du régime iranien pendant 30 ans alors que rien n’a changé, comme le démontre l’essai<sup>20</sup> ;

– sur une page web en allemand, en anglais et en français intitulée dans les trois langues *J’accuse* (en français), le journaliste autrichien Nils Melzer dévoile en 2020 les nombreuses incohérences dans l’affaire du fondateur de Wikileaks Julian Assange, présentant l’affaire comme un procès politique:

Le cas du fondateur de Wikileaks Julian Assange, a longtemps été ignoré du public. Cependant, grâce aux efforts du rapporteur spécial de l’ONU Nils Melzer et aux protestations du public et aux célébrations, son sort revient à nouveau au premier plan: le fondateur de Wikileaks est – fin février 2020 – en détention pour extradition dans un haute-prison de sécurité à Londres et attend son procès. Les USA demandent son extradition et le menacent de 175 ans de prison, entre autres pour espionnage en vertu de l’Espionage Act de 1917<sup>21</sup>.

Enfin, pour arriver finalement à l’exemple et à la thématique cités en exergue – celle des méfaits du pouvoir de la Russie actuelle –, une analyse faite des documents variés s’enchainant avec la mission et le style de Zola, amène à distinguer trois cas de figures:

a) Tel l’exemple de Facebook cité en exergue, l’on trouve encore d’autres prises de paroles dans des blogues ou autres médias sociaux où l’énonciateur adopte le style plutôt véhément de Zola pour dénoncer les faits qui se révèlent. Or, peut-être que justement à cause aussi de cette véhémence, le page Facebook «J’accuse», par exemple, ne paraît pas beaucoup partagé, et un blogueur qui dénonce la victoire forcée de Poutine aux législatives en 2007 se qualifie plutôt en marginal comme «bête pensante»<sup>22</sup>. Dans l’ensemble des discours faisant l’objet de circulation dans la société, le modeste partage d’une prise de parole accusant la Russie guerrière au nom de Zola peut en effet être dû aussi et notamment au style de Zola, où le radicalisme n’est pas qu’en germe (même si nous avons vu que ce radicalisme peut aussi argumenter des positions qui ne s’accordent pas). Mais c’est sans doute aussi une volonté générale toujours présente en France et en Europe de ne pas de s’en prendre à la Russie que le blogueur commentant les faits graves témoignant du

<sup>20</sup> Ch. Djavann, *Iran: j’accuse!* Paris, Grasset, 2018.

<sup>21</sup> N. Melzer, *J’accuse ...*, *Schweizer Monat*. Mars 2020, <https://schweizermonat.ch/jaccuse/>.

<sup>22</sup> Labetepensante, *J’accuse Vladimir Poutine d’être un criminel, un dictateur, un manipulateur*, Le blog de la Bête Pensante, le 3 décembre 2007, <http://labetepensante.over-blog.com/article-14314321.html>.

manque de justice en Russie se présente (en 2007) de manière consciente plutôt comme marginal.

b) Les journaux français, pour lesquels la formule «J'accuse» a un statut emblématique et fonctionne ainsi facilement comme outil efficace de catégorisation prédiscursive, intitulent, sans autre rapport à Zola (qui dans ce cas n'est que condensé dans sa formule) les révélations fortes des faits concernant le pouvoir russe : «Le "J'accuse" posthume de l'ex espion russe» (*Journal de 22h de Radiofrance.fr*, le 24 novembre 2006) ; «Le "J'accuse" d'Alexei Navalny contre Vladimir Poutine» (*ParisMatch* avec AFP le 1<sup>er</sup> octobre 2020), etc.;

c) Enfin, Zola est le plus explicitement et certainement positivement présent, en fonctionnant comme un garant imaginaire au moins, dans une prise de parole de la part d'un artiste russe qui se positionne de manière plutôt non-favorisée lui aussi, disant savoir que sa voix ne sera que «peu entendue». Outre le garant symbolique qu'est Zola, pour cet intellectuel russe engagé contre le pouvoir, c'est d'abord le journal alternatif *Novaïa Gazeta*, alors publié encore en Russie (désormais contrainte à s'installer en dehors de la Russie), et puis le journal international *Courrier International* qui se portent garant en publiant la lettre du musicien Mikhaïl Arkadiev. Ce texte de 2012 commence ainsi:

Je sais que je ne suis pas Emile Zola et que ma voix sera peu entendue. Mais ce que je m'apprête à dire maintenant doit absolument être dit, et par un musicien classique vivant en Russie. J'accuse ce pouvoir, le pouvoir de Poutine et de l'élite régnante, de la dégradation irréversible du pays, et du schisme moral criminel qui déchire la Russie. Aujourd'hui, ce schisme, cette fêlure, traverse les cœurs et les âmes de tous ceux qui vivent en Russie. Ou qui déjà n'y vivent plus, mais qui sont intimement liés à la Russie par la naissance, la langue et l'éducation<sup>23</sup>.

### 3. Pour conclure

L'histoire peut ainsi toujours venir à conceptualiser le présent de l'histoire et la lecture de l'archive peut fournir des clés éclairantes et mettant en perspectives intéressantes les textes contemporains. C'est sans doute un peu un tour de force d'assimiler l'invasion actuelle de la Russie en Ukraine et celle des Chinois communistes au Congo il y a des décennies, mais dans les conditions des discussions

---

<sup>23</sup> RUSSIE. Contre Poutine : "J'accuse mes collègues" Le pianiste Mikhaïl Arkadiev dénonce le cynisme des grands artistes qui soutiennent un pouvoir criminel, et coupable à ses yeux de chercher à provoquer un schisme au sein de l'intelligentsia. Dans, «*Courrier International*», le 24 février 2012 / «*Novaïa Gazeta*», le 22 février 2012.

actuelles de la nécessité de maintenir des alliances militaires et/ou (?) économiques, il n'est peut-être pas inapproprié de conclure en citant un *J'accuse* datant des années 1960 :

Je ne souhaite pas voir le monde à feu et à sang dans une croisade anticommuniste, mais je dis qu'en laissant grignoter le monde par petits paquets, en cédant partout et toujours, en refusant d'aller au bout des alliances militaires et économiques qui sont les seules chances d'arrêter le communisme, on n'évitera pas le pire.

Président Fulbert Youlou. Brazzaville, le 14 juillet 1960<sup>24</sup>.

---

<sup>24</sup> F. Youlou, *J'accuse la Chine*, Paris, Éditions de la Table Ronde, 1966, p. 8.

